



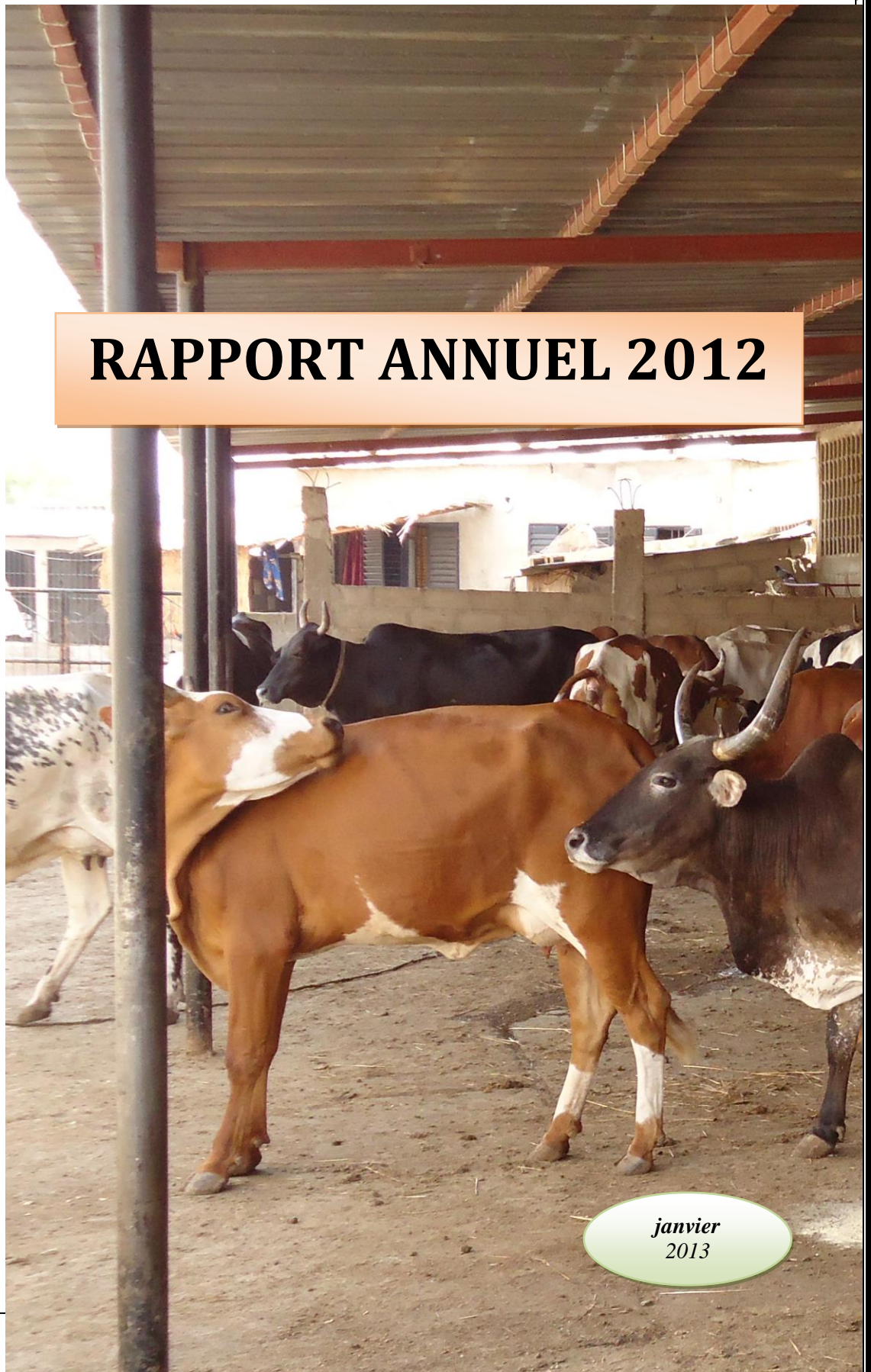
REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

DIRECTION NATIONALE DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

RAPPORT ANNUEL 2012



janvier
2013

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
TABLEAU DES ANNEXES.....	5
ABREVIATIONS.....	6
INTRODUCTION.....	8
I. ADMINISTRATION ET FINANCES	9
1.1.Organisation du Service	9
1.2.Ressources humaines	10
1.2.1.Effectif du personnel	10
1.2.2.Evolution du personnel au cours des dernières années	11
1.2.3.Besoins en personnel	13
1.2.4.Mouvement du personnel.....	16
1.3.Infrastructures, logistiques et équipements	18
1.3.1.Situation des bâtiments.....	18
1.3.2.Moyens logistiques	19
1.3.3.Situation des matériels et équipements divers	22
1.4.Ressources financières	25
1.4.1.Etat d'exécution du budget de fonctionnement :.....	25
1.4.2.Autres ressources.....	25
II. FILIERES DES PRODUCTIONS ANIMALES	25
2.1.Effectifs du cheptel	25
2.2.Filière bétail viande.....	28
2.2.1. Infrastructures de transformation	28
2.2.2. Production de viande	28
2.2.3. Amélioration génétique	36
2.2.3.1. Sélection.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.3.2. Croisement par insémination artificielle.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.4. Commercialisation du bétail et de la volaille.....	36
2.3. Filière cuirs et peaux.....	47
2.4. Filière lait.....	50
2.4.1.Production de lait	50
2.4.1.1. Potentiel laitier	50
2.4.1.2. Disponible laitier par région et par espèces.....	52
2.4.2. La collecte du lait cru local	53
2.4.3. Transformation.....	53
2.4.4. Appui conseil	55
2.5. Filière avicole.....	56
2.5.1. Production avicole et grippe aviaire	56
2.5.2. Effectifs des volailles.....	57
2.5.3. Production d'œufs.....	57
2.5.4. Production de chair	57
2.5.5. Expérimentation en milieu paysan	57
2.6 Autres filières.....	59
2.6.1. La cuniculture	59
2.6.2. L'apiculture	59
III. AMENAGEMENT ET HYDRAULIQUE PASTORALE	60
3.1. Suivi des ressources pastorales	60
3.1.1. Etat des pâturages :.....	61
3.1.2. Conditions d'abreuvement :	64
3.1.3. Activités du groupe de travail pluridisciplinaire	Erreur ! Signet non défini.
3.1.4. Suivi des Plans d'eau dans le Nord-Mali'	Erreur ! Signet non défini.
3.1.5. Mouvement des animaux et conflits pastoraux.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.6. Le Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (PDREGDE/ABN).	Erreur ! Signet non défini.

3.1.7. Le Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (PDREGDE/ABN).	Erreur ! Signet non défini.
3.1.8. Programme WAAP/Cultures fourragères	Erreur ! Signet non défini.
3.1.8.1. Rappel des Objectifs du Développement des Cultures fourragères.....	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
3.1.8.1.1. Objectif global :	Erreur ! Signet non défini.
3.1.8.1.2. Objectifs spécifiques :	Erreur ! Signet non défini.
3.1.8.2. Production des semences fourragères	Erreur ! Signet non défini.
3.1.8.3. Production de fourrages.....	Erreur ! Signet non défini.
3.1.9. Activités du projet élevage comme moyen de subsistance	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
3.1.9.1. Résultats attendus :	Erreur ! Signet non défini.
3.1.9.2. Principales activités menées.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Aménagement et hydraulique pastorale.....	Erreur ! Signet non défini.
V. FORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION	71
4.1. Formation	71
4.1.1. Formation des agents	71
4.1.1.1. Ateliers et séminaires.....	71
4.1.1.2. Formation continue	71
4.1.2. Formation des acteurs des filières et autres intervenants.....	73
4.1.3. Visites d'échange.....	73
4.2. Documentation	73
4.3. Information –Communication	74
4.3.1. Production de rapports.....	74
4.3.2. Connexion Internet.....	74
4.3.3. Activités médiatiques	74
4.3.4. Concertations et réunions	74
V. SUPERVISION- SUIVI- EVALUATION.....	75
5.1. Missions de supervision.....	75
5.2. Missions de suivi évaluation	75
5.3. Participation à l'enquête Agricole de Conjoncture.....	75
5.4. Projets et programmes rattachés	76
5.4.1. Brève présentation des projets et programmes rattachés :	76
5.4.2. Activités des Projets et programmes	85
VI. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2013	86
CONCLUSION	88
ANNEXES	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structures opérationnelles de la DNPIA.....	10
Tableau 2. Pourcentage de dotation par rapport aux cadres organiques.....	13
Tableau 3 Besoins en personnel par structure et par catégorie.....	13
Tableau 4 Situation du personnel technique au 31/12/2011.....	15
Tableau 5 Situation du personnel d'appui au 31/12/2011.....	15
Tableau 6 Mouvement du personnel.....	18
Tableau 7 Situation des bâtiments.....	19
Tableau 8 Situation des véhicules et autres moyens logistiques.....	21
Tableau 9. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA.....	23
Tableau 10. Etat d'exécution du crédit de fonctionnement au 31/12/12.....	25
Tableau 11 L'évolution des effectifs du cheptel de 2003 à 2012.....	26
Tableau 12 Effectifs du cheptel (en têtes) par espèce et par région au 31/12/12.....	27
Tableau 13 Importance relative (%) des régions en possession des effectifs.....	27
Tableau 14 Infrastructures de transformation, stockage et de vente des produits animaux.....	28
Tableau 15. Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année.....	30
Tableau 16. Statistiques des abattages contrôlés dans le District de Bamako.....	30
Tableau 17. Situation de distribution de l'aliment.....	35
Tableau 18. Unités de productions d'aliment bétail.....	35
Tableau 19. Prêt embouche sur fonds MEE 2011-2012.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20. Nombre d'animaux engraisés hors financement MEE.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21. Synthèse des approvisionnements des marchés à bétail contrôlés au cours de l'année 2012.....	38
Tableau 22 Prix moyens (en FCFA) des animaux vendus par espèce et par région.....	41
Tableau 23 Exportations contrôlées d'animaux vivants par régions et espèces (Têtes).....	42
Tableau 24. Destination des Animaux Exportés (Unité : Têtes).....	46
Tableau 25 Production des cuirs et peaux (unité : en nbre et kg).....	47
Tableau 26 Prix moyens des cuirs et peaux.....	48
Tableau 27 Exportations contrôlées des cuirs et peaux par région (Unité en Nbre et kg).....	49
Tableau 28 Quantités de cuirs et peaux exportés selon les pays de destination.....	49
Tableau 29. Paramètres de production des espèces animales.....	50
Tableau 30. Effectifs des lactantes / espèces/région.....	51
Tableau 31. Production moyenne de lait par espèces.....	51
Tableau 32. Disponible laitier estimé.....	52
Tableau 33. Situation des points de collecte de lait.....	53
Tableau 34. Unités de transformation du lait.....	55
Tableau 36 Production d'œufs et de poulets de chair par région.....	57
Tableau 37. Récapitulatif des sujets placés par région en 2011.....	58
Tableau 38. Répartition par région des semences de Base, R1 et R2 fournies dans le cadre du WAAPP.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 39. Superficies emblavées de production de semences fourragères par région.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 40. Les Superficies de production de fourrages emblavées (ha) par région.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 41. Récapitulatif des formations reçues au cours de l'année.....	71
Tableau 42. Inventaire des formations continues.....	71
Tableau 43. Formation des acteurs des filières et autres intervenants.....	73
Tableau 44. Fonds documentaires du service central de la DNPIA.....	74
Tableau 45. Concertations et réunions.....	75

TABLEAU DES ANNEXES

Annexe 1. Evolution de la production contrôlée de viande en 2012.....	90
Annexe 2. Evolution des exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de l'année....	91
Annexe 3. Evolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux au cours de l'année.....	92
Annexe 4. Situation des organisations professionnelles de la filière bétail viande	93
Annexe 5. Situation des organisations professionnelles de la filière lait.....	102
Annexe 6. Situation des organisations professionnelles de la filière cuirs et peaux	104
Annexe 7. Situation des organisations professionnelles de la filière avicole	104
Annexe 8. Situation des organisations professionnelles de la filière apicole	107
Annexe 9. Quantités de lait frais collecté dans les principaux centres	108
Annexe 10. Point d'exécution des activités menées dans le cadre du Projet « Projet Elevage Comme Moyen de Subsistance.....	109
Annexe 11 : Plan de zonage des ressources des terroirs villageois.....	111

ABREVIATIONS

ABH :	Aliment Bétail HUICOMA
AGETIER	Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux
ABN	Autorité Bassin du Niger
ALG	Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako- Gourma
APEJ	Agence Pour l'Emploi des Jeunes
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CIATE	Centre d'Insémination Artificielle et de Transplantation Embryonnaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTC	Comité Technique de Coordination, de prévention et de lutte contre la grippe aviaire
CNRA	Comité National de la Recherche Agricole
DDRK	Développement Durable de la Région de Kidal
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DGRC	Direction Générale de la Réglementation et du Contrôle
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNSV	Direction Nationale des Services Vétérinaires
DRPIA :	Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
ECIBEV :	Etablissement de Crédit et d'Investissement pour le bétail et la Viande
GAM :	Général Alimentaire Malienne
GDT	Gestion Durable des Terres
GTPA :	Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'Assistance Agro Hydro
Météorologique	
GES :	Gaz à effet de serre
IAHP :	Influenza Aviaire Hautement Pathogène
ICD	Initiative Commune de Développement
ID Sahel	Ingénierie pour le Développement au Sahel
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LMIS	Livestock Market Information System
MEE	Ministère de l'Elevage et de l'Environnement
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
OMBEVI	Office Malien du Bétail et de la Viande
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OMA	Observatoire des Marchés Agricoles
ORTM	Office des Radios et Télévisions du Mali
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OPV	Office de la Protection des Végétaux
PAACV-Tonka	Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des pauvres et des Couches Vulnérables dans la zone lacustre de Tonka
PACP	Projet Régional d'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans les Pays de l'Afrique de l'Ouest
PADENEM	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PADEPA-KS	Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la Zone de Kayes Sud
PASAM	Projet d'Appui au Secteur Agricole au Mali
PAFLAPUM	Projet d'Appui à la Filère lait Péri-urbaine
PAPAM	Programme d'Appui à la Productivité Agricole au Mali

PASMZAM	Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali
PCDA	Programme Compétitivité et Diversification Agricoles
PDAM	Projet de Développement de l'Aviculture au Mali
PDELG	Projet de Développement de l'Élevage dans la région du Liptako-Gourma
PDIRP/ONDY	Projet de Développement intégré pour la réduction de la pauvreté dans la zone Opération N'dama Yanfolila/ Madina Diassa
PDREGDE	Projet de Développement des Ressources en Eau et Gestion Durable des Ecosystèmes
PDI-BS	Projet de Développement Intégré du Bassin du Bani et de Sélingué
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRODEL-K	Projet de Développement de l'Élevage à Koulikoro, Kita et Koumantou
PADES0	Projet d'Appui au Développement Durable de l'élevage au Sahel Occidental
PRODEVALAIT	Projet de Développement et de Valorisation de la Production Laitière
PRODEZEM	Projet d'Appui au Développement de l'Élevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara
PROGEBE	Projet de Gestion durable du Bétail Endémique
PROVALE	Projet de Valorisation des filières d'élevage
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTSPA	Projet de Transformation des Sous Produits d'Abattage
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIPSA	Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel
SLPIA	Service Local des Productions et des Industries Animales
SDSU :	South Dakota State University
SOLAIMA	Société des Laiteries du Mali
UAPIA	Unité d'Appui aux Productions et aux Industries Animales
ULB	Union Laitière de Bamako
USAID	Agence américaine pour le développement international
WAAPP	West African Agriculture Production and Productivity
ZE :	Zone d'Etude

INTRODUCTION

Pratiqué par au moins 80% de la population rurale, l'élevage occupe une place de choix dans l'économie du Mali. Il constitue la principale source de revenus pour plus de 30% de la population du pays et l'activité dominante pour les populations des régions de Tombouctou, Gao et Kidal. Sa contribution au PIB tourne autour de 10 %, mais le test de terrain du guide méthodologique de la Plateforme ALive, mené en 2009, l'estime à près de 20%.

Source de produits multiples et variés destinés à la consommation humaine et à divers autres usages de l'homme, le bétail est un puissant outil de développement offrant de multiples perspectives de création de valeur ajoutée et d'emplois, donc de revenus.

La Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) est une des quatre (4) structures centrales du Ministère de l'Élevage et de la Pêche.

Service public créé par la loi n°05-008 du 11 Février 2005, la DNPIA a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et des sous produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. Son objectif est d'améliorer les productions animales par l'amélioration des conditions d'élevage.

L'année 2012 a été marquée au plan agropastoral par un démarrage satisfaisant de la campagne sur l'ensemble du pays. Les pluies se sont installées de façon précoce dans plusieurs localités sud du pays avec une bonne répartition dans le temps et dans l'espace. Cette situation a favorisé des repousses d'herbacées assez considérables dans les bas-fonds, les plaines et les bordures des cours d'eau. Les pâturages aériens ont également connu un bon développement végétatif et ont subi moins de pression animale pendant toute la période hivernale.. Les points d'eau de surface ont connu un régime de crue normal.

Au plan socio-économique, la situation a été marquée par les événements politico institutionnels de mars 2012. Ce qui a entraîné la suspension de la plupart des financements publics et des PTF qui sous tiennent les projets et programmes de développement de l'élevage. Ainsi, de fortes perturbations ont été constatées au niveau de la transhumance et du circuit d'approvisionnement des principaux marchés à bétail en animaux de boucherie. . Par conséquent les activités programmées en 2012 n'ont pas connu le niveau de réalisation souhaité.

Aussi, si le disponible fourrager enregistré au courant de l'année est important, il est à signaler une certaine instabilité, voire une augmentation constante du prix des animaux et de la viande dans le District de Bamako et dans les capitales régionales.

Ce nouveau défi a amené la DNPIA et les projets et programmes rattachés qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs à recentrer ses activités autour des actions prioritaires telles que définies dans le document de programme d'actions prioritaires « Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté CSCR 2012-2017 ».

Le présent rapport fait la synthèse des activités conduites et des résultats acquis en 2012 par la DNPIA, ses services déconcentrés et les projets et programmes relevant de sa tutelle. Il est structuré en six (6) chapitres : Administration et Finances (Chap. I), Filières des Productions Animales (Chap.II), Aménagement et Hydraulique Pastorales (Chap.III), Formation, Documentation et Communication (Chap.IV), Supervision-Suivi-Evaluation (Chap.V) et les Perspectives pour l'Année 2013 (Chap.VI). Des Annexes donnent plus de détails sur le contenu de certains chapitres.

I. ADMINISTRATION ET FINANCES

1.1. Organisation du Service

La Loi N° 05-008 du 11 février 2005 et le Décret N°O9-260 /P-RM du 2 juin 2009, créent et organisent la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) en un service central et des services régionaux et subrégionaux.

Le service central comprend :

- ❖ deux bureaux en staff :
 - le Bureau des statistiques et suivi-évaluation ;
 - le Bureau d'accueil et d'orientation des usagers
- ❖ quatre divisions:
 - la Division Filières des Productions Animales ;
 - la Division Industries Animales ;
 - la Division Aménagement et Hydraulique Pastoraux et ;
 - la Division Formation et Documentation.

Les services régionaux et subrégionaux comprennent :

- 9 Directions Régionales des Productions et des Industries Animales (DRPIA) au niveau des chefs lieux de régions et du District de Bamako ;
- 47 Services Locaux des Productions et des Industries Animales (SLPIA) fonctionnels au niveau des cercles ;
- 114 Unités d'Appui aux Productions et aux Industries Animales (UAPIA) fonctionnelles au niveau des communes ou groupes de communes.

La DNPIA compte aussi des projets et programmes rattachés qui concourent à la réalisation de sa mission. Ce sont :

- Le Programme d'Appui au Développement Durable de l'Élevage dans le Sahel Occidental (PADESO) ;
- le Projet d'appui au développement de l'élevage au nord est du Mali phase II (PADENEM) ;
- le Projet d'appui à la sélection et à la multiplication du zébu Azawak au Mali (PASMZAM) ;
- le Projet d'appui à l'amélioration des conditions de vie des pauvres et des couches vulnérables (PAACV-Tonka) ;
- le Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako Gourma (PDELG) ;
- l'Agence d'exécution du Projet régional d'amélioration de la qualité des cuirs et peaux (PACP) ;
- le Programme de Développement Intégré pour la réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ONDY) Yanfolila ;
- le Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM) ;
- le Projet Régional de Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE) ;
- le Projet de Transformation des Sous produits d'Abattage (PTSPA) ;
- le Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la Zone de Kayes Sud (PADEPA-KS) ;

- le Projet de Développement et de Valorisation du Lait Cru Local (PRODEVALAIT).
- Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PODEZEM)

Les programmes que la DNPIA exécute en partage avec d'autres structures du développement rural sont : le Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali (PASAM) dans la Région de Mopti, le PCDA (Programme Compétitivité et Diversification Agricoles), et le PAPAM (Programme d'Accroissement de la Productivité Agricole) et le PDREGDE/ABN, LMIS, EMS.

La situation organisationnelle et l'état de fonctionnalité des structures déconcentrées sont résumés dans le tableau 1. Si la structure est pleinement opérationnelle aux niveaux central et régional, il n'en est pas de même pour les services locaux, communaux et intercommunaux où 114 unités d'appui sur 181 prévues, soit 63% fonctionnelles. Ceci constitue un handicap évident pour le suivi et l'exécution des activités d'appui conseil et de collecte des données.

Tableau 1. Structures opérationnelles de la DNPIA

REGIONS	Nbre de DRPIA ¹	Nbre de SLPIA ²	Nbre de UAPIA ³		
			Prévisions	Fonctionnels	Ecart (%)
Kayes	1	7	31	18	-41,94
Koulikoro	1	7	32	26	-18,75
Sikasso	1	7	37	23	-37,84
Ségou	1	7	35	27	-22,86
Mopti	1	8	21	11	-47,62
Tombouctou	1	5	13	7	-46,15
Gao	1	4	10	2	-80,00
Kidal	1	2	2	0	-100,00
Bamako District	1	0	0	0	0
TOTAL	9	47	181	114	-37,02

¹ Direction Régionale des Productions et des Industries Animales

² Services Locaux des Productions et des Industries Animales

³ Unités d'Appui aux Productions et aux Industries Animales

1.2. Ressources humaines

1.2.1. Effectif du personnel

L'effectif du personnel de la DNPIA et de ses démembrements au 31 Décembre 2012 est de **419 agents**, toutes catégories confondues (tableaux 2, 3 et 4).

La répartition du personnel par catégorie est la suivante :

- ❖ "A" : 105 agents, soit 25,00 % ;
- ❖ "B" : 177 agents, soit 42,14% ;
- ❖ "C" : 68 agents, soit 16,19 % et ;
- ❖ " Conventionnaires et autre personnel d'appui" :70 agents, soit 16,67%.

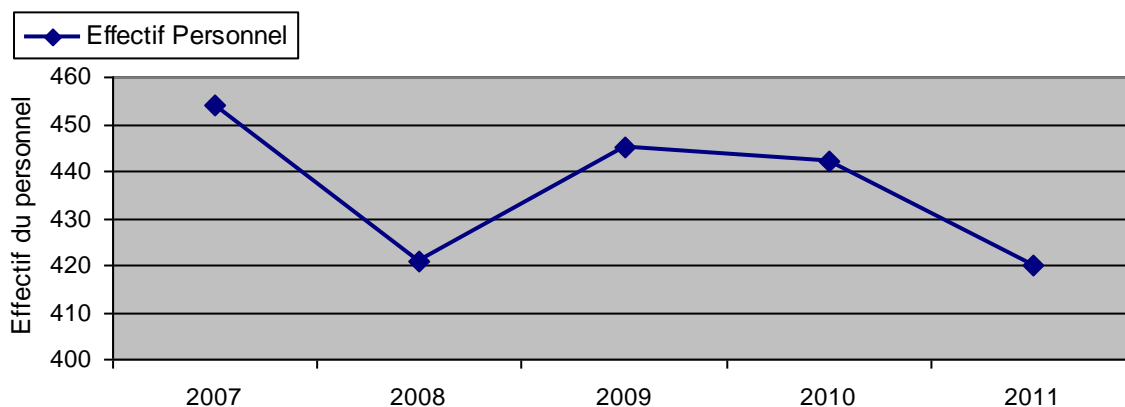
La répartition du personnel par profil est la suivante :

- ❖ Elevage : 73,81% ;
- ❖ Agriculture : 0,71% ;
- ❖ Sociologues : 0,24% ;

- ❖ Juristes : 0,24% ;
- ❖ Administrateur des Actions Sociales : 0,24% ;
- ❖ Technicien des Affaires Sociales : 0,24% ;
- ❖ Autres : 24,52%.

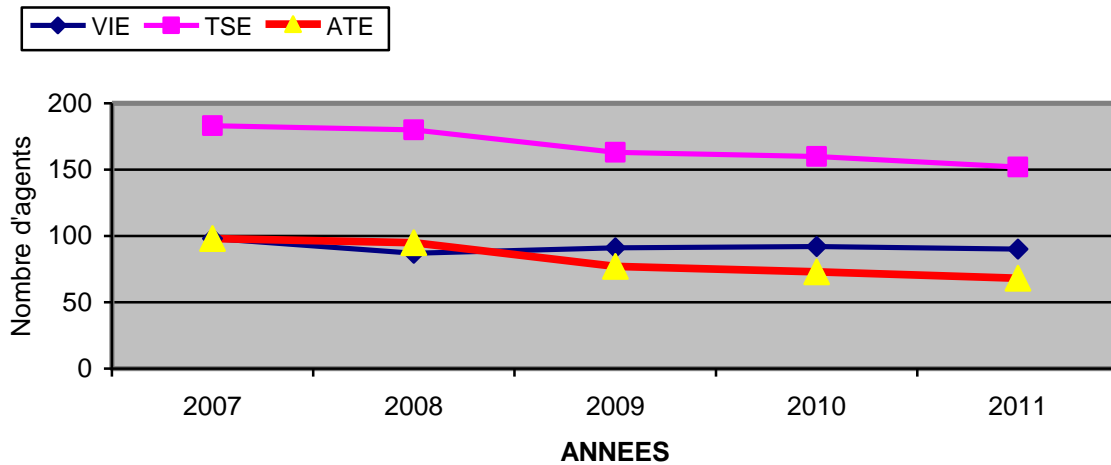
1.2.2. Evolution du personnel au cours des dernières années

L'effectif total de personnel affecté à la Structure décroît d'année en année comme illustré dans le graphique 1. Au-delà des départs pour limite d'âge, les affectations diverses d'agents en direction des autres directions nationales ont créé un déséquilibre entre le personnel technique disponible et les besoins réels de la DNPIA. De 2007 à 2012, le personnel affecté à la Structure a subi une diminution de près de 7,5%. Si cette tendance devrait se maintenir, l'opérationnalité même de la DNPIA en tant que Structure indépendante chargée de la collecte, de la production et de la diffusion d'informations statistiques fiables devrait se poser dans les années à venir en ce sens que le rythme de recrutement de nouveaux agents ne semble pas suivre les besoins en personnel technique. Les divers recrutements sont de ce fait loin de resorber le déficit entre le personnel disponible et les besoins réels du service.



Graph 1. Evolution globale du personnel au cours des dernières années

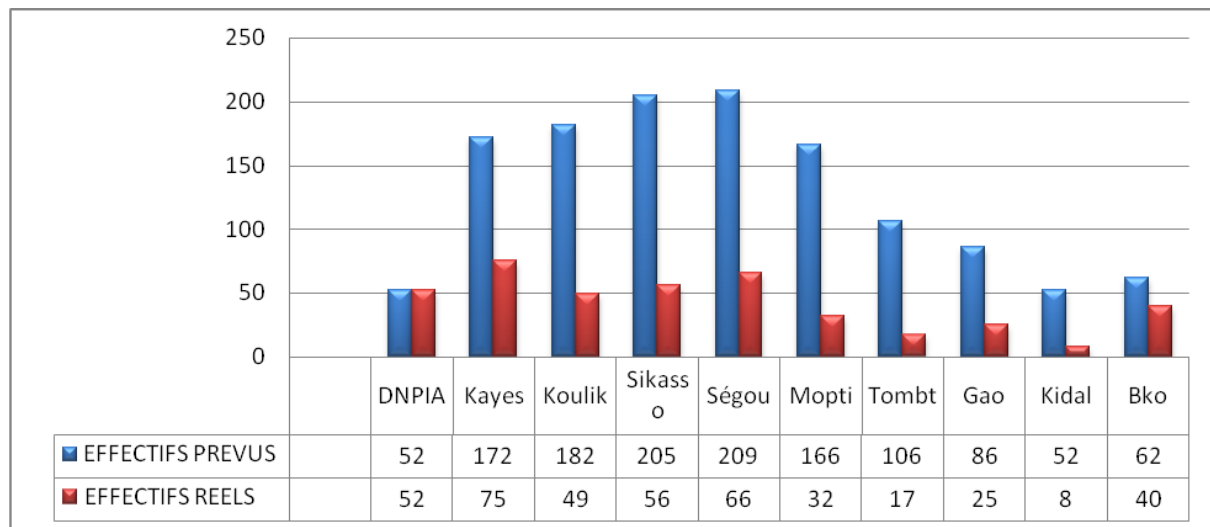
L'évolution du personnel technique suit aussi cette tendance générale à la baisse. Mais, elle est plus marquée chez les agents techniques et les techniciens supérieurs dont une grande partie a bénéficié de formation spécialisée en vulgarisation agricole (Graphique 2).



Graph 2. Evolution du personnel technique au cours des dernières années

De façon globale, le personnel, au regard des nouveaux cadres organiques de la DNPIA et de ses structures déconcentrées adoptés en 2009, est encore insuffisant et inégalement reparti dans la plupart des cas comme illustré dans le Graphique 3.

Le déficit global en personnel technique d'encadrement et personnel de soutien est de - 67,49%. Il est plus marqué à Kidal avec (- 84,62%) et moins perceptible au niveau central . Il convient de préciser que 52 % de l'effectif du personnel au niveau national sont constitués par le personnel d'appui.



Graph 3. Dotation des structures par rapport aux cadres organiques

Pour palier l'insuffisance notoire en personnel technique, des agents provenant de l'APEJ ou d'un recrutement spécial dans la Fonction Publique ont été reçus. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'Appui au Secteur Agricole de Mali (PASAM) trois(03) animateurs de profil élevage sont recrutés à Mopti. Le pourcentage de dotation par rapport aux effectifs prévus dans les cadres organiques par structure est donnée dans le tableau 2.

Tableau 2. Pourcentage de dotation par rapport aux cadres organiques

STRUCTURES	EFFECTIFS PREVUS	EFFECTIFS REELS	ECART (%)
DNPIA	52	52	0,00
Kayes	172	75	-56,40
Koulikoro	182	49	-73,08
Sikasso	205	56	-72,68
Ségou	209	66	-68,42
Mopti	166	32	-80,72
Tombouctou	106	17	-83,96
Gao	86	25	-70,93
Kidal	52	8	-84,62
Bamako	62	40	-35,48
TOTAL	1 292	442	-67,49

1.2.3. Besoins en personnel

Les besoins en personnel technique et agents de soutien exprimés dans le tableau 3 sont importants et varient selon les régions.

Tableau 3 Besoins en personnel par structure et par catégorie

Structures	VIE	TSE	ATE	Adjoint d'Admin istration	Contrôleu r du trésor	Agents de Saisie	Chauffeur	Gardien	Planto n	Manceu vres	Autres agents de soutien	Total
DNPIA	0											0
Kayes	9	16	17	3			3	4				52
Koulikoro	16	10	12	3			2	1		1	22	67
Sikasso	8	25	19	6			6	8	1			73
Segou	8	22	16	1	1		8	7	2	1		66
Mopti	16	14	19	1		1				32		83
Tombtou	32	18	23	2	1			1	2	2		81
Gao	12	28	22	5			2	5				74
Kidal	12	15	19	5			5	2	1	2	23	84
Bamako	4	12	15	3			1	1	2			38
Total	117	160	162	29	2	1	27	29	8	38	45	618

ORGANIGRAMME DE LA DNPIA

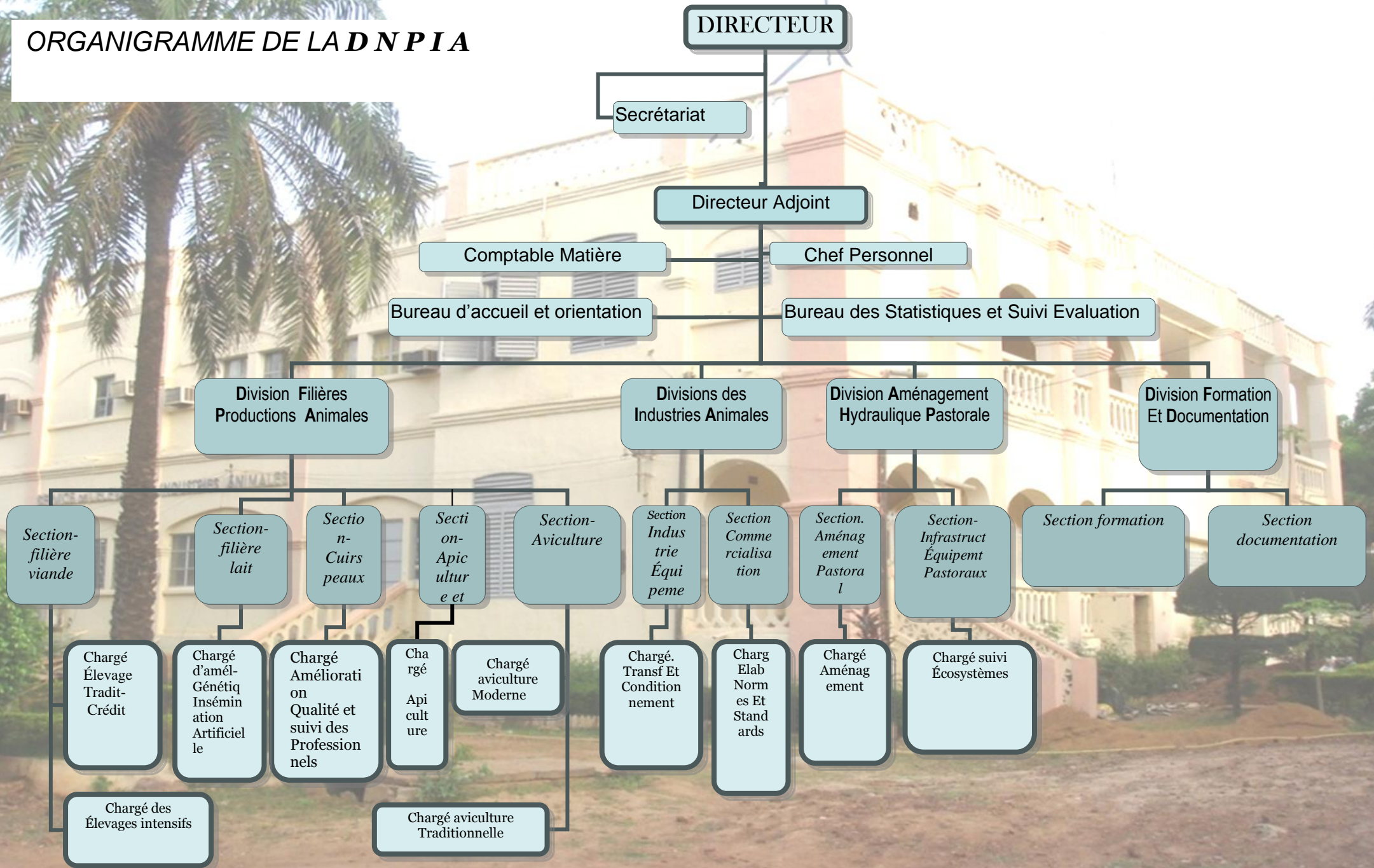


Tableau 4 Situation du personnel technique au 31/12/2011

CORPS	DNPIA	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	TOTAL
Vétérinaires et Ingénieurs d'Elevage	28	9	9	9	11	6	4	6	4	5	91
Ingénieur d'Agriculture et de Génie Rural	1					1					2
Sociologues	1										1
Administrateur des Actions Sociales	0									3	3
Juristes	1										1
Techniciens Supérieur d'Elevage	2	19	25	31	30	12	7	10	1	21	158
Technicien Supérieur d'Agriculture et de Génie Rural						1				1	1
Technicien des Affaires Sociales		1								1	1
Agent Technique d'Elevage	1	37	16	7	13	5	4	7	1	10	101
TOTAL	34	65	50	47	55	24	15	23	6	40	359

Tableau 5 Situation du personnel d'appui au 31/12/2011

CORPS	DNPIA	KAYES	KOULIKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBOUCTOU	GAO	KIDAL	BAMAKO	TOTAL
Comtrôleur des finances	1		1							1	3
Secrétaire d'Administration	1	4	4	3						3	13
Assistant Administratif	2										2
Attaché d'Administration	2					1				2	5
Adjoint d'Administration	2	6		1		2				1	9
Adjoint de finances				2		2				2	1
Chauffeur	3	5	3	4		2	1	2	2	1	18
Gardien		4					1			1	7
Manœuvre						1					1
Planton										1	1
Agent de saisie						1					1
Encadreurs ruraux		2									11
Animatrice Socio culturelle		1									
Agents de collectivité (Conseil de cercle		2									2
Conventionnaires et contractuels	7		11		14	3					29
TOTAL	18	24	19	10	14	12	2	2	2	12	103

1.2.4. *Mouvement du personnel*

Il a été enregistré huit (08) arrivées, trois (03) départs vers d'autres structures, trois (03) décès et quatre (04) admis à faire valoir leur droit à la retraite.

❖ Arrivées

- Bowa **NIOUMANTA**, N° Mle 0419-93-F, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage précédemment en service au Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Sahel Occidental, est affecté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2012-002/MEP-DFM du 23 février 2012 ;
- Famoroké **CAMARA**, N° Mle 0120.475-D, Administrateur de l'Action Sociale de 3^{ème} Classe 3^{ème} Echelon mis à la disposition du Ministère de l'Élevage et de la Pêche est affecté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2011-0189/MEP-DFM du 01 décembre 2011 ;
- Dramane **TOGOLA**, N° Mle 769.50-S, Vétérinaire et Ingénieur d'Élevage précédemment en service à la DRPIA de Kayes, est affecté à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, suivant Décision N°2012-0047/MEP-DFM du 03 avril 2012 ;

Au cours de l'année, douze (12) fonctionnaires stagiaires (3 VIE, 9 ATE), recrutés par la Fonction Publique et mis à la disposition du MEP suivant Décision N°2011-0001/MEP-DFM du 04 janvier 2011 ont été affectés aux PROGEBE, Madiana Diassa et dans les régions de Kayes, Tombouctou, et Gao.

Par Décision N°2011-0203/MEP-DFM, Treize (13) agents contractuels de la Fonction Publique (5 Aides comptables, 2 archivistes, 1 agent agricole, 2 agents Élevage, 2 chauffeurs, 1 standardiste) ont été recrutés et mis à la disposition de la DNPIA et des services déconcentrés.

❖ Départs : Au cours de l'année, la DNPIA a enregistré certains départs :

✓ Vers d'autres Services :

- Mamadou Aliou **SOW**, N°Mle 0133-142-Y, Assistant Administratif de la Catégorie « B » 1^{er} Echelon, précédemment en service à la DNPIA, est mis à la disposition du Secrétaire Général de la Présidence suivant Décision N°2012-000982/MFPGRAP-DNFPP-D2.3 du 30 juillet 2012 ;
- Amadou **TANGARA**, N°Mle 0133-1420-W, Assistant Administratif de la Catégorie « B » 1^{er} Echelon, précédemment en service à la DNPIA, est mis à la disposition du Ministre de la Santé suivant Décision N°2012-000510/MFPGRAP-DNFPP-D2.3 du 16 mai 2012 ;
- Famoroké **CAMARA**,
-

✓ A la retraite

Les agents dont les noms suivent ont été admis à faire valoir leur droit à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2013 suivant Arrêté N°2011-5016/MTFPRE-DNFPP-D4 du 08 décembre 2011 :

- Nouh Amadou **SOW**, N° Mle 48033M, Ingénieur d'Agriculture et de Génie Rural, de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Kamory **KEITA**, N° Mle 27122A, TSE, 2^{ème} Classe, 4^{ème} Echelon, précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;

- Sekou **KEMESSO**, N° Mle 31495H, VIE de Classe Exceptionnelle 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Ibrahima **DIALLO**, N° Mle 34481S, VIE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Aly Amadou **DIALLO**, N° Mle 36354L, VIE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Sekou **KINTA**, N° Mle 31495H, TSE de Classe Exceptionnelle 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségo ;
- Kitiagama **DEMBELE**, N° Mle 34576L, TSE de Classe Exceptionnelle 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Sikasso ;
- Alou **SANGARE**, N° Mle 36583V, TSE de 2^{ème} Classe 4^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Amaye Agaly **CISSE**, N° Mle 0100717B, ATE de 3^{ème} Classe 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségo ;
- Sidy **DIKITE**, N° Mle 0100738A, ATE de 3^{ème} Classe 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Kayes ;
- Mariam **DIARRA**, N° Mle 41558R, ATE de Classe Exceptionnelle 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségo ;
- Abdou Salam **COULIBALY**, N° Mle 45549F, ATE de 1^{ère} Classe 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségo ;
- Baba **MAIGA**, N° Mle 45558R, ATE de 1^{ère} Classe 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Sikasso ;
- Ibrahim Mahamane **TOURE**, N° Mle 45964Y, ATE de Classe 2^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Tombouctou ;
- Seydou **GANAME**, N° Mle 0100737Z, Conseiller Agricole de Catégorie C, 7^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Ségo ;
- Assitan **SY**, N° Mle 62933Y, Secrétaire Dactylo de Catégorie C, 3^{ème} Echelon précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Koulikoro ;
- Macouta **DAMBA**, N° Mle 68071R, Adjoint de Secrétaire précédemment en service à la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales ;
- Anta **DIALLO**, N° Mle 76158B, Adjoint de Secrétaire, précédemment en service à la Direction Régionale des Productions et des Industries Animales de Mopti ;

❖ Décès

- Sékou M. **TALL**, Technicien d'élevage, N° Mle 367-00A, classe exceptionnelle, 3^{ème} échelon précédemment Chef SLPIA de Bandiagara ;
- Lassana **SANOGO**, Technicien d'élevage, N° Mle 365-67-B, 2^{ème} classe, 2^{ème} échelon, précédemment Chef SLPIA de Bankass ;
- Youba **KONATE**, VIE, N° Mle 489-49-f, précédemment chef SLPIA de Kadiolo ;
- Ibrahim **TRAORE**, N° Mle 0131-340-a, précédemment chauffeur à la DRPIA du District de Bamako.

Le tableau 6 récapitule les arrivées et départs enregistrés à la DNPIA et ses structures déconcentrées au cours de l'année.

Tableau 6 Mouvement du personnel

Désignation	VIE	TSE	ATE	Autres	Total
Arrivée	3	2	1	2	8
Départ		1		2	3
Admis à la Retraite	1	2		1	4
Décès	1	2		1	4

❖ **Nominations**

- Mamadou Bernard **CISSOKO**, N° Mle 439.38-T, Vétérinaire et Ingénieur d'Elevage, est nommé Chef de la Division Formation et Documentation suivant Arrêté N°2011-3757/MEP-SG du 16 Septembre 2011 ;
- Modibo **KONE**, N°Mle 318.30-J, Technicien d'Elevage est nommé Chef de Bureau d'Accueil et d'Orientation des usagers suivant Arrêté N°2011-3757/MEP-SG du 16 Septembre 2011 ;

1.3. Infrastructures, logistiques et équipements

1.3.1. Situation des bâtiments

La situation des infrastructures abritant la DNPIA et ses services déconcentrés est donnée dans le tableau 7.

Il convient de noter que les bureaux et logements des SLPIA de Bafoulabé et de Kita, bien qu'affectés par des actes administratifs des préfets des localités concernées, sont encore occupés par les premiers utilisateurs des bâtiments. A Ségou, les SLPIA de San, Niono et Tominian ont été logés auprès des Secteurs de Développement Agricole La DRPIA de Gao et les SLPIA de Gao et Bourem sont logés dans l'enceinte du PADENEM. Il n'existe pas de locaux pour les UAPIA.

1.3.2. Moyens logistiques

Le parc auto a été renforcé par l'acquisition de deux (02) nouveaux véhicules marque « Mitsubishi L 200 » sur financement du budget National , affectés à la Direction Nationale et d'un véhicule TOYOTA Land Cruiser Station Wagon sur finacement du projet PRODEZEM et affecté à la DRPIA de Koulikoro. Des engins à deux (02) roues ont également été acquis et affectés aux agents de terrain. Il s'agit de :

- Sept (07) motos Jakarta du LMIS pour les collecteurs des marchés à bétail de Niamana, TSF, Sikasso, Niéna, Koutiala et Kayes ;
- Trois (03) motos SANILI pour les DRPIA de Koulikoro et du District de Bamako sur financement PTSA ;

Ces investissements en moyens logistiques ont, entre autres, permis de renforcer sensiblement les capacités d'intervention des agents à la base et partant de faciliter la collecte d'informations statistiques de plus en plus complètes et fiables sur le terrain.

Tableau 7 Situation des bâtiments

REGIONS	LOCALITES	NOMBRE	USAGE	ETAT	OBSERVATIONS
Kayes	DRPIA Siège	2	bureau et Logement	Passable	
	Bafoulabé	2	bureau et Logement	"	
	Diéma	2	bureau et Logement	"	
	Kayes	1	bureau	"	
	Kéniéba	2	bureau et Logement	"	
	Kita	2	bureau et Logement	"	
	Nioro	2	bureau et Logement	"	
	Yélimané	1	bureau et Logement	"	
Koulikoro	DRPIA Siège	1	Bureaux DRPIA	Assez bon	A réhabiliter
	Koulikoro	1	Logement Directeur	Bon	
	Banamba	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	A réaliser
	Boron	1	Bureaux	Passable	A réaliser
	Dioïla	1	Bureaux SLPIA	Passable	Rénovation, construction logement et clôture à réaliser
	Massigui	1	Bureaux UAPIA	Médiocre	A réhabiliter
	Béléko	1	Bureaux UAPIA	Médiocre	A réhabiliter
	Kangaba	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	A réhabiliter
	Kangaba	1	Logement chef SLPIA	Passable	A réhabiliter
	Kangaba	1	Bureaux UAPIA	Mauvais	A réhabiliter
	Kati	1	Bureaux SLPIA	Assez bon	à réaliser
	Sanankoroba	1	Bureaux UAPIA	Passable	A réhabiliter
	Baguinéda	1	Bureaux UAPIA	Passable	A réhabiliter
	Ouéléssébougou	1	Bureaux UAPIA	Passable	Réhabilitation
Kolokani	1	Bureaux SLPIA	Mauvais	A réhabiliter	
	Nara		Bureaux SLPIA	Passable	Rénovation et construction de logement chef SLPIA
Sikasso	DRPIA	1	Bureaux	Mauvais	A réhabiliter
	DRPIA	1	Logement	Mauvais	A réhabiliter
	Koutiala	2	Bureaux, logements	Mauvais	A réhabiliter
	Yanfolila	2	Bureaux, logements	Mauvais	A réhabiliter
	Yorosso	1	Bureau	Passable	
	Bougouni	1	Bureau		En partage avec le service local de la Pêche
Ségou	DRPIA Ségou	1	Bureaux	Bon	Trop étroit et insuffisant
	SLPIA Ségou	1	Bureaux	passable	Besoin de réfection

	Barouéli	1		Passable	Besoin de nouveaux bureaux
	Bla	1		mauvais	Réfection
	Macina	1	Bureaux	mauvais	Besoin de nouveaux bureaux
	Niono	1	Bureaux	mauvais	En partage avec le service de l'Agriculture
	San	1	Bureaux	néant	Besoin de nouveaux bureaux
	Tominian	1	Bureaux	néant	Besoin de nouveaux bureaux
Mopti	DRPIA	7	Bureaux	Passable	Elle partage la même cour de l'ex ODEM avec le SLPIA de Mopti, la DRSV, le secteur vétérinaire, la DRA, le PSSA, la DRGR Besoin de réfection
	Mopti	1	Bureaux		A réhabiliter
	Bandiagara	1	Bureaux		Ex CAC de Bandiagara
	Djénné	1	Bureaux	Mauvais	
	Douentza	1	Bureaux	Passable	Ex PGRN
	Téniengkou	1	Bureaux	Passable	Partage le même bureau avec le la Pêche
	Youwarou	1	Bureaux	Passable	Partage le même bureau avec le service Vétérinaire
	Koro	1	Bureaux	Passable	Ex CAC
	Bankass	1	Bureaux	Passable	Partage le même bureau avec le service Vétérinaire
Tombouctou	Tombouctou	1	Logement Ex Directeur de la Réglementation et du Contrôle	Passable	Le siège de la Direction régionale et du service local des Productions et des Industries Animales de Tombouctou vient d'être réfectionné et la réception définitive a été faite, mais les travaux n'ont été exécutés qu'à moitié. (Les murs de clôture, les WC, la climatisation, ventilation, les portes et fenêtres, les installations électriques, la cuisine, l'adduction d'eau sont restés non réparés).
	Gourma-Rharous	1	Bureau	Mauvais	Ce local nécessite une réhabilitation
Gao					
Kidal	DRPIA Siège	1	Bureaux	passable	Maison en bail
	SLPIA-Kidal	1	Bureaux	passable	Maison en bail
	SLPIA-Tessalit	1	Bureaux	passable	Maison en bail
Bamako District	DRPIA Siège	1	Bureaux	Bon	
DNPIA	Bamako	1	Bureaux	Bon	

Tableau 8 Situation des véhicules et autres moyens logistiques

Structures	Désignation	Nbre	Immatriculation	Date Mise En Circulation	Source D'énergie	Affectation	Etat
DNPIA	Camion IVECO	1	0719 AAT	27/07/2002	DIESEL	DNPIA	Bon
	Camion IVECO	1	0720 AAT	27/07/2002	DIESEL	DNPIA	Bon
	Great Wall	1	0260 BAT	04/05/2010	DIESEL	LIAISON	Panne
	TOYOTA	1	7361AAT	14/05/2008	DIESEL	Fonction	Bon
	Nativa	1	CH-1742	03/12/2009	DIESEL	Fonction	Bon
	Mitsubishi	1	CH-5798	03/12/2009	DIESEL	LIAISON	Bon
	Mitsubishi L200	1	CH 2087	03/12/2009	DIESEL	LIAISON	Bon
	Toyota Pick-up DC	1	CH1624	01/06/2009	DIESEL	Véhicule de pool PASAM	Bon
	Mitsubishi L200	1	CH 0691	22/06/2011	DIESEL	LIAISON	Neuf
	Mitsubishi L200	1	CH 0623	22/06/2011	DIESEL	LIAISON	Neuf
Mitsubishi	1	CH-1408	06/11/2008	DIESEL	Fonction	Neuf	
Kayes	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 5661	2009	DIESEL	Direction	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 8047	2009	DIESEL	SLPIA Kayes	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 8011	2009	DIESEL	SLPIA Kita	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 5738	2009	DIESEL	SLPIA Bafoulabé	Bon
	Mitsubishi Double Cabine	1	CH 9404	2009	DIESEL	SLPIA Kéniéba	Bon
	Motos DT	20	Toutes immatriculées	2009	Essence	Kayes(7)- Yélimané(5)- Nioro (4)- Diéma (4)	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9137	01/01/2010	Essence	SLPIA Kita	Bon
	Moto Djakarta	3				Marché à bétail Kayes Nioro Troungoumbé	
Koulikoro	Land Cruiser SW	1	3317 C- IT	2011	DIESEL	DRPIA	Neuf
	Moto Cross A150GY	1	K-9129	01/01/2010	Essence	SLPIA Kangaba	Bon
	Moto DJAKARTA	1		16/02/2011	Essence	Nyamana	Bon
	Moto STAR	1			Essence	Marché Nara	
	SANILI	4			Essence	SLPIA Kati UAPIA Marché bétail 2 Kati Nyamana	Bon Bon Bon
	Motos	41			Essence	Banamba (4) Dioila (2) Kati (12) Kolkani (3) Koulikoro (7) Nara (11) Kangaba (2)	
Sikasso	Toyota double Cabine	1	K-9267	01/01/2010	DIESEL	DRPIA Sikasso	Bon
	Moto Cross A150GY		K-9156	01/01/2010	Essence	Yorosso	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9149	01/01/2010	Essence	SLPIA Sikasso	Bon
	Moto Cross SUPER TONDA DT 125	3		2010	Essence	Kadiolo Kolondiéba Koutiala	Bon Bon Bon
	Moto Djakarta	4		16/02/2011	Essence	Marché à bétail Sikasso (2) Nièna Koutiala	Bon Bon Bon
	Moto Cross 125	2		31/12/2008	Essence	SLPIA Bougouni Yanfolila	Bon
Ségou	Mitsubishi L200		K-9272	01/01/2010	Gasoil	DRPIA	Bon
	Moto Cross A150 GY		K-9153	01/01/2010	Essence	DRPIA	Bon
	Moto Cross SUPER TONDA DT 125	2		2010	Essence	DRPIA Ségou SLPIA Ségou	
	Moto Cross	3		31/12/2008	Essence	SLPIA Ségou Niono Barouéli	Bon
	Moto Cross STAR	3			Essence	Marché à bétail Ségou San Niono	Bon
Mopti	Land Cruiser BJ	1	7431 AAT	01/01/2008	DIESEL	Gasoil	Bon
	Motos Suzuki	4			Essence	Essence	bon
	Moto Cross A150 GY		K-9164	01/01/2010	Essence	Bankas	Bon
	Moto DT 125 Japon	5			Essence	Suivi Bourgouculture Youwarou Ténènkou	Bon

						Douentza Diallobé Djenné	
Tombouctou	Mitsubishi L200	1		01/01/2010	DIESEL	DRPIA	Bon
	Moto Star			2008	Essence	Gossi	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07 /07/2009	Essence	Tombouctou	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07/07/2009	Essence	Bambara Maoude	Bon
	Motos SANILI		LWPPCJ3A	07 /07/2009	Essence	Léré	Bon
	Moto Cross A 150GY		K-9154		Essence	Goundam	
GAO	Camionnette OUMSANG	1	K-6162	01/01/2008	Gasoil	DRPIA	bon
	Moto Cross A 150GY		K-9549	01/01/2010	Essence	Ansongo	Bon
	Yam Cross	3			Essence		Bon
	Motos DT 175	6			Essence		Bon
	Motos CG	1			Essence		Bon
	Motos DT 125	4			Essence		Bon
	Motos SANILI	4		2008	Essence		
KIDAL	Camionnette.OUMSANG	1	K-6163	01/01/2008	DIESEL	DRPIA-Kidal	Bon
	Motos	8			Essence		Bon
	Moto Cross A 150GY	1	K-9141	01/01/2010	Essence	SLPIA Kidal	Bon
Bamako	Camionnette OUMSANG	1	K-6160	01/01/2008	DIESEL	DRPIA	Bon
	Moto Cross A 150 GY	1	K-9163	01/01/2010	Essence	DRPIA	Bon
	Moto Djakarta	2			Essence		Bon
	Moto SANILI	1	CH -4725	2011	Essence	DRPIA	Bon

1.3.3. Situation des matériels et équipements divers

Des matériels informatiques et des équipements divers ont été acquis au courant de l'année. Cette nouvelle dotation rendue possible grâce à l'appui de l'Etat, de l'INSTAT, du PRODEZEM et du PTSA, devrait permettre d'améliorer le cadre de travail et la fonctionnalité de la structure centrale et des structures déconcentrées. Il s'agit de: 55 micro-ordinateurs Compaq écran plat, 55 imprimantes HP 2035, 55 Onduleurs Elite 650 VA (Budget National) ; 1 micro-ordinateur PC et accessoires (INSTAT), 3 micro-ordinateurs écran plat HP et accessoires (PTSA), 1 micro-ordinateur de bureau HP TOUCHSmart et accessoires (PROGEBE), 20 postes téléphoniques, 1 fauteuil ministre, 4 bureaux demi ministre avec retour, 4 fauteuils demi- ministre (Budget d'Etat).

La situation des matériels et équipements divers de la DNPIA et des services déconcentrés est donnée dans le tableau 9.

Tableau 9. Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA

DESIGNATION	DNPIA			KAYES			KOULIKORO			SIKASSO			SÉGOU			MOPTI		
	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat	Nbre	Finance	Etat
Portable HP Compaq 6110	1	USAID	B															
Micro- ordinateur HP 7540	2	USAID	B															
Ordinateur DELL Triniton Afical	3	GRM	B															
Micro-ordinateurs PC	5	USAID					3	-	1B, 2P	1	-	B	2	-	P	3	-	B
Micro-ordinateurs PC+ imprimante				11	PADEPA-KS	Bon										1	PASAM	B
Microordinateur Toshiba							3											
Imprimante LBP 800																		
Vidéo projecteur	1	USAID	B															
Imprimantes HP Laserjet 1300	1	OMBEVI	B															
Imprimantes	2	USAID	B				3	-	1B, 2P									
Imprimantes Laserjet 1100	2	USAID	P															
Photocopieur de grande capacité et accessoires	1	MEP	B															
Photocopieur de grande capacité et accessoires	1	PASAOP	B															
Photocopieur				5	PADEPA-KS	Bon	1	-	P				2	-	P	1	PASAM	B
Ordinateur DELL Optiplex 210 L	1	Météo	B															
Compaq 7500	1	USAID	B															
Dell optiplex 6x 250	1	USAID	B															
Dell 8300	1	Agetic	B															
Imprimante HP Laserjet P2015	1	Agetic	B															
Ordinateur HP L 1706	1	CSLP	B															
Imprimante HP Laserjet P3005 dn	1	CSLP	B															
Ordinateur HP L 1706	1	-	B															
Imprimante HP Laserjet P3005 dn	1	-	B															
micro-ordinateur portable	1	PASAM	B															
micro ordinateurs portables « Toshiba »	12	LMIS	B															

micro-ordinateur portable	1	LMIS	B															
Fax	1	PASAM	B															
appareil photo numérique « Canon »	4	LMIS	B															
Cellulaires « Nokia »	30	LMIS	B															
GPS	27	LMIS	B															
Serveur secondaire	1	LMIS																
Scanner scanjet 5590	1	PASAM																
ordinateur portable Toshiba L550	1	PRODEZEM	B															
microordinateurs écran plat avec accessoires	6	Etat	B															
imprimantes HP 2055	6	Etat	B															
disques externes 500 G	6	Etat	B															
serveur	1	Etat	B															

Tableau 9. (Suite) Situation des matériels et équipements au niveau de la DNPIA et des DRPIA

DESIGNATION	TBOUCTOU			GAO			KIDAL			BAMAKO		
	Nbre	Financement	Etat	Nbre	Financement	Etat	Nbre	Financement	Etat	Nbre	Financement	Etat
Micro-ordinateur portatif				1	PADENEM	B	1	LMIS	Bon			
Micro-ordinateurs PC	1	-	B	1	PADENEM	B				1	-	Bon
Micro-ordinateur Toshiba	1		B									
Ordinateurs + accessoires							1	DDRK	B			
Ordinateurs + accessoires							1	DRSV	P			
Photocopieurs	1	-	Mauvais	1	PASAOP	B	1	PASAOP	B			
Imprimante Laserjet 6L	1	-	B									
Imprimante LBP 800	1		B									
Onduleurs SMART-UPS 700	1	-	En panne									
GPS				04	LMIS	Bon	04	LMIS	Bon			
Téléphone Cellulaire				04	LMIS	Bon	04	LMIS	Bon			
Téléphone Thuraya							01	DDRK	Bon			

1.4. Ressources financières

1.4.1 Etat d'exécution du budget de fonctionnement :

Les ressources financières de la DNPIA proviennent essentiellement du budget d'état composé des crédits de fonctionnement et du budget spécial d'investissement (BSI). Les crédits de fonctionnement déjà très faibles au regard des missions d'encadrement et d'appui conseil dévolues à la DNPIA et à ses démembrements ont connu une diminution importante depuis 2009. (Tableau 10).

Tableau 10. Etat d'exécution du crédit de fonctionnement au 31/12/12 (Unité en FCFA)

STRUCTURES	BUDGET D'ETAT		SUBVENTIONS				TOTAL
	Credit ouvert	Credit dépensé	WAAPP	PDI-BS	PASAM	UABIRA	
DNPIA	366 843 180	357 669 794	35 980 000		3 250 000	42 366 796	763 742 974
Kayes	4 632 000	4 632 000					4 632 000
Koulikoro	7 992 296	600 000					600 000
Sikasso	3 664 000	3 664 000					3 664 000
Segou	6 882 000	9 510 506					9 510 506
Mopti	7 345 400	4 377 500		10 272 080	9 441 000	17 642 506	41 733 086
Tombotou	7 691 380	7 691 380					7 691 380
Gao	6 905 000	6 905 000					6 905 000
Kidal	6 913 000	6 913 000					6 913 000
District	16 645 000	16 645 000					16 645 000
TOTAL	464 643 086	453 264 906	177 167 760	10 272 080	13 681 000	17 642 506	672 028 252

Il faut signaler qu'à cause de la situation politico sécuritaire le Budget Spécial d'investissement (BSI) au profit du Programme Quinquennal d'Aménagements Pastoraux pour un montant de Trois Cent Millions (300 000 000) de FCFA, du Programme de construction des Infrastructures de commercialisation du bétail (Financement PPTE) pour cent vingt millions (120 000 000) de F CFA et la construction des bâtiments DNPIA-DRPIA pour un montant de (250 000 000) de FCFA ont été gelés.

1.4.2 Autres ressources

A ces ressources financières il faut ajouter 52 988 627 FCFA dans le cadre du système d'information des marchés à bétail (LMIS), 7 707 151 FCFA dans le cadre du Projet Elevage comme moyen de subsistance (de L'Union Africaine Bureau Inter africain des ressources animales (L4LP/UA-BIRA), 1.580.000 FCFA dans le cadre du protocole avec le Bureau d'étude Sahel consul de Mopti pour le suivi des abattages d'urgence du CICR (croix rouge Genève) à Tombouctou.

II. FILIERES DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES

2.1. Effectifs du cheptel

L'effectif du cheptel national au 31/12/12 a été estimé à 9 721 300 bovins, 13 081 500 ovins, 18 216 000 caprins, 507 500 équins, 919 700 asins, 96 0000 camelins, 76 500 porcins et 35.000.000 de volailles. Les estimations ont été faites sur la base des données du recensement national du cheptel de 1992 auxquelles ont été appliqués des taux de croît moyens annuels de 3 % pour les bovins, 5 % pour les ovins/caprins, 2 % pour les équins, 2 % pour les asins, 2% pour les camelins et 1 % pour les porcins. Les effectifs de volailles sont obtenus à la faveur des estimations faites par les agents de la DNPIA aux niveaux régional,

local et communal. L'évolution des effectifs au cours des dix dernières années est donnée au tableau 11.

Tableau 11 L'évolution des effectifs du cheptel de 2003 à 2012

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins
2003	7 233 580	8 030 874	11 400 194	242 858	741 936	747 670	68 866
2004	7 450 588	8 432 418	11 970 203	267 605	758 184	841 054	69 623
2005	7 532 000	8 408 000	12 000 000	265 000	919 000	674 000	69 000
2006	7 904 329	9 296 741	13 197 149	324 922	791 756	758 183	71 163
2007	8 141 459	9 761 578	13 593 063	357 414	807 591	852 880	71 875
2008	8 385 703	10 249 657	14 272 716	393 834	825 277	869 305	72 666
2009	8 896 392	11 300 247	15 735 670	478 187	861 820	904 425	74 272
2010	9 163 284	11 865 259	16 522 454	487 751	880 694	922 514	75 015
2011	9 438 182	12 458 522	17 348 576	497 506	899 981	940 964	75 765
2012	9 721 328	13 081 448	18 216 005	507 456	919 691	959 783	76 523

Le tableau 12 présente les effectifs régionaux du cheptel, pendant que le 13 donne l'importance relative des régions en terme de possession du cheptel. Mopti reste de loin la première région d'élevage en bovins avec 28 % des effectifs tandis que Gao vient en tête en ovins et caprins avec respectivement 20,34% et 19,33% des effectifs nationaux. La région de Kayes est par excellence la zone d'élevage des équins, Kidal celle des camélins, Koulikoro et Ségou celles des porcins tandis que Sikasso domine en volailles. De toutes les espèces, la répartition régionale des asins paraît la plus homogène.

Tableau 12 Effectifs du cheptel (en têtes) par espèce et par région au 31/12/12

Structures	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volaille
Kayes	1 035 321	1 514 832	1 533 788	163 755	81 209	2 687	246	6 355 223
Koulikoro	1 395 009	1 092 301	1 932 719	86 724	103 558	9 982	32 235	9 364 172
Sikasso	1 549 580	970 644	1 162 180	2 030	72 104	0	10 299	10 091 556
Ségou	1 096 567	1 142 011	1 808 849	84 340	86 266	768	30 171	6 993 700
Mopti	2 721 972	2 412 220	3 477 436	34 253	134 367	15 741	3 754	2 816 218
Tombouctou	983 799	1 656 111	2 746 974	107 429	178 696	200 019	0	399 124
Gao	837 978	2 660 766	3 521 154	21 719	166 465	222 862	0	262 395
Kidal	69 021	1 582 855	2 001 939	6 749	96 385	507 725	0	119 541
Bamako	32 080	49 710	30 968	457	643	0	45	5 673 668
Total 2012	9 721 327	13 081 451	18 216 006	507 456	919 694	959 784	76 750	35 095 598

Tableau 13 Importance relative (%) des régions en possession des effectifs

Régions	Espèces							
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcins	Volailles
Kayes	10,65	11,58	8,42	32,27	8,83	0,28	0,32	17,29
Koulikoro	14,35	8,35	10,61	17,09	11,26	1,04	42,00	23,02
Sikasso	15,94	7,42	6,38	0,40	7,84	-	13,42	26,02
Ségou	11,28	8,73	9,93	16,62	9,38	0,08	39,31	9,80
Mopti	28,00	18,44	19,09	6,75	14,61	1,64	4,89	7,29
Tombouctou	10,12	12,66	15,08	21,17	19,43	20,84	-	0,77
Gao	8,62	20,34	19,33	4,28	18,10	23,22	-	0,68
Kidal	0,71	12,10	10,99	1,33	10,48	52,90	-	0,31
Bamako	0,33	0,38	0,17	0,09	0,07	-	0,06	14,82
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

2.2. Filière bétail viande

2.2.1 Infrastructures de transformation

Il s'agit des aires d'abattage, des abattoirs, des unités de séchage de viande et des unités de séchage des cuirs et peaux. L'inventaire de ces infrastructures de transformation est donné dans le tableau 14.

Tableau 14 : Infrastructures de production, de transformation, de commercialisation et de conservation/ stockage des produits animaux

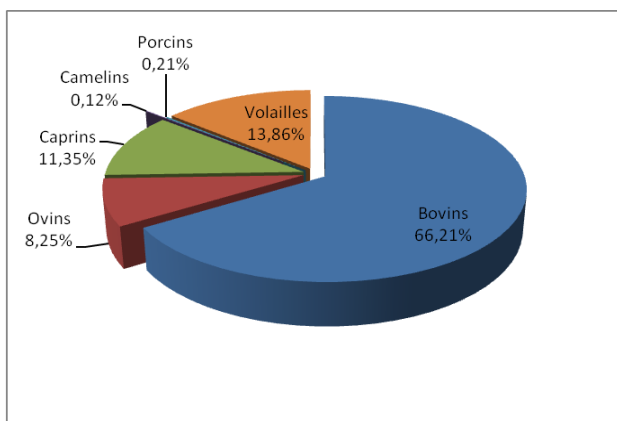
INFRASTRUCTURE	REGIONS									
	Bamako	Kayes	Kkoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tbctou	Gao	Kidal	Total
Production										
Abattoirs	2	1		3	1	1	0		1	9
Aires d'abattage		51	30	71	58	30	25	18	3	286
Tueries de Volailles	20	1		3	4	3				31
Centres d'abattage pour volailles (PDAM)	3	2	3	3	2	1				14
Transformation/Commercialisation										
Etals individuels	270	416	256	256	281	333	117	54	42	2025
Boucheries modernes	2									2
Boucheries collectives	56	9	11	16	18	143	14	5	3	275
Tanneries artisanales	2	77	7	8		22	11	8		135
Tanneries modernes	2				1					3
Mini-laiteries	11		6	3	5	5	3	8	4	45
Centre de collecte de lait	1	2	7	4	5	3	2	2	1	27
Rôtisseries	731	368	560	439	308	381	135	78	15	3015
Séchoirs viande	2		1					6		9
Séchoirs cuirs et peaux	2	3						5		10
Conservation/stockage										
Magasins de stockage cuirs et peaux		1		2	1	1			1	6
Chambres froides pour viande volaille	2	1		1	1					5

L'AFS est en administration provisoire depuis juin 2012

2.2.2 Production de viande

2.2.2.1 Statistiques des abattages contrôlés

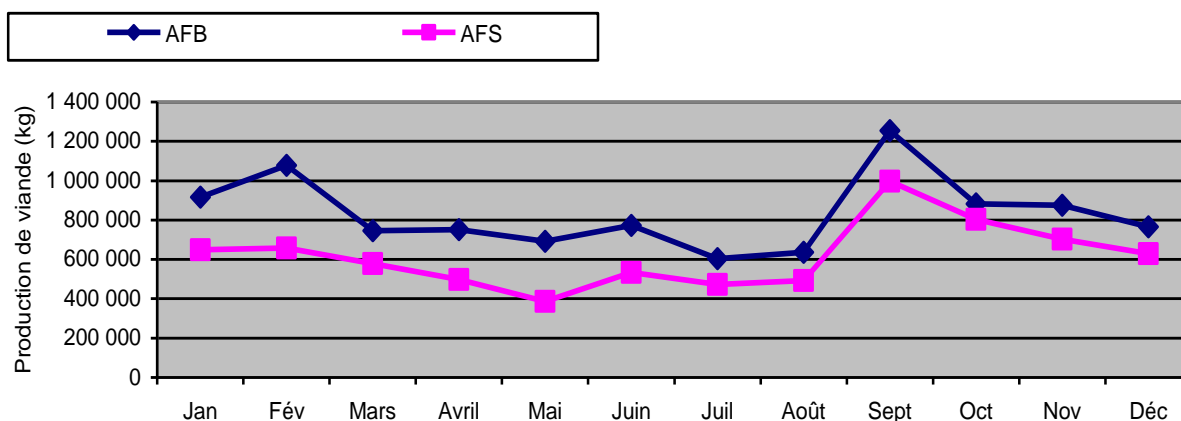
Les effectifs d'animaux abattus et la quantité de viande correspondante par région sont donnés dans le tableau 15. Ainsi, en 2012, il a été abattu dans les différents centres d'abattage régionaux et tueries de volaille du District de Bamako, 328 241 têtes de bovins, 338 005 ovins, 545 199 caprins, 3 679 porcins, 560 dromadaires, 6 031 067 volailles correspondant à 56 684, 275 tonnes de viande contre une production totale contrôlée de 56 273, 730 tonnes en 2011. Cette production équivaut à une augmentation de près de 0,73% contre un taux d'augmentation de l'ordre de 3% prévu dans les actions prioritaires du CSCR 2012-2017. Ce faible taux s'explique en partie par la situation sécuritaire qui prévaut dans le nord du pays et qui n'a pas permis la collecte totale des données sur le terrain et la remonté des informations.



Graph 4. Quantité de viande produite par espèces abattues

De façon générale, la production de viande a été fournie à 66,21% par les bovins, 8,25% par les ovins, 11,35% par les caprins, 0,12% par les camelins, 0,21% par les porcins et 13,86% par les volailles comme illustré dans le graphique 4.

Le District de Bamako demeure le plus grand pourvoyeur en viande bovine avec 46,30% des effectifs de bovins abattus suivi de Kayes et de Koulikoro avec respectivement 15,57% et 14,26%. En ce qui concerne les petits ruminants, Bamako et Kayes sont les principaux centres d'abattage avec respectivement 33,82% et 23,16% des effectifs abattus tandis que les porcins sont essentiellement abattus à Ségou (73,04%), les dromadaires à Kidal et Gao avec respectivement 65,41% et 26,48% des effectifs abattus. Enfin 72,18% des volailles sont abattues dans le District de Bamako.



Graph 5. Evolution mensuelle des abattages de bovins au niveau de Bamako District

Les deux abattoirs frigorifiques implantés dans le District de Bamako assurent à eux seuls près de 45% de la production totale de viande rouge contrôlée (tableau 16). Le pic de production dans lesdits abattoirs se situe au mois de septembre comme illustré dans le graphique 5. Cette situation est consécutive à la forte demande des populations en produits carnés lors des événements religieux qui ont lieu au cours de l'année (Ramadan). La plus faible production a été obtenue pendant la période de mai à juillet.

Tableau 15. Statistiques régionales d'abattage au cours de l'année (Unités : têtes et kg)

REGIONS	ESPECES												TOTAL
	BOVINS		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		PORCINS		VOLAILLES		
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
Kayes	48 141	5 845 154	79 167	1 263 224	101 647	1 309 038	45	11 575	0	0	206 610	383 739	8 812 730
Koulikoro	54 097	5 351 855	34 445	506 091	85 704	1 015 904	0	0	259	8 678	618 986	777 186	7 659 714
Sikasso	34 800	3 668 137	32 789	365 658	75 069	777 271	0	0	0	0	271 736	588 807	5 399 873
Ségou	27 044	2 794 854	47 469	394 179	87 682	989 646	42	5 805	3 420	109 570	182 452	172 911	4 466 965
Mopti	17 118	1 985 964	9 621	134 556	28 958	347 186	232	12 385	0	0	27 415	20 563	2 500 654
Tombouctou	2 345	272 053	3 271	51 453	3 307	41 886	9	1 460	0	0	15 660	18 602	385 454
Gao	1 680	207 132	2 214	27 417	7 387	84 235	154	25 021	0	0	2 412	24 969	368 774
Kidal	201	28 720	1 488	24 080	1 457	19 702	78	14 040	0	0	361	434	86 976
Bamako	142 815	17 377 800	127 541	1 909 455	153 988	1 847 856	0	0	0	0	4 705 435	5 868 024	27 003 135
TOTAL 2012	328 241	37 531 669	338 005	4 676 113	545 199	6 432 724	560	70 286	3 679	118 248	6 031 067	7 855 235	56 684 275
TOTAL 2011	315 644	36 001 225	374 585	5 616 740	658 793	7 740 414	1 817	320 675	4 802	175 130	5 442 647	6 419 546	56 273 730
Variation (%)	3,99	4,25	-9,77	-16,75	-17,24	-16,89	-69,18	-78,08	-23,39	-32,48	10,81	22,36	0,73

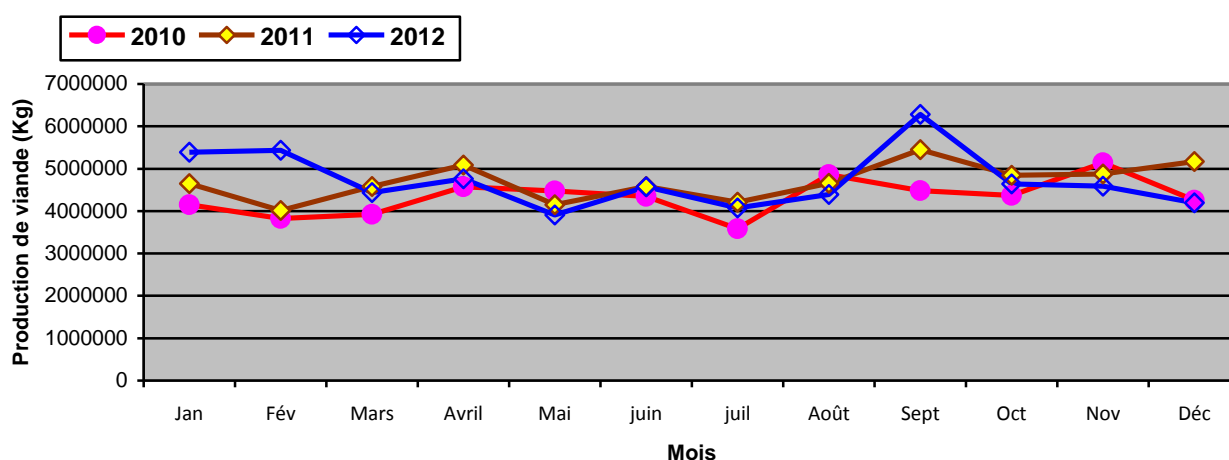
NB : Les chiffres d'abattage observés dans les 3 régions du nord sont du 1^{er} trimestre 2012.

Tableau 16. Statistiques des abattages contrôlés dans le District de Bamako (Unités : têtes et kg)

DESIGNATION	CENTRES	ESPECES						TOTAL
		BOVINS		OVINS		CAPRINS		
		Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids	
Bamako District	Abattoir Frigorifique Bamako	81 137	9 976 440	113 649	1 704 735	148 471	1 781 652	13 350 267
Bamako District	Abattoir Frigorifique Sabalibougou	61 678	7 401 360	13 892	204 720	5 517	66 204	7 495 491
TOTAL		142 815	17 377 800	127 541	1 909 455	153 988	1 847 856	20 845 758

L'évolution annuelle de la production totale contrôlée de viande de 2010 à 2012 est représentée sur le graphique 6. En effet, le volume des abattages contrôlés s'est maintenu à un niveau relativement constant au cours de ces trois dernières années avec des pics de productions enregistrés à la veille de certaines manifestations religieuses qui ont eu lieu durant ladite période. Cette hausse de production conjoncturelle s'explique par une forte demande des populations en produits carnés consécutive à ces événements. Mais le pic le plus important a été obtenu en 2012 et le plus faible en 2010. Ceci dénote une amélioration constante du dispositif de collecte des données en dépit de l'insuffisance de moyens humains et matériels. La moyenne inter annuelle au cours des trois années est d'environ 50.000 tonnes de viande. La plus faible production a été obtenue au mois de décembre reflétant la baisse habituelle de la demande constatée après la fête de Tabaski.

Le détail des statistiques mensuelles d'abattages contrôlés est résumé dans le tableau A1 en Annexe.

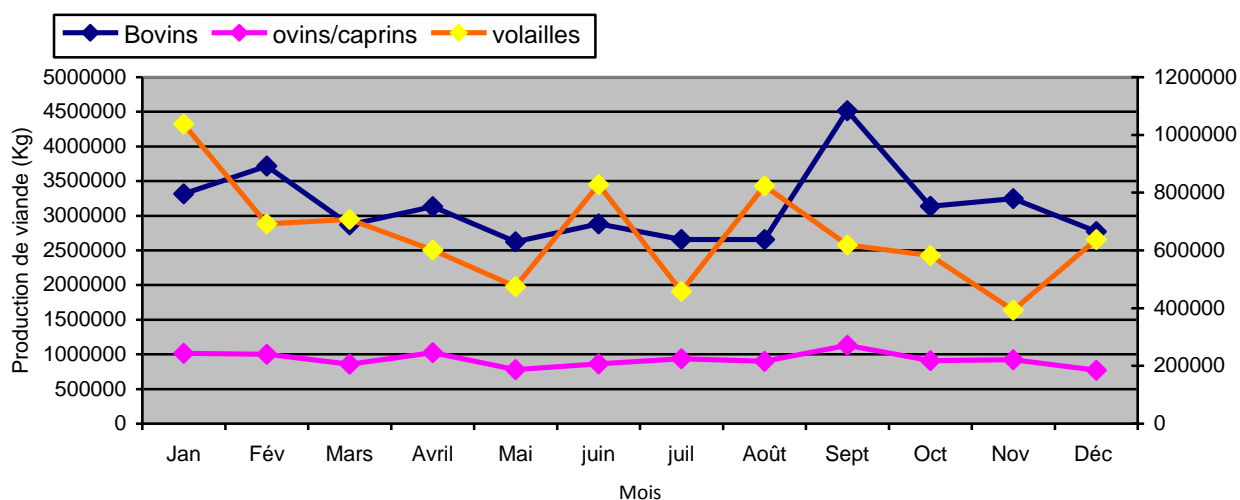


Graph 6. Evolution mensuelle de la production de viande contrôlée de 2010 à 2012

L'évolution mensuelle de la production spécifique de viande est illustrée par le graphique 6 où les productions de la volaille sont rapportées sur l'axe secondaire des ordonnées tandis que les autres espèces sont sur l'axe principal.

La production de viande bovine connaît une allure bimodale avec des pics en septembre et novembre. Celles des petits ruminants sont presque uniformes le long de l'année avec un certain pic constaté au mois de septembre. La plus grande variation a été constatée au niveau de la courbe de production de la chair de volaille. Le volume d'abattages enregistrés au cours de l'année varie d'un mois à un autre. toutes fois on peut remarquer une certaine hausse au mois de janvier en raison certainement de l'augmentation de la demande en fin d'année.

La tendance des différentes statistiques enregistrées en fin d'année est à la baisse exceptée les abattages de volailles. Ces statistiques ne tiennent pas compte des abattages familiaux qui ont lieu en dehors des centres réguliers d'abattages d'animaux. Aussi, pour mieux apprécier la production de viande qui puisse intégrer les abattages effectués par les ménages lors des cérémonies religieuses, des dispositions sont en cours en rapport avec la CPS-SDR et l'INSTAT pour renforcer le dispositif actuel de collecte des données sur le terrain et faciliter la remontée des informations.



Graph 7. Evolution mensuelle de la production de viande par espèce au cours de l'année

2.2.2.2 . Suivi des activités d'embouche

Le suivi des activités d'embouche concerne essentiellement les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako qui bénéficient du financement du « Fonds d'Embouche MEE ». La procédure consiste à transmettre les dossiers initiés par les différents GIE, Coopératives et Associations d'éleveurs à la DNPIA pour analyse et sélection de dossiers éligibles. Après, les dossiers sélectionnés sont soumis au Comité de Prêt BNDA-DNPIA pour financement.

Ainsi, au cours de la campagne 2011-2012, 64 dossiers éligibles ont été soumis à l'examen du Comité de Prêt BNDA-DNPIA sur lesquels 31 ont été retenus pour financement. Le fonds disponible à la date du comité des prêts du 18/10/11 s'élevait à 80.440.155 F CFA (Quatre vingt millions quatre cent quarante mille cent cinquante cinq francs CFA) sur lesquels 70.000.000 FCFA (soixante dix millions de francs FCFA) ont pu être mobilisés. Le taux de remboursement à la date du comité des prêts du 18/10/11 est de 96,02%. Les effectifs d'animaux engraisés sur le fonds MEE sont de 625 têtes de bovins et 260 d'ovins. (Tableau 19).

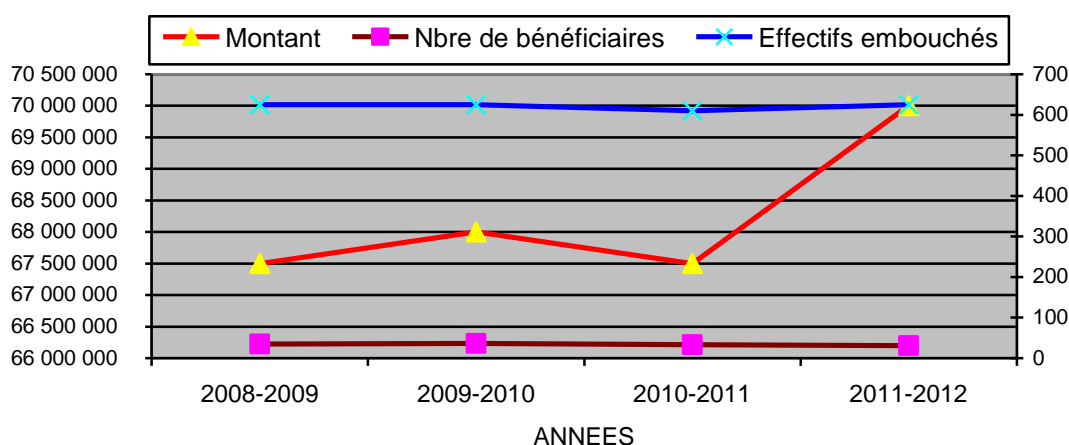
Tableau 17. Prêt embouche sur fonds MEE 2011-2012 (Unité : Têtes et FCFA)

Structures	Bénéficiaires (Nombre D'associations)	Montant Alloué (FCFA)	Bovins		Ovins	
			Effectifs Embouchés	Montant (FCFA)	Effectifs Embouchés	Montant (FCFA)
Koulikoro	15	33.500.000	285	28.500.000	200	5.000.000
Ségou	8	23.000.000	230	23.000.000		
Sikasso	2	2.000.000	20	2.000.000		
Kayes	3	3.500.000	25	2.500.000	40	1.000.000
Bamako	3	8.000.000	65	6.500.000	60	1.500.000
Total 2012	31	70.000.000	625	62.500.000	300	7.500.000
Total 2011	33	67.500.000	610	61.000.000	260	6.500.000
Ecart(%)	-6%	3,7	2,46%	2,46%	15,38%	15,38%

En 2011-2012, trente un (31) dossiers ont été financés pour un montant de soixante dix millions de francs CFA(70.000.000 FCFA) contre trente trois (33) dossiers pour soixante sept millions cinq cent mille francs CFA(67.500.000 FCFA) en 2010-2011. Ces écarts s'expliquent par le

fait que les clients ayant remboursé leurs prêts à l'échéance obtiennent, dans la mesure du possible, une augmentation à la campagne suivante.

L'évolution annuelle du fonds MEE présenté dans le graphique 8 permet d'apprécier l'importance du nombre d'associations bénéficiaires et des effectifs de bovins embouchés au cours des quatre (04) dernières années de 2008 à 2012. Le nombre d'animaux embouchés sur prêt et le nombre d'associations bénéficiaires sont portés sur l'axe secondaire des ordonnées dans le graphique. Ainsi, vu le nombre de plus en plus croissant des demandes de financement, le fonds devient nettement insuffisant pour satisfaire aux besoins des opérateurs. Ceci, dénote non seulement le faible niveau de crédit octroyé par association, mais également de la faible capacité financière des promoteurs à satisfaire les besoins du marché en dépit d'une augmentation des besoins de la population en cette catégorie d'animaux, d'où la nécessité de mettre à la disposition des professionnels du secteur bétail viande, un fonds de crédit beaucoup plus important. Le fonds d'appui au développement de l'élevage dont les premières idées ont été émises lors de la rencontre de Monsieur le Ministre de l'Élevage et de la Pêche avec les professionnels du sous secteur, pourrait être une alternative pour renforcer le système actuel de financement des filières de productions animales.



Graph 8. Evolution du niveau de crédit octroyé entre 2008 et 2012

En dehors du financement MEE, des opérations d'embouche ont été menées à titre individuel à Kayes, Tombouctou et Gao par des opérateurs privés sur fonds propres ou avec l'appui financier de certaines institutions de micro finances dans les zones respectives (BNDA, Nyesiguiso, Kondo Jigima, Jigiyasoba). Cette activité représente de nos jours une source de revenus importante pour les populations (Tableau 20). Les animaux embouchés sont préférentiellement destinés au marché de Bamako et à l'exportation vers le Sénégal. L'embouche des petits ruminants est faite principalement par les femmes et les jeunes en prélude à la fête de Tabaski ou d'autres manifestations religieuses. Ce faisant, des ventes promotionnelles de moutons ont été organisées par le PADESO dans quatre communes du District de Bamako et à Kayes au profit de 26 Sociétés Coopératives dont 3 groupements de femmes de Dilly, Nara-Est et du Kaarta pour un effectif de 701 bovins, 4.866 béliers vendus par les éleveurs avec l'appui financier de la BMS.

Le nombre total d'animaux engraisés et suivis au cours de la période est estimé à 30000 bovins, 35000 ovins, 8000 caprins, 4000 porcins. Cependant, le manque de ressources financières et la faible disponibilité et le prix prohibitif des aliments bétail constituent des handicaps importants au développement de l'activité.

En Perspective de la campagne 2012-2013, 33 dossiers ont été reçus et traités. Le montant des octrois s'élève à 74.000.000 F CFA (soixante quatorze millions de francs CFA).

Tableau 18. Nombre d'animaux engraisés hors financement MEE (unités : têtes)

Regions	Localités/Sites	Source de financement	ESPECES					
			Bovins		Ovins		Caprins	Porcins
			Nbre	Monatant	Nbre	Monatant		
Koulikoro	Koulikoro		970		1 240		50	
	Banamba		413		813		-	
	Kati		19 200		17 040		6 950	
	Kolokani		1 606		3 390		1 895	5 114
	Nara		899		231		-	
S/Total			23 088	0	22 714	0	8 895	5 114
Kayes	Kayes		1 248		1 605			
	Yélimané		778		3 664			
	Nioro		75		65			
	Diéma		3 233		773			
S/Total			5 334	0	6 107	0	0	0
Sikasso	Koutiala		1 195		1 650			
	Sikasso		642					
S/Total			1 837	0	1 650	0	0	0
Ségou	Bla	BNDA et fonds propres	185	17 000 000	22	1 000 000	-	-
	Macina	Fonds propres	802		1133		410	
	San	BNDA et fonds propres	58	6 790 000	250	18750000		
	Ségou	Fonds propre	305	29105000	22	400000		
	Tominian	Fonds propre	165	20 200 000	180	8 550 000	160	370
	Niono	BNDA	45	12000000				
S/Total			1560	85095000	1335	9550000	410	370
TOTAL			31 819	85 095 000	31 806	9 550 000	9 305	5 484

2.2.3 Suivi de l'exécution du Plan d'urgence

Pour faire face à la situation défavorable de la campagne pastorale 2011-2012, la DNPIA a suivi l'exécution du Plan d'urgence d'atténuation des difficultés alimentaires élaboré par le Ministère de l'Élevage et de la Pêche et adopté par le Gouvernement lors de la session ordinaire du Conseil des ministres du mercredi 30 novembre 2011. Ce plan prend en compte les aspects d'insécurité alimentaire des populations animales. Il comporte :

- des actions de communication et de sensibilisation pour un coût de 50 millions ;
- l'achat et le transport de 5000 tonnes d'aliment bétail et de pierres à lécher pour 1.000.000.000 FCFA pour faire face aux besoins alimentaires immédiats du cheptel pour les mois de décembre 2011 et janvier 2012;
- l'acquisition de 9 500 tonnes d'aliment bétail et de pierres à lécher pour un montant 2.000.000.000 FCFA pour faire face aux besoins alimentaires à partir du mois de février 2012 ;
- des actions de protection de la santé animale et de la santé publique vétérinaire pour un coût total de deux milliards cinq cent millions (2.500.000.000) F CFA ;
- des actions de promotion des productions animales : réhabilitation et réalisation des points d'eau, surcreusement des mares, distributions de semences de cultures fourragères, aménagements pastoraux pour un coût total de six milliards (6.000.000.000) F CFA ;
- des actions relatives à la mise en place d'un fonds pour la gestion rationnelle des troupeaux "Déstockage", d'une ligne de crédit commercial et attractif en vue de la commercialisation et de la transformation des produits d'élevage pour un coût global de quatre milliards (4 000 000 000) F CFA (ligne de crédit commercial attractif).

L'état d'exécution du plan d'urgence est résumé dans le tableau 17.

Tableau 19. Situation de distribution de l'aliment à la date du 31/12/2012

Régions	cercles	localités	Quantités reçues (en tonnes)
Lancement à Bamako*	Diéma	Diéma	120
	Marché à bétail	Niamana	80
	Marché à bétail	Sans Fil	80
	Madina Diassa	O.N.D.Y.	40
	Sotuba	I.E.R	50
S/Total 1			370
Mopti	Mopti	05 communes	220
	Djenné	10 communes	365
	Douentza	01 commune	50
S/Total 2			635
Ségou	Niono	Nampala	40
S/Total 3			40
Kayes	Kayes	20 communes	720
	Nioro	16 communes	600
	Diéma	15 communes	440
	Kita	03 communes	120
S/Total 4			1880
TOTAL			2 925

En plus de ce programme, d'autres appui ont pu être appppp

2.2.4 Suivi des unités de productions d'aliment bétail

Il existe deux grandes unités industrielles de fabrication d'aliment pour le bétail : « HUICOMA » et « Grands Moulins » à Koulikoro. La production d'aliment bétail de l'usine HUICOMA s'est arrêtée après un mois de fonctionnement. La privatisation de cette usine a entraîné une prolifération de presses privées à travers le pays dont les plus importantes sont résumées dans le tableau 18. La nouvelle unité d'aliment bétail des grands moulins d'une capacité de 100.000 tonnes par an d'aliment bétail a produit 60 550 tonnes au cours de l'année.

Tableau 20. Unités de productions d'aliment bétail (voir Directeur)

N°	LOCALITE	NOM_UNITE DE FABRIQUE	TYPE D'ALIMENTS COMMERCIALISES	CAPACITE DE PRODUCTION (Tonnes)	QUANTITE PRODUITE (Tonnes)	PRIX DE VENTE (FCFA/Tonne)
1	Koulikoro	HUICOMA ¹	Aliment bétail			
2	Koulikoro	GRANDS MOULINS	Aliment bétail	100 000	60 550	
4	Niaréla		Maïs graines			17 500
5	Zone Industrielle	Remoulage de blé	Aliment bétail			3 500
6	Ségou	Huilerie Bâ Mariama HBM	Aliment bétail	43 200		
7	Ségou	Huilerie Cotonnière Alima KONE	Aliment bétail	48 000		
8	Ségou	La Sahélienne Huilerie et Savonnerie SHS	Aliment bétail	36 000		
9	Ségou	Huilerie Cheick Oumar DIALLO HCOD	Aliment bétail	2 700		
10	Ségou	Société Malienne d'Industrie Végétal d'aliment Bétail SOMIVAB	Aliment bétail	9 000		
11	Ségou	COOPRAV	Aliment Volaille	1 800		

¹ L'usine est présentement en arrêt de production

2.2.5 Amélioration génétique

Dans le domaine de l'amélioration des systèmes de production les actions suivantes ont été menées dans le cadre du :

PROGEBE : le dispositif de suivi zoo sanitaire relatif aux troupeaux de multiplication de petits ruminants (40 troupeaux d'ovins, 40 troupeaux de caprins) a été renforcé . L'objectif étant à terme la promotion du Bétail Ruminant Endémique à travers la mise en place d'un programme d'amélioration génétique basé sur la sélection des animaux à noyau ouvert dans les différents sites retenus dans le cadre du PROGEBE-Mali. Les données collectées concernent les pesées, les événements (sorties, entrées), les interventions sanitaires. L'analyse des données a permis d'avoir des informations sur le taux d'exploitation du cheptel, la structure des troupeaux, les niveaux de production de lait, et l'intervalle entre vêlages.

PADEPA-KS : l'introduction de dix huit (18) unités de production de poussins wassachiè (2 coqs et 11 poules) dont 9 à Kayes et 9 à Kita ; Vingt (20) Coqs améliorateurs wassachiè ont été introduits dans le cercle de Kita ;

2.2.6 Commercialisation du bétail et de la volaille.

2.2.4.1. Mouvement des marchés

- **Offre, demande et vente**

Les mouvements commerciaux des animaux sur le territoire national sont suivis sur **60** marchés. La situation des effectifs d'animaux présentés et vendus par région et par espèce est donnée dans le tableau 19.

Les marchés à bétail ont été régulièrement approvisionnés au cours de l'année. Toutefois, les effectifs présentés sont en nette diminution pour toutes les espèces par rapport à 2011. Le taux moyen de vente enregistré a varié de 38,66% chez les asins à 85,66% chez la volaille. Les taux de vente les plus importants observés chez les bovins ont été enregistrés à Kidal et Kayes avec respectivement 84,47% et 77,22% et les plus bas à Bamako District avec 56,35%. Par contre chez les ovins, les taux de vente les plus élevés ont été observés à Kidal et à Mopti avec respectivement 87,97% et 73,91%. Les données n'ont pas pu être régulièrement collectées au niveau des zones nord du pays.

En Février 2008, la Direction Nationale de Productions et des Industries Animales (DNPIA) et l'Observatoire du Marché Agricole (OMA) ont mis en place un Système d'Information du Marché à Bétail « LMIS » (Livestock Market Information System) avec l'appui technique et financier de l'Institution de Recherche Agri Life /TAMU et de l'USAID/Mali. Ce système représente la première phase d'un vaste Projet « Mali Livestock and Pastoralist Initiative » ou Projet de Développement de l'Élevage et du Pastoralisme au Mali, financé par l'USAID/Mali et qui intéresse d'autres Structures techniques et les Professionnels du sous secteur de l'Élevage.

Le LMIS a cette particularité d'utiliser au maximum les Technologies de l'information et de la Communication (TIC) pour collecter, transmettre, traiter et analyser les données sur les marchés à bétail, en rapport avec l'OMA. C'est ainsi qu'un Serveur principal et un secondaire (gros Ordinateurs) ont été mis en place à l'OMA et à la DNPIA pour le transfert par les Cellulaires (par SMS) des données collectées sur les marchés à bétail retenus. Ce qui constitue une base de données sûre.

Le LMIS couvre l'ensemble des 8 Régions du Mali et le District de Bamako. Les 31 marchés suivis sont ainsi repartis : 1 à Bamako ,3 à Kayes,3 à Koulikoro , 3 à Sikasso ,3 à Ségou ,4 à

Mopti ,5 à Tombouctou, 6 à Gao et 3 à Kidal. L'objectif global du LMIS est d'améliorer la commercialisation du bétail au Mali en aidant les professionnels (Eleveurs et marchands) a prendre de bonnes décisions (en matière de commercialisation) en mettant a leur disposition en temps réel des informations fiables. Plus spécifiquement il s'agit de :

- collecter et de transférer par messages SMS les données sur l'offre (nombre de présentés) et les prix des vendus sur les 31 marchés suivis ;
- intégrer les marchés grâce une méthodologie de collecte unique pour tout le système ;
- améliorer et accroître la pertinence analytique des données ;
- intégrer le LMIS dans le réseau des systèmes d'information déjà existants au Mali

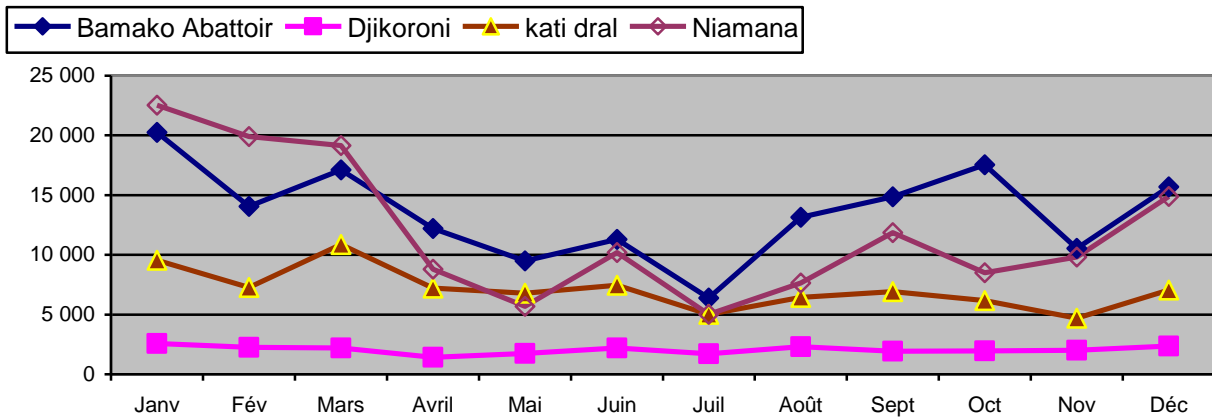
Renforcer les capacités des agents du dispositif et des professionnels (y compris les femmes), sur le LMIS et notamment sur les TIC.

Tableau 21. Synthèse des approvisionnements des marchés à bétail contrôlés au cours de l'année 2012

REGIONS	ESPECES																	
	BOVINS			OVINS			CAPRINS			ASINS			CAMELINS			VOLAILLE		
	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	P	V	%	Présentée	Vendue	%
Kayes	97578	75346	77,22	164692	118644	72,04	136213	97822	71,82	13014	4726	36,31	0	0	0	272774	236070	86,54
Koulikoro	383115	280939	73,33	406297	288824	71,09	240012	180993	75,41	24166	6242	25,83	0	0	0	962671	863410	89,69
Sikasso	109990	74697	67,91	147689	83488	56,53	75734	64293	84,89	7376	1352	18,33	0	0	0	5282192	4916691	93,08
Ségou	264579	198907	75,18	430693	311555	72,34	318967	245849	77,08	18485	7746	41,90	0	0	0	840888	781772	92,97
Mopti	106147	77945	73,43	162028	119748	73,91	120551	95288	79,04	8694	4333	49,84	1797	395	21,98	254399	250120	98,32
Tombouct	11221	7816	69,66	18573	11527	62,06	11236	7755	69,02	625	337	53,92	2076	1258	60,60	20582	18104	87,96
Gao	7259	4319	59,50	10447	6874	65,80	11211	6510	58,07	1129	502	44,46	3098	1852	59,78	2365	2158	91,25
Kidal	758	638	84,17	7962	7004	87,97	6267	5603	89,40	0	0	0	1337	1169	87,43	558	339	60,75
Bamako	187230	105500	56,35	1913587	796536	41,63	930728	418218	44,93	0	0	0	0	0	0	7487380	5271789	70,41
TOTAL	1167877	826107	70,75	3261968	1744200	67,04	1850919	1122331	72,19	73489	25238	38,66	8308	4674	57,45	15123809	12340453	85,66
2011	1318072	873077	66,24	3502492	1964211	56,08	1996581	1464870	73,37	58093	24402	42,01	46776	28978	61,95	30149401	26163300	86,78
Variation (%)	-11,40	-5,38	6,81	-6,87	-11,20	19,54	-7,30	-23,38	-1,61	26,50	3,43	-7,97	-82,24	-83,87	-7,27	-49,84	-52,83	-1,29

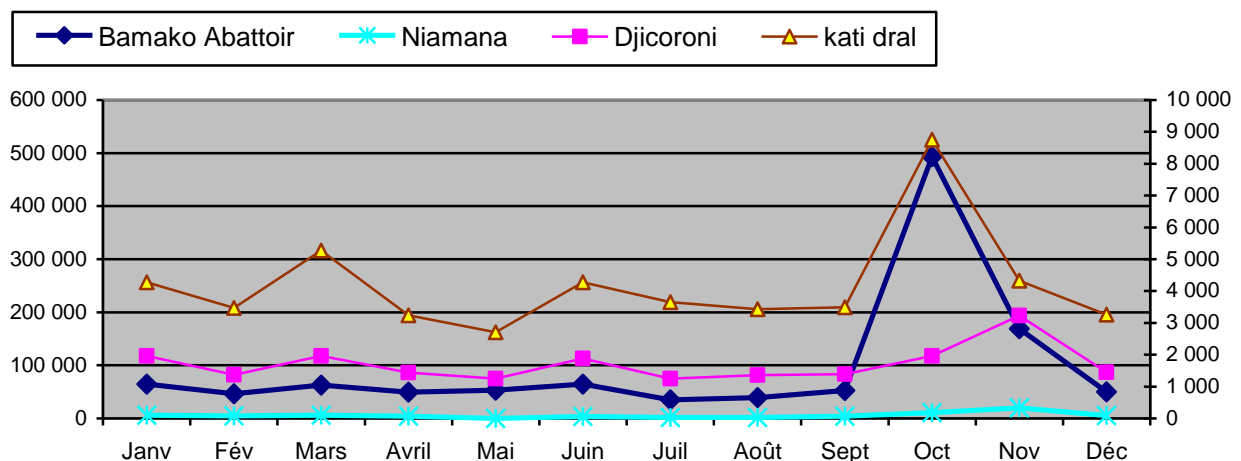
P : Présentés
V : Vendus
% : Taux de vente

Les graphiques 9 et 10 illustrent l'évolution mensuelle de la commercialisation des bovins et des ovins sur certains marchés terminaux de Koulikoro et du District de Bamako suivis au cours de l'année. Le marché de Bamako Abattoir et Niamana représentent les principaux marchés à bétail où l'offre en bovins a été la plus importante. Pour les petits ruminants, le marché à bétail de Bamako Abattoir a été le mieux approvisionné.



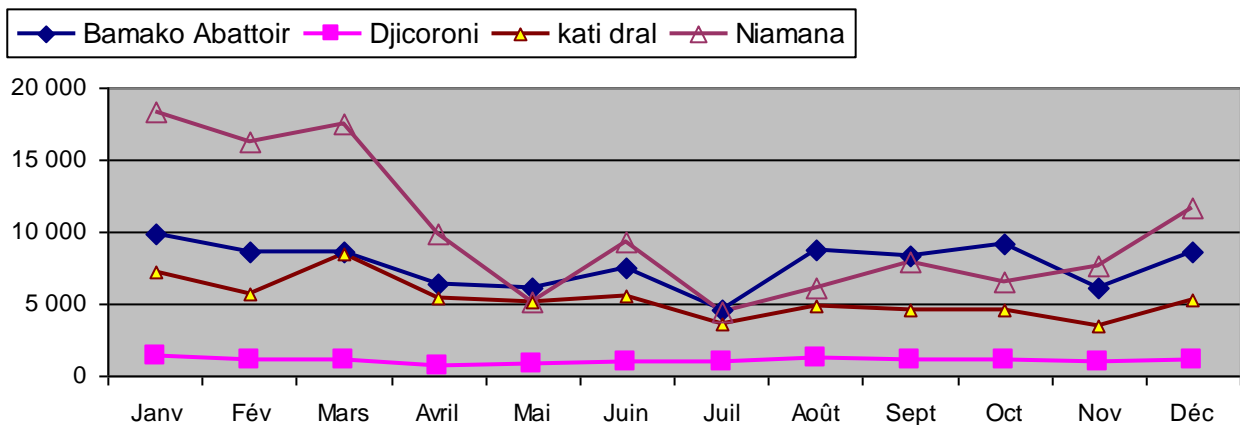
Graph 9. Evolution mensuelle de l'offre de bovins dans la région de Koulikoro et Bamako District

De façon générale, les effectifs présentés sur les différents marchés ont enregistré une augmentation sensible du fait d'une demande plus grande à la veille de certaines manifestations religieuses.



Graph 10. Evolution mensuelle de l'offre de petits ruminants à Koulikoro et Bamako District

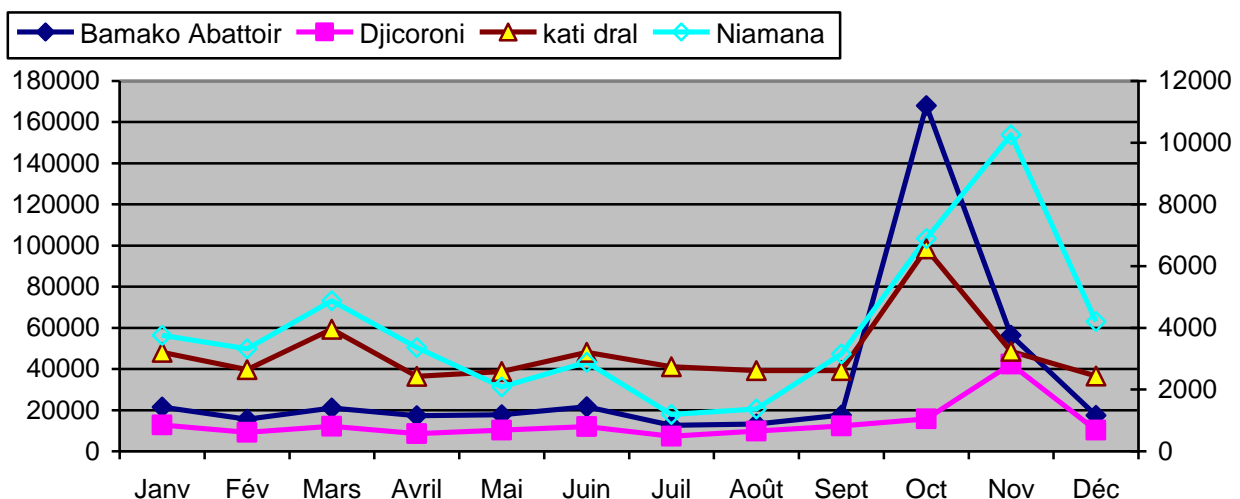
La demande illustrée par le nombre d'animaux vendus a suivi à peu près la même tendance que l'offre. L'offre de petits ruminants la plus importante a été enregistrée au mois de novembre à cause probablement des préparatifs de la fête de Tabaski. Sur le graphique 10, l'offre des animaux sur les marchés à bétail de Djikoroni et de Kati dral est portée sur l'axe secondaire des ordonnées à droite.



Graph 11. Evolution de la demande de bovins sur les marchés à bétail

Le niveau de la demande en petits ruminants a été stable tout au long de l'année jusqu'en octobre. Des demandes plus importantes ont été signalées à partir de la fin d'octobre et ce jusqu'en fin novembre.

Sur le graphique 12, la demande des petits ruminants sur les marchés à bétail de Djicoroni, Kati draal et Niamana est portée sur l'axe secondaire des ordonnées à droite.



Graph 12. Courbe de tendance de l'offre des petits ruminants

- **Prix des animaux vendus**

Les prix moyens des différentes catégories d'animaux vendus dans les différentes Régions sont donnés dans le tableau 21. En moyenne, le prix du bœuf de boucherie a varié de 135 000 FCFA au marché de Bourem à 302 000 FCFA à Barouéli. L'ovin mâle adulte a coûté entre 24 000 FCFA à Ansongo à 104 000 FCFA au marché de Sabalibougou. De façon générale, les prix pratiqués sur les différents marchés sont en augmentation par rapport à ceux de l'année dernière. (Tableau 22). Ils ont varié en moyenne de deux cent onze mille neuf cent quatre vingt (211 980) FCFA pour le bœuf de boucherie, quarante sept mille sept cent douze (47 712 FCFA) pour le bélier, Vingt six mille trente six pour le bouc (26 036) FCFA, trente neuf mille quatre (39 004 FCFA) pour le boudet, Cent quatre vingt treize mille deux cent quatorze (193 214) FCFA pour le camelin et deux mille trente six (2 036) FCFA pour le coq.

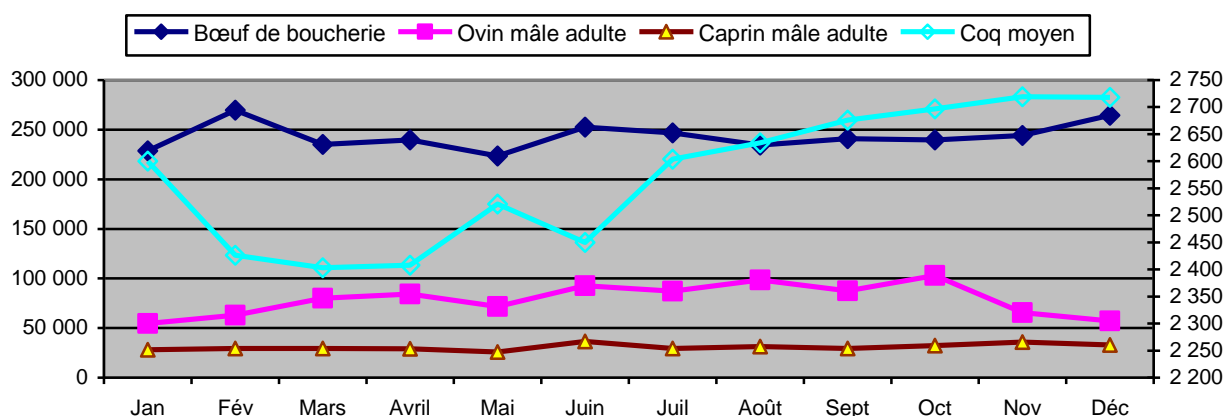
Tableau 22 Prix moyens (en FCFA) des animaux vendus par espèce et par région

REGIONS	CATEGORIES						Coq
	Bœuf de boucherie	Ovin mâle adulte	Caprin mâle adulte	Asin mâle adulte	Camelin mâle adulte	Equin mâle adulte	
Kayes	192 505	42 396	27 374	39 055	ND	136 000	2 430
Koulikoro	251 356	53 271	32 684	38 820	ND	191 250	2 031
Sikasso	199 852	32 250	20 475	46 794	0	0	2 000
Ségou	214 944	42 795	28 736	41 502	ND	195 000	1 827
Mopti	223 914	45 358	26 475	39 261	291 251	190 165	1 133
Tombouctou	139 889	33 313	27 000	33 479	246 944	ND	1 684
Gao	166 875	35 634	26 600	26 594	201 431	ND	1 749
Kidal	377 664	37 238	31 703	0	407 595	ND	2 500
Bamako	231 546	71 675	30 793	0	0	ND	2 571
Moyenne 2012	222 061	43 770	27 982	37 929	286 805	178 104	1 992
Moyenne 2011	216 530	45 010	27 150	36 600	288 830	191 250	1 960
Variation (%)	2,55	-2,75	3,07	3,63	-0,70	-6,87	1,63

Le graphique 13 illustre l'évolution mensuelle du prix moyen pratiqué sur les principaux marchés contrôlés du District de Bamako au cours de l'année. Ainsi, le prix du bœuf de boucherie a connu une augmentation progressive de janvier à juin. A partir du mois de juin, il a été observé une baisse relative jusqu'en octobre sans pour toutefois descendre en dessous de la barre des 225.000 FCFA. Le prix moyen pratiqué pour cette catégorie d'animaux à Bamako District est de 245.000 FCFA contre 238. 375 FCFA à la même période de 2011.

L'ovin mâle adulte n'a pas enregistré de changement notable au cours de l'année à l'exception du mois de novembre où le pic de 52.000 FCFA a été atteint. Par rapport au coq, des prix maxima ont été atteints aux mois de février et décembre tandis que le prix le plus bas a été enregistré en mars. Sur le graphique 13, le prix du coq est porté sur l'axe secondaire des ordonnées à droite.

L'évolution mensuelle du prix moyen des animaux par marché à bétail contrôlé au cours de l'année est illustrée à l'annexe A9.



Graph 13. Evolution mensuelle du prix par espèce sur le marché de Bamako

Exportations des animaux vivants

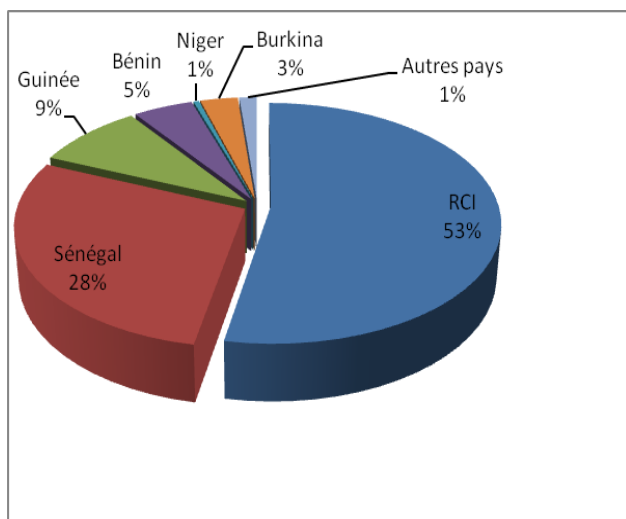
Les exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de 2012 sont résumées selon la région de provenance dans le tableau 23. Elles ont concerné 207 266 bovins, 358 829 ovins, 34 244 caprins, 1 614 équins, 1 190 asins, 7 702 camelins, 637 362 volailles et 440 porcins. Il convient de souligner que la plupart des exportations enregistrées au cours de l'année sont en augmentation par rapport à celles de 2011 malgré une conjoncture très peu favorable née de la crise socio politique que le pays traverse.

S'agissant des chiffres d'exportation obtenus par région, Sikasso et Kayes ont été et par ordre d'importance, les régions qui ont enregistré les taux les plus élevés en matière d'exportation de bovins. Pour les ovins, la région de Kayes se détache largement des autres régions avec environ 47% des effectifs exportés. Le plus grand nombre de camelins a été exporté à partir de Kidal et Tombouctou. Les exportations d'oiseaux sauvages n'ont pas été prises en compte dans le tableau pour cause de la non disponibilité des statistiques. Par contre, il a été constaté un début d'exportation de cunidés en direction de la Côte d'Ivoire. Ce qui témoigne d'un certain regain d'intérêt des professionnels pour cette filière et de la nécessité de bâtir un véritable programme de développement de la cuniculture dans les régions pourvoyeuses.

Tableau 23 Exportations contrôlées d'animaux vivants par région et par espèce (Têtes)

REGIONS	ESPECES								
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES	LAPINS	PORCINS
Kayes	52 334	168 183	277	1 588	8	ND			
Koulikoro	32 203	36 387	7 172	ND	ND	ND			
Sikasso	53 470	16 326	9 708	ND	ND	ND	554 856	1 680	440
Ségou	16 502	40 520	2 450	ND	ND	ND	61 052		
Mopti	49 791	78 238	3 116	ND	1 055	ND	21 454		
Tombouctou	640	ND	ND	ND	30	ND			
Gao	1 177	1 013	927	ND	97	40			
Kidal	690	7662	ND	ND	0	7662			
Bamako	459	10500	10594	26	ND				
Total	207 266	358 829	34 244	1 614	1 190	7 702	637 362	1 680	440
2011	200235	510888	28776	63	3751	13255	235677	0	360
%	3,51	-29,76	19,00	2461,90	-68,28	-41,89	170,44		22,22

Les principales destinations pour les animaux exportés ainsi que les effectifs concernés sont consignés dans le tableau 24. L'importance relative de chaque destination est présentée dans les graphiques 14 et 15.

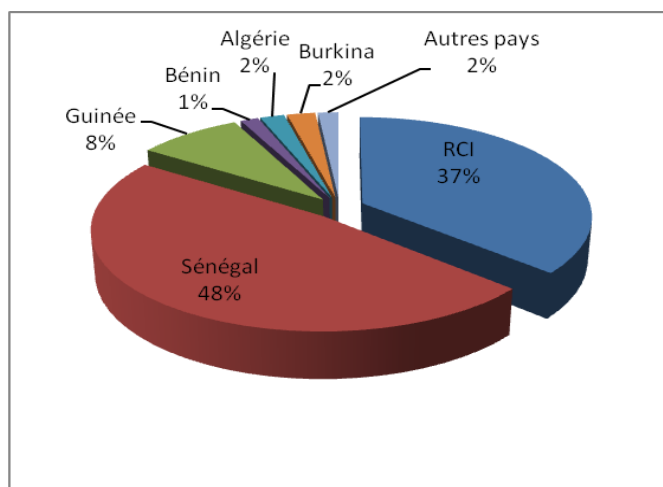


Graph 14: Exportation des bovins par destination

De l'analyse de ces graphiques et du tableau 24, il ressort que :

- la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont été les principaux pays de destination pour les bovins avec respectivement 53% et 28% des effectifs exportés au cours de la période ;
- le Sénégal a été l'une des destinations les plus importantes pour les exportateurs de d'ovins /caprins suivi de la Côte d'Ivoire et de la Guinée ;
- le Burkina Faso et le Niger ont été les seules destinations pour les exportateurs d'asins avec respectivement 91% et 9% des effectifs exportés;

A l'analyse, suite à la période d'accalmie constatée sur le marché ivoirien, ce pays redevient en 2012 l'une des principales destinations pour les exportateurs de bovins Par contre le Sénégal demeure encore la destination privilégiée pour les petits ruminants. Ces deux destinations constituent au cours des dernières années les plus grands partenaires du Mali en matière de commerce d'animaux vivants. D'autres destinations sont de plus en plus explorées à cause des avantages comparatifs que dispose le Mali dans la sous région. Le flux monétaire engendré par ces exportations sur la base du prix moyen des animaux de boucherie (Tableau 21) se chiffre à plus de 78 962 782 000 FCFA



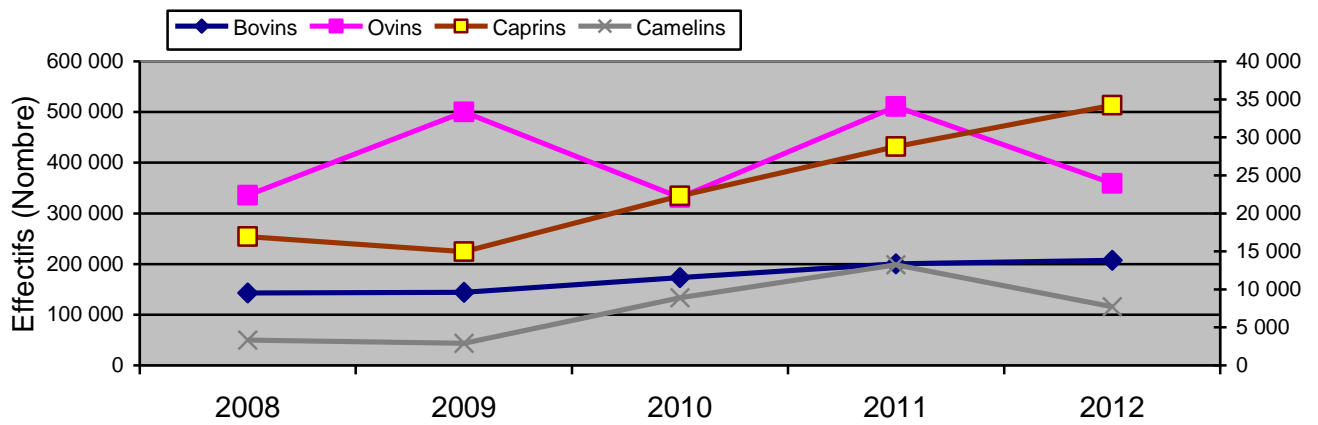
Graph 15. Exportation des ovins/Caprins par destination

Par rapport aux autres espèces animales, l'Algérie représente le principal débouché pour les exportateurs de camelins, le Burkina Faso pour les asins et la Côte d'Ivoire pour les opérateurs exerçant dans la filière avicole. Il convient de préciser que l'exportation de volailles en direction de ce pays concerne essentiellement les poulets de race locale et les pintades.

Les exportations des oiseaux sauvages n'ont pas été prises en compte dans les statistiques annuelles.

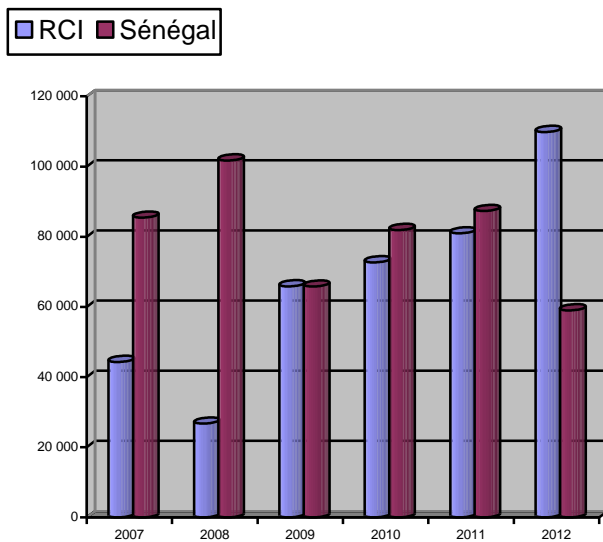
L'exportation des animaux vivants en général et celle des bovins et caprins en particulier a connu une augmentation constante de 2008 à 2012 (Graphique16). Cette situation dénote non seulement une certaine vitalité de la filière bétail viande mais aussi rappelle la nécessité de revoir cette politique d'exportation du bétail sur pied à l'effet de promouvoir des institutions spécialisées dans l'exportation de viande, pour créer plus d'emplois et plus de valeur ajoutée à l'économie nationale. La mise en normes des abattoirs procède de cela. Elle permettra à coup sûr de conquérir une part importante du marché sous régional et de créer plus d'emplois et de revenus pour les producteurs . Les exportations de caprins et de camelins sont représentées sur l'axe secondaire des ordonnées dans le graphique.

Une remarque importante est à faire en ce qui concerne l'exportation des ovins qui ne semble pas suivre le rythme des autres espèces. D'une manière générale, les filières d'approvisionnement des marchés terminaux ont connu des perturbations conjoncturelles qui ont influencé sur les prix aux consommateurs .

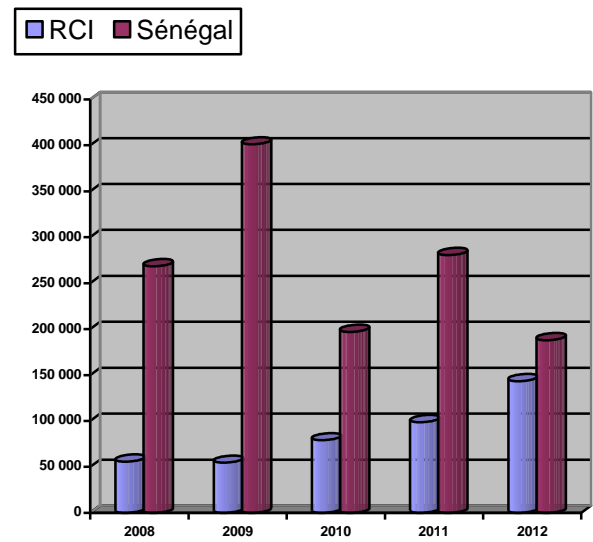


Graph 16. Evolution des exportations d'animaux vivants de 2008 à 2009.

Les exportations se font principalement en direction de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Une analyse comparée des effectifs d'animaux exportés vers ces deux pays place le Sénégal en tête des premiers partenaires du Mali en matière de commercialisation du bétail sur pieds.



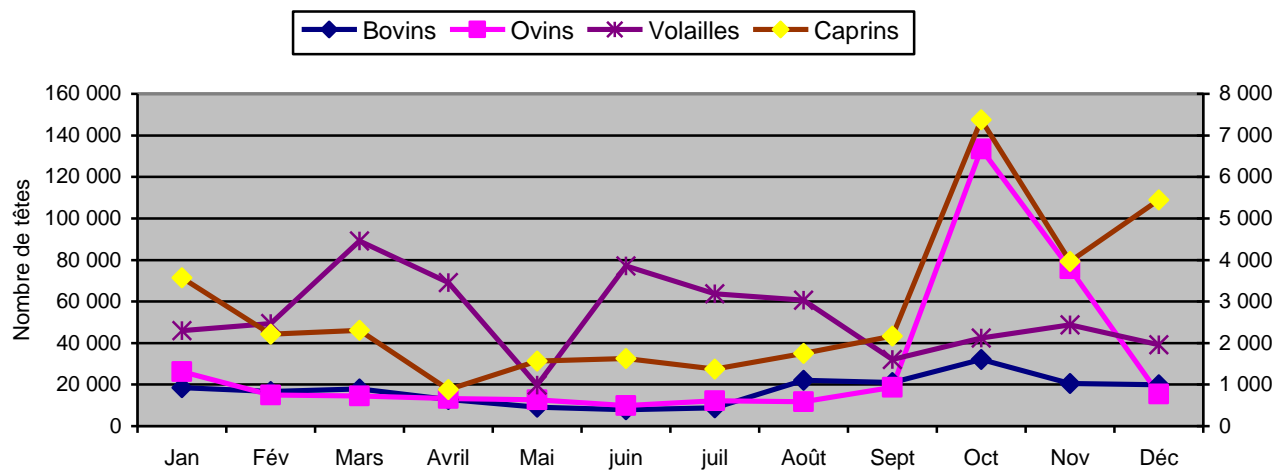
Graph 17. Exportation de bovins par pays



Graph 18. Exportation d'ovins/caprins par pays

Le graphique 19 illustre l'évolution mensuelle des exportations d'animaux au cours de l'année.

Les exportations de bovins ont atteint un niveau maximum au mois d'octobre pour toutes les espèces sauf pour la volaille où le plus grand nombre a été enregistré au mois de mars. Les chiffres les plus faibles ont été enregistrés au cours du mois de juin. Les exportations de caprins sont représentées sur l'axe secondaire des ordonnées.



Graph 19 Evolution des exportations d'animaux vivants au cours de l'année

-

Tableau 24. Destination des Animaux Exportés (Unité : Têtes)

ESPECES	DESTINATIONS												
	Algérie	Bénin	Burkina	Gambie	Ghana	Guinée	Libéria	Niger	Nigeria	RCI	Sénégal	Togo	TOTAL
BOVINS	690	10 022	6 319	127	401	18 269	245	967	965	109 786	58 993	482	207 266
OVINS	7 662	5 331	7 767	1 410	160	20 441	1 102	1 013	0	128 575	185 368	0	358 829
CAPRINS	0	350	1 156	0	40	12 606	1 764	927	0	14 809	2 592	0	34 244
EQUINS	0	0	0	0	0	22	0	0	0	426	1 166	0	1 614
ASINS	0	0	1 085	0	0	0	0	97	0	0	8	0	1 190
CAMELINS	7 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 702
VOLAILLES	0	0	21 454	0	0	0	0	0	0	615 908	0	0	637 362
PORCINS	0	0	310	0	0	0	0	0	0	130	0	0	440
LAPINS	0	0		0	0	0	0	0	0	1 680	0	0	1 680

2.3 Filière cuirs et peaux

2.3.1 Production contrôlée de cuirs et peaux

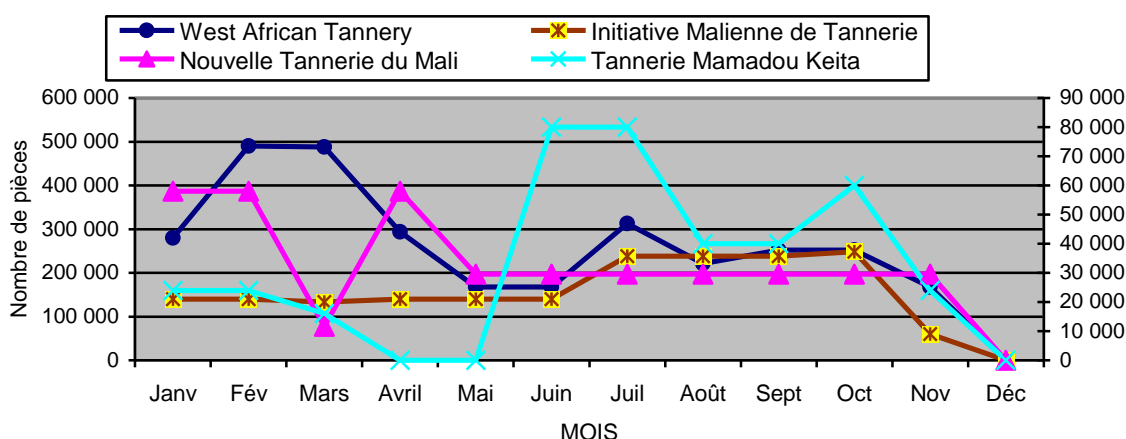
La production contrôlée de cuirs et peaux est obtenue sur la base des estimations faites à partir des abattages contrôlés. Ainsi la quantité produite dans les différents centres d'abattage du pays peut être estimée à 328 241 cuirs verts, pour un poids de 5 251 856 kg et 883 204 peaux vertes d'un poids total de 706 563 kg (tableau 25). Cette production contrôlée est largement dominée par le District de Bamako avec 41% du poids total des cuirs, 43,96 % du poids total des peaux ovines et 30,28% des peaux caprines.

Tableau 25 Production des cuirs et peaux (unité : en nbre et kg)

CENTRES	CUIRS VERTS		PEAUX VERTES OVINES		PEAUX VERTES CAPRINES		PEAUX DE CAMELIN		TOTAL Kg
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Pds
Kayes	48 141	770 256	79 167	63 334	101 647	81 318	45		914 907
Koulikoro	54 097	865 552	34 445	27 556	85 704	68 563	0		961 671
Sikasso	34 800	556 800	32 789	26 231	75 069	60 055	0		643 086
Ségou	27 044	432 704	47 469	37 975	87 682	70 146	42		540 825
Mopti	17 118	273 888	9 621	7 697	28 958	23 166	232	4640	309 391
Tombouctou	2 345	37 520	3 271	2 617	3 307	2 646	9	180	42 962
Gao	1 680	26 880	2 214	1 771	7 387	5 910	154	3080	37 641
Kidal	201	3 216	1 488	1 190	1 457	1 166	78	1560	7 132
Bko	142 815	2 285 040	127 541	102 033	153 988	123 190	0	0	2 510 263
Total 2012	328 241	5 251 856	338 005	270 404	545 199	436 159	560	11200	5 969 619

2.3.2 Unités de transformation

Les unités de transformation industrielles des cuirs et peaux sont implantées dans le District de Bamako. Les quantités transformées au cours de l'année au niveau de ces unités sont évaluées à 4.477.000 peaux ovines et caprines en wet blue contre 4 424 400 en 2011, soit une augmentation de 1,18%. Le graphique 20 donne l'évolution mensuelles des quantité de peaux ovines et caprines tannées en wet blue.



Graph 20. Evolution mensuelle des quantités de peaux ovines et caprines tannées en wet blue

L'intervention anarchique des opérateurs économiques dans la filière cuirs et peaux constitue un handicap sérieux à son épanouissement. Pour lutter contre ce phénomène, des initiatives sont en cours en rapport avec la Mutuelle des Professionnels des Cuirs et Peaux (MPCP) en vue de l'application et du respect de la réglementation en vigueur notamment le décret n° 95 416 /P-RM portant réglementation du négoce des cuirs et peaux au Mali. Les unités de transformation recensées au cours de la période sont les suivantes :

- ❖ la Nouvelle Tannerie du Mali (NTM-SA) est l'ancienne TAMALI, qui est la première tannerie industrielle du Mali. Créée en 1965 et contiguë au plus grand abattoir du pays en vue de faciliter son approvisionnement en cuirs et peaux, la NTM-SA a actuellement une capacité de 3000 peaux ovines-caprines par jour. Sous sa forme ancestrale, elle produisait du cuir fini des articles et des chaussures militaires. Elle a été rachetée par un privé malien qui a renouvelé la « partie rivière » pour le traitement des peaux.
- ❖ l'initiative Malienne de Tannerie (IMAT) est l'ancienne Tannerie de l'Afrique de l'Ouest (TAO). Créée en 1994 par une société Espagnole, avec une capacité de 10 000 peaux par jour, cette unité ne produit que du Wet blue.
- ❖ la West Africa Tannery (WAT) a été créée en 2008 par une société chinoise. Elle traite 10 000 à 12 000 peaux d'ovin et de caprin par jour. C'est la plus grande tannerie du Mali compte tenu de sa capacité actuelle. Sa production en Wet blue est entièrement exportée vers la Chine.
- ❖ la Tannerie Madou KEITA (TAMAK) a été créée en 2002 par un promoteur malien. Elle travaille sur commande. Sa capacité est de 5000 peaux par jour.
- ❖ la Taproma de Kayes et la tannerie ADOBERIA sahel de Ségou qui ne sont plus opérationnelles pour des raisons de contentieux juridiques entre les partenaires.

2.3.3 Prix moyens des cuirs et peaux (en FCFA)

Les prix moyens d'achat ou de cession des cuirs et peaux dans les capitales régionales sont donnés dans le tableau 26.

Tableau 26 Prix moyens des cuirs et peaux

REGIONS	CUIRS		PEAUX D'OVINS		PEAUX DE CAPRINS		PEAUX DE REPTILES		CAMELINS	
	Bruts	Tannés	Brutes	Tannées	Brutes	Tannées	Brutes	Tannées	Brutes	Tannées
Kayes	2250	-	507	-	364	-	-	-	-	-
Koulikoro		-					NR			
Sikasso	2000		500		300					
Ségou	2000		450	1500	300	1500				
Mopti	4000		900		600					
Tombouctou	2375	-	465	950	370	950				
Gao	2500	-	1000	1250	600	1000				
Kidal	2000	-	750	3000	750	3000			2000	
Bamako	4500	-	1100		600					

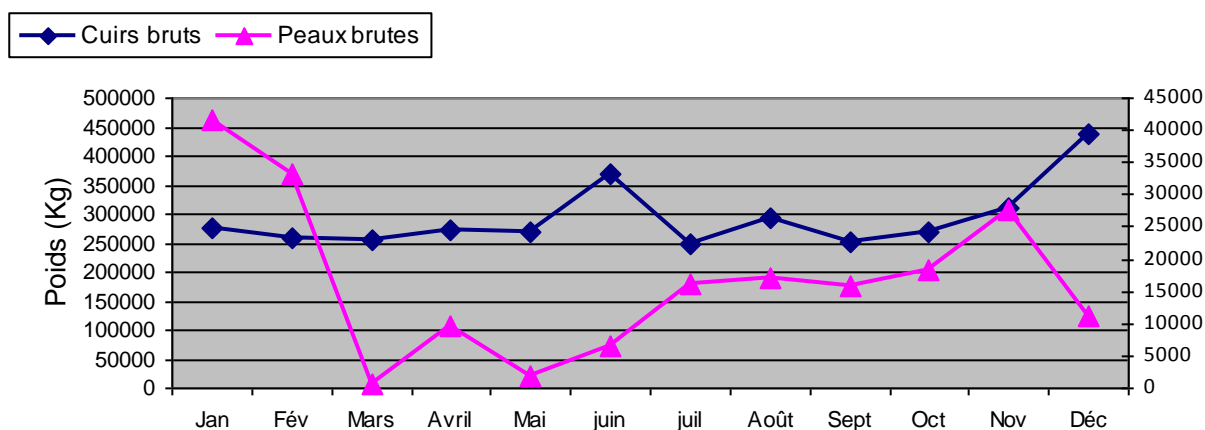
La totalité de cuirs produits est vendue à l'état brut.

2.3.4 Exportations contrôlées des cuirs et peaux (Unités : Nbre et kg)

Les exportations contrôlées de cuirs bruts ont porté sur 705 599 pièces (soit 3 506 tonnes). Quant aux peaux ovines et caprines, 157915 pièces d'un poids total d'environ 200 tonnes ont été exportées (tableau 27). On observe une certaine diminution des quantités de peaux brutes à l'exportation par rapport à 2011. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie importante est transformée localement au niveau des unités industrielles.

Sur la base des prix moyens pratiqués localement, les chiffres d'exportation enregistrés au cours de l'année sans tenir compte des quantités de peaux ovines et caprines tannées en wet blue, représentent une valeur monétaire de 4 799 522 000 FCFA.

Par rapport aux tendances constatées au cours de l'année, la situation est très fluctuante aussi bien pour les cuirs bruts que pour les peaux brutes. Un seuil maximal a été cependant constaté au mois de décembre et un minimal en juillet pour les cuirs bruts. Par contre, pour les peaux brutes, une baisse continue des quantités exportées a été observée de janvier à mars suivie d'une reprise en dents de scies et qui s'est maintenue jusqu'en fin d'année. Les quantités moyennes de peaux brutes exportées peuvent être évaluées à 16,5 tonnes par mois contre une moyenne de 40 tonnes en 2011. (Graphique 21).



Graph 21. Evolution mensuelle des exportations (en kg) de cuirs et peaux au cours de l'année.

Le tableau 27 présente la situation des exportations de cuirs et peaux selon la région d'origine et le tableau 28 les quantités exportées par pays de destination. La presque totalité des cuirs est exportée vers le Ghana (soit 83% des quantités totales exportées) alors que les peaux ovines et caprines sont surtout exportées vers la Côte d'Ivoire et le Sénégal (soit respectivement 85 et 15% du total exporté).

Tableau 27 Exportations contrôlées des cuirs et peaux par région (Unité en Nbre et kg)

REGIONS	CUIRS		PEAUX OVINES		PEAUX CAPRINES		PEAUX REPTILES			
	Bruts		Bruts		Bruts		Brutes		Tannées	
	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds	Nbre	Pds
Kayes	52 086	229 179	34 529	50 868	26 044	41 403				
Koulikoro	9 936	49 680	9 294	4 362						
Sikasso	86 700	433 500	2 543	3 339	4 743	6 829				
Ségou	62 066	310 716								
Mopti	10 311	50 622	4 518	3 176	6 244	3 088				
Tombouctou										
Gao			1 000	1 750						
Kidal										
Bamako	484 500	2 432 500	37 000	59 400	32 000	25 600	2400	25	5040	430
Total 2012	705 599	3 506 197	88 884	122 895	69 031	76 920				
Total 2011	551 734	2 591 655	309 417	413 780	52 480	73 037				
Variation (%)	27,89	35,29	-71,27	-70,30	31,54	5,32				

Tableau 28 Quantités de cuirs et peaux exportés selon les pays de destination

Désignation	Destinations								TOTAL Poids(kg)
	RCI		Sénégal		Ghana		Niger		
	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (kg)	Poids (kg)	Nbre	Poids (kg)	Nbre	
Cuir bruts	230 557	1 162 785			475 042	2 343 412			3 506 197
Peaux ovines brutes	2 213	3 091	46 892	74 906	38 779	43 148	1 000	1 750	122 895
Peaux caprines brutes	4 343	6 629	58 044	67 003	6 644	3 288			76 920

2.4 Filière lait

2.4.1 Production de lait

Elle est assurée principalement par les bovins, les camelins, secondairement par les caprins et rarement par les ovins.

2.4.1.1 Potentiel laitier

Le potentiel laitier a été estimé sur la base des paramètres indiqués dans le tableau 29 mis en relation avec les effectifs du cheptel.

Tableau 29. Paramètres de production des espèces animales

Espèces Animales	Pourcentages moyens de lactantes	Taux moyens de fécondité	Productions moyennes de lait /femelle/jour (en litres)	Durées de la lactation (jours)	Pourcentages disponibles pour l'éleveur	Sources de référence (Préciser l'année)
Bovins	14% ²	65%	1,5	210 ³	53%	DNE
Camelins	33%	30%	4	365	53%	PADENEM et IER
Ovins/Caprins	75%	90%	0,3	90	30%	PIRT, PADES0 et IER

² pourcentage annuel moyen des lactantes au niveau des effectifs bovins au Mali.

³ Pour le calcul de la production laitière des bovins , au moins 14% du troupeau est en lactation permanente durant l'année

Tableau 30. Effectifs des lactantes / espèces/région

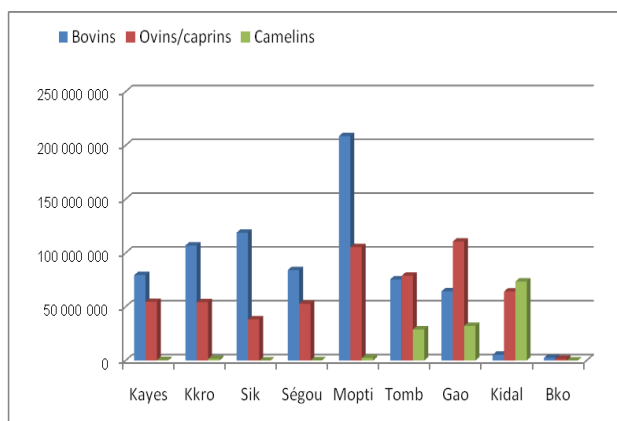
Régions	Bovins	Ovins/caprins	Camelins
Kayes	144 945	2 018 622	266
Koulikoro	195 301	2 002 996	988
Sikasso	216 941	1 412 234	-
Ségou	153 519	1 953 891	76
Mopti	381 076	3 899 794	1 558
Tombouctou	137 732	2 915 471	19 802
Gao	117 317	4 093 314	22 063
Kidal	9 663	2 373 647	50 265
Bamako	4 491	53 420	-

Quant à la production moyenne de lait présentée dans le tableau 31, elle est le résultat du nombre de lactantes par espèce grossit de la production moyenne annuelle de lait. La production moyenne annuelle de lait est obtenue en multipliant la production moyenne journalière de lait par espèce par la durée moyenne de lactation.

Tableau 31. Production annuelle moyenne de lait par espèces (en litres)

Régions	Bovins	Ovins/caprins	Camelins	Total/région
Kayes	79 357 388	54 502 786	388 379	134 248 552
Koulikoro	106 927 298	54 080 889	1 442 798	162 450 985
Sikasso	118 775 198	38 130 321	0	156 905 518
Ségou	84 051 653	52 755 057	111 007	136 917 716
Mopti	208 639 110	105 294 427	2 275 204	316 208 741
Tombouctou	75 408 270	78 717 712	28 910 746	183 036 728
Gao	64 231 058	110 519 486	32 212 473	206 963 017
Kidal	5 290 493	64 088 456	73 386 572	142 765 520
Bamako	2 458 823	1 442 351	0	3 901 173
Total	745 139 288	559 531 484	138 727 179	1 443 397 951

Le lait de vache reste de loin en terme de volume, le plus important du potentiel laitier national.



Quant aux laits de petits ruminants et de camelins, ils restent plus importants respectivement dans les régions de Gao et de Kidal.

Une parité sensible entre le lait de vache et de petits ruminants est observée seulement dans la région de Tombouctou.

Par ailleurs il est intéressant de signaler que la production laitière reste prioritairement assurée par les bovins dans les 5 premières régions. Toutes espèces confondues la région de Mopti reste la première région en matière de production de lait.

Graph 22. Potentiel laitier/Espèces/Région

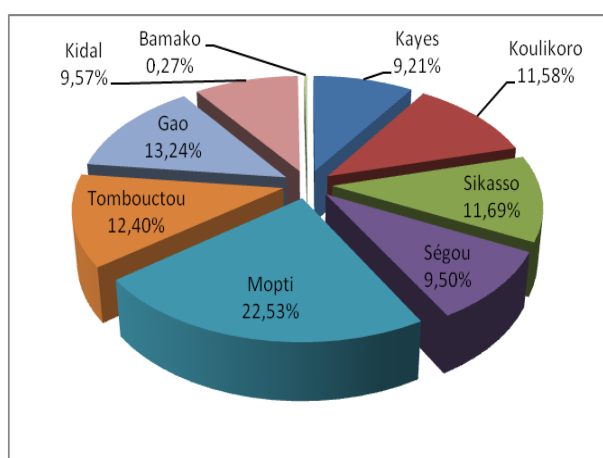
2.4.1.2 Disponible laitier par région et par espèces

Sur la base des estimations faites par la DNE (1989) chez les bovins, à savoir 0,8 litre /vache/jour prélevé en moyenne par l'éleveur soit un pourcentage moyen de 53% chez les bovins et seulement 30% chez les petits ruminants les chiffres du tableau 32 ont été ressortis.

Tableau 32. Disponible laitier estimé

Régions	Bovins	Ovins/caprins	Camelins	Total/région
Kayes	42 059 415	16 350 836	205 841	58 616 092
Koulikoro	56 671 468	16 224 267	764 683	73 660 418
Sikasso	62 950 855	11 439 096	0	74 389 951
Ségou	44 547 376	15 826 517	58 834	60 432 726
Mopti	110 578 728	31 588 328	1 205 858	143 372 915
Tombouctou	39 966 383	23 615 313	15 322 696	78 904 392
Gao	34 042 460	33 155 846	17 072 611	84 270 917
Kidal	2 803 961	19 226 537	38 894 883	60 925 381
Bamako	1 303 176	432 705	0	1 735 881
Total	394 923 822	167 859 445	73 525 405	636 308 673

Le disponible laitier c'est-à-dire la quantité de lait utilisée (consommation, vente, don etc.) par l'éleveur reste faible à très faible (636 308 673 litres) soit 44% du potentiel laitier national. La répartition de ce disponible laitier est donnée dans le graphique 23.



Graph 23. Disponible laitier estimé

Quant à la part du niveau moyen de consommation par habitant (14 500 000 hbts) en lait sur la base de ce disponible, elle est de l'ordre de 43,88 litres soit 44 litres par habitant et par an, un chiffre encore loin des 62 litres comme norme de la FAO.

Dans le cadre des activités d'insémination artificielle bovine, sur un objectif de 2000 vaches, 2459 vaches ont été inséminées dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti, Sikasso et le District de Bamako avec un taux de réussite de 62%.



Veaux métis issus d'un élevage périurbain de Bamako

2.4.2 La collecte du lait cru local

Préalable pour la transformation industrielle du produit, la collecte du lait cru s'effectue aujourd'hui auprès de quelques centres à travers le pays. Les centres de collecte les plus en vue sont approvisionnés par les coopératives et associations d'éleveurs encadrés par les ONG PAFLAPUM et ICD. Parmi ceux-ci, Kassela qui est l'un des premiers centres de collecte au Mali avec une moyenne de près de 600 000 litres de lait collecté par an, est le plus grand centre de collecte de lait du pays. La quantité de lait collecté dans les principaux centres de janvier à décembre est donnée en Annexe 11. Il est important de signaler ici que les centres de collecte ICD ne sont pas pris en compte dans le tableau .

Pour pallier l'insuffisance de données réelles sur la production de lait, des efforts seront déployés en vue de renforcer le dispositif mis en place à l'effet de mieux apprécier cette production. L'identification et la cartographie de nouveaux bassins laitiers ainsi que l'établissement d'une situation de référence relative à la détermination du coût de production bord ferme du lait cru au sein des différents systèmes de production seront poursuivis.

Dans cette perspective, et face à la nécessité de remonter les données collectées auprès des éleveurs sur le terrain, une méthodologie d'approche a été proposée par la DNPIA en vue d'une phase test dans la région de Ségou.

Tableau 33. Situation des points de collecte de lait

Régions	Nombre de points de collecte	Quantités collectées (litres)	Quantités transformées (litres)	Destination
Kayes	13	132 133	0	Kayes
Koulikoro	17	1 254 576	178 329	Bamako, laiteries
Sikasso	9	246 091	119 984	Sikasso, laiterie, Bamako
Ségou	14	322 843	223 949	Ségou, tous horizons
Mopti	9	286 216	278 880	Mopti, tous horizons
Tombouctou		13 510	1 716	Tombouctou
Gao		3 002	78	Commune de Gao
Total	62	2 258 370	802 936	

2.4.3 Transformation

Denrée hautement périssable, le lait est généralement transformé avant d'être vendu. Sur le plan de la transformation, on distingue :

- ❖ *la transformation traditionnelle*

Elle est surtout pratiquée en milieu rural loin des grands centres de consommation c'est-à-dire les villes. De façon individuelle, la fraction de la production non consommée directement est transformée en lait caillé, en beurre, ghee, crème maturée, en fromage et parfois en yaourt, écoulés sur le marché local.

❖ *la transformation artisanale*

A caractère souvent familial voire individuel, la transformation artisanale consiste en une simple modification de la structure du lait par pasteurisation, fermentation, ou par apport de ferments spécifiques à l'aide d'équipements simples et d'emballages.

Pratiquée le plus souvent dans les villes, cette transformation utilise surtout comme matière première le lait en poudre importé et rarement le lait local.

❖ *la transformation semi industrielle : mini laiteries*

Les mini laiteries privées disséminées à travers le Pays, participent à l'approvisionnement des populations en lait et produits laitiers .Elles sont implantées dans le District de Bamako et certaines villes secondaires du pays (Koutiala, Niono, San, Sikasso et Fana).

De nos jours on dénombre environ une trentaine de mini laiteries fonctionnelles sur le territoire national. Pour toutes ces unités, le lait frais collecté dans un rayon de 20 à 30 Km est transformé en lait pasteurisé, lait caillé sucré, yaourt brassé, crème maturée et lait caillé nature.

Les équipements de ces unités sont simples : Casseroles en aluminium, réchaud à gaz, congélateurs, mixeuse électrique, écrémeuse, glacières et petits instruments de mesure.

Le personnel est généralement limité entre 6 et 8 personnes selon le volume de la production.

❖ *la transformation industrielle*

La transformation industrielle concerne les unités capables de transformer plus de 1000 litres de lait par jour. Cet objectif est loin d'être une réalité aujourd'hui compte tenu du caractère peu rémunérateur du prix proposé par de telles unités aux producteurs.

Cette situation actuelle est à l'origine de l'orientation des unités industrielles fonctionnelles actuellement (Mali-lait SA et GAM) vers la reconstitution du lait en poudre. Par exemple Mali-lait transforme à partir de la poudre de lait près de 20 000 litres d'équivalent lait par jour. Aujourd'hui c'est seulement une infime quantité de lait cru qui est livrée aux unités industrielles implantées uniquement à Bamako.

Il est important de signaler depuis l'adoption par le gouvernement le 26 novembre 2008 d'une politique visant la valorisation du lait cru local et la création du PRODEVALAIT des initiatives allant dans le sens de la transformation du lait cru local au Mali sont de plus en plus nombreuses. De ces initiatives celles les plus en vue sont le fait des projets de développement des productions animales et de certaines ONG. Au nombre des initiateurs on peut citer entre autres les projets de développement de l'élevage comme le PADEPA-KS dans la région de Kayes, le PASMZAM à Ménaka, le projet UNSO dans le cercle de Goundam et diverses ONG dont Malifolkecenter dans le cercle de Bougouni et CAB DEMESSO dans le cercle de Ségou. (Tableau 34).

Ce faisant, avec la création et l'équipement de quatorze (14) centres de collecte de lait, la quantité de lait collecté va connaître une augmentation sensible dans les années à venir et partant le niveau de valorisation du potentiel laitier national s'en trouverait nettement amélioré.

Tableau 34. Unités de transformation du lait

Régions	Localités	Nom /Nombre D'unités De Transformation	Capacité Moyenne De Production (Litres/ Jour)	Productions Actuelles (Litres/Jour)	Quantités Transformées (Litres)	Observations
Bamako	Zone industrielle	Euro lait,	360000	19500		
	Daoudabougou	Bintou lait	7500	5000		
	Quartier du fleuve	Tim lait	8000	6900		
	Zone industrielle	Mali lait	632000	61000		
	Magnambougou	Aicha lait	18000	9000		
	Hamdalaye	Jakeba lait	5000	4000		
	Daoudabougou	Diouncounda lait	7000	4900		
	Lafiabougou	Harry délice	23500	9600		
	Missira	Bill lait	19000	7000		
	Hippodrome	Milaiba bonne laitière	4000	130		
Ségou	Niarel	Kouma lait	6000	4500		
	Niono	Danaya Nono	10 000	6000	6000	
	Niono	Inna Lait	2 100	250	900	
	Niono	Danaya Nono	10 000	70	3600	
Mopti	Cinzana	Laiterie de Cinzana	10 000		29750	
	Bandiagara ville	Kaoural	19,8	7245	7245	
	Bankass ville	Suudu Kossam	39,6	14469	14469	
	Koro ville	Kossam Koro	8,6	3171,5	3080,5	
	Douentza ville	Kossam Douentza	96,7	35315	35315	
	Sévaré/Mopti	Suudu Baaba	513,2	187341	187341	
	Sofara/Djenné	Kossam Fakala	8,6	3167	3167	
Gao	Mopti	Cissé lait	7,9	2900	2900	
	Château III	Sarafo - Lait		70	200	
	Château III	Nônô - Duma/Château		50	120	
	Sosso koïra	Nônô - Duma/Kowet		150	400	
	Sosso koïra	Boulangerie - Lait		120	512	
Sikasso	Aljanabandja	Kia - Lait		80		
	Koutiala	Danaya Nôno	150	80		
	Koumantou	Sanya Nôno	500	200		
Tombouctou	Kéleya	Faso Nôno	200	100		
	Tombouctou	Laiterie DAHT	100	58	471,75	Lait frais et caillé
	Kabara	Mini laiterie de Kabara	120	120	11 800	Lait frais et caillé
Koulikoro	Ber	Laiterie coop AP Ber	120	60	14 370	Lait frais et caillé
	Kasséla	Mini laiterie de Kasséla	975	753036	158145	
	Fana	Mini laiterie DANAYA	134	8971	3134	
	Ouélessébougou	Mini laiterie	563	291043	127363	
	Siby	Mini laiterie de Siby	80	0	0	
	Nossombougou	Nossombougou		5147	0	
Kidal	Tienfala	Tienfala		65557	13186	
	Néguéla	Néguéla	110	330	0	
	Etambar	Laiterie Toximene	30	417		
	Etambar	Laiterie Adrar	35	934		
Mopti	Etambar	Laiterie Alfarouk	20	1 745		
	Kidal	Laiterie Tanti	29	825		
	Bandiagara ville	Kaoural	19,8	7245	7245	
	Bankass ville	Suudu Kossam	39,6	14469	14469	
Mopti	Koro ville	Kossam Koro	8,6	3171,5	3080,5	
	Douentza ville	Kossam Douentza	96,7	35315	35315	
	Sévaré/Mopti	Suudu Baaba	513,2	187341	187341	
	Sofara/Djenné	Kossam Fakala	8,6	3167	3167	
Mopti	Cissé lait	Mopti	7,9	2900	2900	
	Total		1126654,8	1774160	876986,75	

2.4.4 Appui conseil

Le programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) a été initié par les pays membres de la CEDEAO pour booster la productivité agricole en Afrique de l'Ouest. Il couvre pour un départ trois (03) pays dont le Ghana (pour les tubercules) le Mali (pour le riz) et le Sénégal (pour les céréales sèches). Au Mali, en plus de la filière riz, deux (02) autres filières sont éligibles au financement du WAAPP : les fruits, les légumes, et le bétail – viande.

Le WAAPP offre des opportunités dans les domaines de la recherche et de l'appui conseil. Les technologies d'appui conseil identifiées sont les choix des producteurs et concourent à résoudre des contraintes majeures qui entravent le développement des filières agricoles prioritaires dont les principales sont entre autres la faible production laitière,

Les activités menées ont porté sur le choix des acteurs, la mise en place des intrants, la construction de silos et la formation des bénéficiaires et des agents chargés de l'encadrement des producteurs. Pour ce faire, 77 agro éleveurs repartis dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako ont été retenus pour la production de maïs ensilage destiné à l'alimentation des laitières. Les superficies totales emblavées sont estimées à 214,5 ha sur 225 prévues soit un taux de réalisation de 95,33 %.

Des contrats de performance d'une durée de 3 mois ont été signés avec les agents pour le suivi des opérations. En terme de bilan, Soixante quinze (75) silos ont été construits sur lesquels trente un (31) ont fait l'objet de remplissage en présence du personnel d'encadrement ; et Vingt cinq (25) agents des DRPIA concernées ont bénéficié d'une formation sur la classification des aliments, les ensilages (la définition, la production de maïs, la fabrication d'ensilage de maïs, le suivi du silo, l'ouverture du silo, le coût de l'ensilage) et les différents résultats des ensilages fabriqués à Sotuba.

En perspective, les efforts seront axés sur le suivi et l'alimentation des vaches laitières dans l'objectif d'évaluer l'impact du maïs ensilé sur le niveau de production des animaux. De même, l'action devra s'étendre à 200 agro-pasteurs dans 39 bassins laitiers. Les cultures fourragères ciblées sont le maïs fourrager et le sorgho fourrager.

La répartition des agro éleveurs par bassin laitier est donnée dans le tableau en Annexe.

2.5 Filière avicole

La nouvelle stratégie de développement de l'élevage en général et de l'aviiculture en particulier s'inscrit dans la logique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté par l'augmentation des revenus des producteurs. Ce faisant, la promotion de ce sous secteur passe par le développement d'une approche participative impliquant fortement les aviculteurs privés.

Les activités de production, de commercialisation sont réalisées grâce aux actions de recherche, de vulgarisation et d'appui conseil menées sur le terrain avec des partenaires techniques et financiers. Elles ont permis l'installation et la mise en œuvre de projets avicoles autonomes et rentables en milieu rural et urbain.

2.5.1 Production avicole et grippe aviaire

Après son apparition en Asie du sud est en fin 2003 et début 2004 en Europe (Turquie, Roumanie, Bulgarie, Italie, Grèce, Russie, France...) en 2005, l'Influenza aviaire, hautement pathogène s'est manifestée en 2006 en Afrique (Nigeria, Egypte, Niger, Cameroun, Burkina Faso, Soudan, Côte d'Ivoire et Djibouti) provoquant la mort et la destruction de 15 millions de volailles. Il s'en est suivi une chute drastique des prix et de la consommation de produits avicoles et des pertes économiques importantes pour les éleveurs, même au Mali qui ne connaît pas la maladie. Cependant, à la faveur des mesures prises par le comité technique de coordination, de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, le processus de production et de commercialisation des produits avicoles s'est déroulé normalement. Des contraintes existent toujours au niveau des approvisionnements pour des mises en place régulières. Il est retenu au niveau du CTC l'élaboration d'un plan national d'appui à la filière avicole dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la grippe aviaire. Le financement d'une deuxième phase du PDAM permettra certainement de résoudre cet état de fait et d'autres problèmes inhérents à la filière.

2.5.2 Effectifs des volailles.

Le tableau 36 présente la situation des effectifs de volaille dans les différentes régions administratives ainsi que le nombre d'œufs produits. Les effectifs se répartissent entre le secteur moderne, 3 404 920 sujets et le secteur traditionnel estimé à 31 690 678 sujets.

Tableau 35 Production d'œufs et de poulets de chair par région

Régions	Effectifs de volailles (têtes)		Production d'œufs (Nombre)	Production de chair (têtes)
	Aviculture moderne	Aviculture traditionnelle		
Kayes	23 700	6 331 523	2 554 860	10 855
Koulikoro	2 380 470	6 983 702	256 614 666	1 313 620
Sikasso	79 000	10 012 556	8 516 200	30 767
Ségou	13 700	6 980 000	1 476 860	2 951 495 ⁴
Mopti	7 000	2 809 218	754 600	1 655
Tombouctou	250	398 874	26 950	56515
Gao		262 395	0	
Kidal	800	118 741	86 240	
Bamako	900 000	4 773 668	97 020 000	435 160
Total	3 404 920	31 690 678	367 050 376	4 800 067

2.5.3 Production d'œufs

De l'analyse du tableau 36, il ressort une production totale de 367 000 000 œufs pour l'ensemble du pays. Cette production provient essentiellement du secteur avicole moderne (environ 99% de la production totale), le secteur traditionnel ne représentant que 0,42% de cette production. La production d'œufs de table provient des essentiellement des fermes avicoles modernes. Les œufs provenant de l'aviculture traditionnelle sont destinés à la production et sont peu commercialisés à l'exception des œufs de pintades. De grands élevages de pintades existent cependant dans les régions de Sikasso et de Koulikoro où des efforts importants restent à faire pour mieux organiser cette filière

2.5.4 Production de chair

L'élevage de poulets de chair est le fait de professionnels exerçant dans la zone périurbaine de Bamako. Son extension reste cependant limitée par des contraintes de marché d'écoulement du produit, la non disponibilité d'aliment volailles de qualité et de couvoir pour acquérir les poussins.

2.5.5 Expérimentation en milieu paysan

Dans le cadre du supplément du PASAOP, un programme de diffusion du Wassaché a été initié en rapport avec la Recherche et avec l'appui financier du WAAPP. Ce programme vise la diffusion en milieu paysan de la souche locale améliorée de volaille. Des unités de reproduction ont été mise en place et des formations en techniques d'élevage du Wassaché ont été dispensées aux bénéficiaires. A titre de rappel, les placements effectués en 2011 ont été les suivants:

- le placement de 142 unités à raison de onze (11) poules et deux (2) coqs par unité ;
- le placement de mille cent quarante un (1141) coqs améliorateurs ;
- la formation de 57 bénéficiaires d'unités de reproduction wassaché en technique d'élevage.

⁴ A Ségou, la production de chair concerne l'aviculture traditionnelle et les sujets de réforme

Il a été procédé aussi à la signature de 271 protocoles d'accord avec les bénéficiaires des poulets wassachè dans la région de Koulikoro.

Après une mission de supervision, il a été constaté que les unités de reproduction laissées en liberté ont mieux réussi que celles mises en claustration sans apport d'aliment équilibré. La situation des unités de reproduction Wassachè placés est donnée dans le tableau 37.

En perspective, un programme de diffusion de wassachè dans la région de Tombouctou et spécifiquement dans les cercles de Goundam et de Diré a été élaboré en relation avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

Tableau 36. Récapitulatif des sujets placés par région en 2011

REGIONS	NOMBRE D'UNITES	NOMBRE DE COQS	TOTAL
Koulikoro	48	563	1 187
Ségou	20	238	498
Mopti	34	140	582
District Bko	20	100	360
Sikasso	20	100	360
Total	142	1 141	2 987

2.6 Autres filières

2.6.1 La cuniculture

La cuniculture est une filière qui connaît de plus en plus un essor important dans nos zones urbaines et périurbaines. Cette filière est néanmoins confrontée à de multiples contraintes qui limitent son développement au nombre desquelles l'on peut citer :

- la pratique encore timide de l'élevage du lapin ;
- le manque d'hygiène, de l'habitat, de la reproduction et de l'alimentation ;
- la faible diversification des aliments ;
- l'insuffisance d'amélioration génétique ;
- le faible encadrement des producteurs ;
- l'insuffisance de valorisation des produits locaux et de leurs sous-produits dans la préparation des aliments.

Un Projet élaboré dans ce domaine est soumis à la recherche de financement.

De meilleures dispositions verront le jour avec la mise en application des nouveaux textes de la DNPIA dans la perspective d'une plus grande valorisation de la cuniculture et d'autres filières porteuses telles que l'élevage des aulacaudes dans les régions de Sikasso et Koulikoro.

2.6.2 L'apiculture

Les activités au cours de l'année ont surtout été consacrées à des formations des apiculteurs traditionnels en vue de l'amélioration de la qualité de leur miel, mais aussi de jeunes diplômés intéressés par l'activité.

L'ensemble du territoire de la République du Mali à l'exception des régions du Nord (Tombouctou, Gao et Kidal) présente d'énormes potentialités en matière d'apiculture.

Au niveau des différentes formations végétales on rencontre de nombreuses essences mellifères, de grandes superficies reboisées par des essences introduites (Eucalyptus, mellina) par endroits et des centaines d'hectares de cultures qui permettent aux abeilles de s'approvisionner en nectar et en pollen sur une bonne partie de l'année (février – juin et septembre – octobre) et de produire un miel de qualité.

Dans de nombreux villages du Mali, l'apiculture constitue une activité économique non négligeable. Beaucoup de paysans pratiquent cette activité de façon régulière pendant la saison sèche et en tirent de bénéfices substantiels.

Cette apiculture, héritée des traditions séculaires n'est pas à proprement parler l'élevage des abeilles mais plutôt une exploitation empirique pour se procurer sans trop de peine et sans soins du miel et de la cire. En effet, la majeure partie des apiculteurs font ce qu'il est convenu d'appeler "la chasse aux abeilles" ou la "cueillette" en détruisant l'abeille et son couvain (ensemble œuf – larve – nymphe) et provoquant souvent des feux de brousse par l'utilisation du torchon enflammé. Les produits de la ruche récoltés de cette façon sont d'une qualité moindre puisque contenant des abeilles mortes, des brindilles, les cendres du torchon et des odeurs de fumée.

L'amélioration des techniques de récolte, la formation, l'organisation et l'équipement des apiculteurs en matériels apicoles appropriés permettront sans nul doute d'accroître la production et d'améliorer la qualité du miel et de la cire.

2.6.2.1 Problématique, contraintes et potentialités

Bien conduite, l'exploitation du miel en milieu rural peut jouer un rôle social et économique important car elle peut engendrer d'excellentes recettes et n'exige pas de forts investissements de capitaux. Elle aide à relever le niveau de vie des populations par adjonction du miel dans le régime familial (apport d'énergie) et au revenu supplémentaire engendré par la vente du miel et de la cire.

En plus de sa valeur marchande, le miel possède en milieu rural un certain nombre de pouvoir guérisseur (pharmacopée, utilisation après accouchement chez la femme, traitement de la rougeole chez l'enfant, maux de ventre, etc.).

Se pratiquant en saison sèche donc ne gênant pas l'agriculture, elle permet à l'agriculteur – apiculteur de diversifier ses activités et de s'établir dans son village réduisant ainsi l'exode rural vers les villes. Si les intérêts économiques de l'activité sont bien dégagés, elle permet également de reconverter un certain nombre de bûcheron dans l'activité apicole.

L'implication d'autres artisans (forgerons, menuisiers, tailleurs) dans la confection d'équipements apicoles sur le plan local peut ouvrir des perspectives micro-économiques dépassant le seul cadre de l'apiculture.

En outre les abeilles se procurent leur nourriture elles-mêmes et aident en même temps à accroître la production agricole en favorisant la pollinisation des végétaux.

Malgré tous ces atouts la production reste très limitée à cause des mauvaises techniques de récolte qui sont destructives pour les colonies, du faible niveau d'encadrement des apiculteurs, du manque d'équipements apicoles appropriés mais aussi et surtout du dogmatisme de certains apiculteurs réfractaires à toute innovation.

2.6.2.2 Actions à envisager sur le plan technique et organisationnel

Pour un développement durable de l'apiculture dans les sites retenus, les actions suivantes doivent être menées pour relancer les bases réelles d'une apiculture améliorée. Pour cela le plan d'action comportera des activités suivantes :

- la formation des bénéficiaires ;
- l'amélioration des techniques de récolte par l'introduction de l'enfumeur et de la combinaison ;
- l'amélioration des techniques d'extraction du miel et de la cire ;
- la valorisation de la cire par sa transformation artisanale en bougie et pommade ;
- l'équipement des bénéficiaires en matériels apicoles de base ;
- l'organisation de la commercialisation ;
- la création des ruchers villageois et sensibilisation à la protection de l'environnement et au reboisement d'espèces à un intérêt apicole.

III. AMENAGEMENT ET HYDRAULIQUE PASTORALE

3.1. Suivi des ressources pastorales

L'année 2012 a démarré avec une situation défavorable suite à une pluviométrie déficitaire enregistrée en 2011 caractérisée par un démarrage tardif de l'hivernage, une mauvaise répartition et un arrêt précoce des pluies dans plusieurs zones du pays en 2011. La production de biomasse herbacée a atteint un niveau très bas (dans la zone du sahel occidental, il a été enregistré 68% de la moyenne sur 10 ans). Ce déficit pluviométrique a eu pour conséquence une insuffisance de la production fourragère dans toute la bande sahélo-saharienne du pays, un

assèchement précoce des mares temporaires et quelques fois aussi des mares pérennes, ainsi qu'un important déficit hydrologique des fleuves et principaux cours d'eau. Une bonne partie du cheptel, notamment dans l'ensemble de la bande sahélienne, a été exposée prématurément à une véritable crise alimentaire (manque de pâturages et rareté de points d'eau d'abreuvement). A cela est venue s'ajouter la situation d'insécurité du nord du pays, qui a provoqué un déplacement massif des éleveurs et de leurs troupeaux vers les zones sud et parfois même en dehors du pays.

Au cours de l'hivernage 2012, les pluies se sont installées de façon précoce dans plusieurs localités sud du pays avec une bonne répartition dans le temps et dans l'espace. Cette situation a favorisé des repousses d'herbacées assez considérables dans les bas-fonds, les plaines et les bordures des cours d'eau. Les pâturages aériens ont également connu un bon développement végétatif et ont subi moins de pression animale pendant toute la période hivernale. La reprise de la végétation a été effective un peu partout suite aux bonnes conditions météorologiques des mois d'août et septembre. Au cours de la même période, tous les points d'eau de surface ont connu un régime de crue assez remarquable.

A la date du 31 octobre 2012, les disponibilités fourragères ainsi que les conditions d'abreuvement du cheptel ont été jugées très satisfaisantes dans toutes les zones agropastorales du pays.

3.1.1. Etat des pâturages :

Au cours du premier semestre de l'année 2012, les pâturages étaient très pauvres et beaucoup réduits quantitativement et qualitativement suite à la pression animale, le degré de l'ensoleillement et l'avancée de la saison sèche. Les résidus de récolte et la paille de brousse se sont amenuisés également. Ils ont été beaucoup affectés par les feux de brousse dans de nombreuses localités des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Les pâturages aériens et inondés par contre étaient assez bien fournis dans l'ensemble et beaucoup exploités au cours de cette même période pour l'alimentation des animaux, notamment les petits ruminants. Dans les centres urbains et périurbains, les aliments concentrés et les sels minéraux ont beaucoup servi à améliorer l'alimentation des animaux.

A partir du mois de juillet, l'alimentation des animaux s'est beaucoup diversifiée dans l'ensemble suite à la reprise des pluies. Toutefois, la situation est restée moyenne dans la région de Gao, la région de Kidal et les cercles de Goundam, Gourma-Rharous (région de Tombouctou), le cercle de Youwarou et une partie du cercle de Douentza (région de Mopti). Il faut tout de même signaler que beaucoup de cas d'inondation ont été enregistrés dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti sans dégâts majeurs sur les principaux parcours pastoraux. Les stades phénologiques des différentes espèces de graminées, à la même période, ont varié de la levée feuilles à l'épiaison floraison selon les dates d'installation de l'hivernage et suivant les secteurs d'élevage. Les bourgoutières, dans les zones inondées des régions de Mopti, Tombouctou et Gao ont connu également un bon développement végétatif grâce à la crue des cours d'eau.

Le mois d'octobre a été caractérisé par le maintien du bon état des pâturages dans toutes les zones agropastorales du pays avec d'importantes disponibilités fourragères. Toutefois, au cours de la troisième décennie du mois, un début de dessèchement des graminées annuelles et quelques cas de feux de brousse précoce ont été enregistrés par endroits dans la région de Koulikoro et sur certains parcours pastoraux de la bande sahélienne.

D'une manière générale, le niveau de production de la biomasse est nettement supérieur à celui de l'année dernière à la même période. Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions de viande et de lait ont été jugés bons dans l'ensemble.

Le disponible fourrager devrait permettre de couvrir les besoins d'entretien des animaux pendant toute la période de soudure si les feux de brousse sont évités et les stocks de foin gérés de façon rationnelle par les éleveurs et agro-éleveurs.

En raison de la bonne pluviométrie enregistrée au cours de la campagne, on peut s'attendre également à un approvisionnement correct des abattoirs et marchés à bétail et à une stabilisation des prix observés.

L'évaluation chiffrée de la biomasse à partir du cumul pluviométrique de la campagne agropastorale est consignée dans le tableau 37.

Tableau 37. Situation biomasse des pâturages naturels à la date du 31 octobre 2012

N°	LOCALITES	PLUVIOSITE ANNUELLE MOYENNE 2012	PRODUCTION PRIMAIRE BIOMASSE (Kg MS/ha)				Ecart PP12/ PP11
			2012	2011	2010	2009	
KAYES							
1	Kayes	874,5	2248,8	1 071	1 788	1 309	1177,8
2	Nioro du Sahel	580,9	1544,2	1 071	1 604	1 243	473,2
3	Yélimané	696,6	1821,8	977	1 169	1 600	844,8
4	Diéma	746,1	1940,6	1 395	1 552	1 471	545,6
5	Mahina	1118,6	2834,6	1 674	-	-	1160,6
6	Bafoulabé	866,6	2229,8	1 559	-	-	670,8
7	Kita	998,7	2546,9	1 990	2 261	-	556,9
8	Kéniéba	1314	3303,6	3 039	3 325	-	264,6
MOYENNE			2 308,78	1597	1 949,33	1405,75	711,78
KOULIKORO							
9	Koulikoro	900,1	2310,2	1 899	2 550	1 998	411,2
10	Katibougou	981,7	2506,1	2 152	2 710	-	354,1
11	Kati	1048,3	2665,9	2 199	2 528	-	466,9
12	Baguineda	894	2295,6	2 226	2 706	-	69,6
13	Ouéléssébougou	1161,2	2936,9	1 692	2 987	-	1244,9
14	Dioila	991,4	2529,4	1 978	2 638	2 092	551,4
16	Kolokani	922,6	2364,2	1 766	1 813	1 775	598,2
17	Didiéni	686,6	1797,8	1 749	1 921	-	48,8
18	Nara	507,7	1368,5	1 062	1 241	1 071	306,5
19	Banamba	596,2	1580,9	1 247	1 480	1 008	333,9
20	Kangaba	1244,4	3136,6	2 150	2 881	2 754	986,6
MOYENNE			2317,46	1829	2 314	1783	488,46
SIKASSO							
21	Sikasso	1144,9	2897,8	2900,88	3 039	2 703	-3
22	Bougouni	1218,7	3074,9	2 421	3 218	2 300	653,9
23	Yanfolila	1189	3003,6	2 808	3 323	2 725	195,6
24	Koutiala	995,1	2538,2	1 956	3 109	2 608	582,2
25	N'Tarla IRCT	926	2372,4	1 816	3 144	-	556,4

26	Kadiolo	1189	3003,6	2 442	2 718	1 753	561,6
27	Kolondiéba	1349,3	3388,3	2 216	2 881	2 670	1172,3
28	Yorosso	1013	2581,2	2 207	2 788	1 703	374,2
	MOYENNE		2857,5	2331,5	3027,37	2351,71	526
SEGOU							
29	Ségou	777,4	2015,8	1 787	2 280	1 626	228,8
30	San	1026,7	2614,1	1 048	2 342	1 714	1566,1
31	Barouéli	943,2	2413,7	1 517			896,7
32	Konobougou	950,9	2432,2	1 296			1136,2
33	Ké-Macina	644,2	1696,1	1 212	1 624		484,1
34	Bla	960,5	2455,2	1 480	2 246	1 710	975,2
35	Niono	687,5	1800,0	1 278	1 712		522,0
36	Tominian	1189	3003,6	1 386	2 105	1 319	1617,6
	MOYENNE		2303,8	1375,37	2051,5	1960,25	928,43
MOPTI							
37	Mopti	679,4	1780,6	1 373	2 183	1 171	408
38	Hombori			1 207	1 218	-	
39	Bandiagara			993			
40	Bankass	Données non	Données	1 132	1 463		
41	Djenné	Disponibles	non	1 572	1 451		
42	Koro		disponibles	1 223	1 609	1 037	
43	Tenenkou			971	1 072	1 681	
44	Douentza			1 075	1 208	1 660	
45	Youwarou				-	-	
	MOYENNE		1780,6	1193,12	1457,71	1775,75	408*
GAO							
46	Gao	Données non	Données	936	953	890	
47	Menaka	Disponibles	non	923	908	860	
48	Ansongo		disponibles	959	1 050	890	
49	Bourem			842	852	828	
	MOYENNE			915	940,75	867	
TOMBOUCTOU							
50	Tombouctou	Données non	Données	839	935	848	
51	G. Rharouss	Disponibles	non	840	925		
52	Goundam		disponibles	882	1 002	847	
53	Diré			857	941	828	
	MOYENNE			854,25	950,5	841	
KIDAL							
54	Kidal	Données non	non	808	870	1 285	
55	Tessalit	Disponibles	disponibles	799	886	807	
	MOYENNE			803,5	878	1046	
BAMA KO							

56	Bamako-ville	1148,2	2905,7	2 399	2 734	-	507
57	Bamako-senou	1018,7	2594,9	2 163	2 876	2 498	432
58	Sotuba	1038,3	2641,9	2 194	2 803	2 180	448
	MOYENNE		2714,16	2252	2804,33	2339	462,6

NB :

*** L'écart au niveau de la région de Mopti concerne la seule station de Mopti**

Les quantités de biomasse obtenues ont été calculées à partir des formules de Breman avec les cumuls de pluies du 1^{er} mai au 31 octobre 2012.

PP= (0,9 x Pam) + 720 si (100mm <Pam< 400mm)

PP= (2,4 x Pam) + 150 si (400mm <Pam< 1500mm)

PP en kg ms/ha

Pam en mm/an

PP= Production Primaire

Pam= Pluviosité annuelle moyenne correspondant au cumul pluviométrique de la campagne (source : Agence Mali Météo-Bulletin GTPA octobre 2012).

COMMENTAIRES :

Dans l'ensemble, les productions fourragères des pâturages naturels au cours de l'hivernage 2012 sont supérieures à celles de l'année précédente à la même période.

Il faut tout de même signaler que les données des stations de Tombouctou, Gao, Kidal ainsi que certaines localités de la région de Mopti (Hombori, Bandiagara, Bankass, Djénné, Koro, Tenekou, Douentza et Youwarou) n'ont pas été disponibles au cours de cette campagne compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut au nord du pays.

La production herbacée a connu une nette augmentation par rapport à celle de 2011 à la même période comme consigné dans le tableau 38

Tableau 38. Production moyenne biomasse herbacée par région

Régions	Production moyenne biomasse herbacée en Kg/ha		Ecart 2012/2011 en %
	2012	2011	
Kayes	2308,78	1597	44,66
Koulikoro	2317,46	1829	26,70
Sikasso	2857,5	2331,5	22,56
Ségou	2303,8	1375,37	67,50
Mopti	1780,6	1373	29,68

L'augmentation de la production herbacée en 2012 par rapport à 2011 varie de 22,56% dans la région de Sikasso à 67,5% au niveau de celle de Ségou. Il faut néanmoins signaler les dégâts causés par les feux de brousse au niveau de la région de Kayes.

3.1.2. Développement des Cultures fourragères

Dans le cadre de la production de fourrages et de semences de cultures fourragères par les agro-éleveurs, une convention a été validée entre la DNPIA et le CNRA en rapport avec la DNA, l'IER et l'APCAM, dans le cadre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP).

L'objectif global du programme :

Parvenir à sécuriser la production de semences fourragères à moyen terme afin d'augmenter la production de fourrages par le développement des cultures fourragères avec ensemencement des pâturages, maillon faible dans les sources d'alimentation du bétail en saison sèche et d'améliorer la qualité de l'alimentation du bétail en vue de l'amélioration de sa productivité afin d'augmenter les revenus des agro éleveurs de la filière bétail- viande- lait et réduire la pauvreté en leurs seins.

Les objectifs spécifiques sont :

- Faciliter une meilleure organisation de la production de semences fourragères R1 et R2 certifiées en vue d'une disponibilité suffisante et permanente en fonction des besoins des producteurs de fourrages pour la diffusion des cultures fourragères dans l'alimentation du bétail des grands bassins de productions animales ;
- Renforcer les capacités des producteurs de semences fourragères, de fourrages et l'encadrement.

Le programme en 2012 a permis d'acquérir 31 tonnes 781 de semences fourragères Bases, R1 et R2 certifiées et de distribuer aux Producteurs des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti : 906 kg de Dolique, 549 kg de Panicum maximum, 520 kg de Stylosanthes hamata, 9 425 kg de Niébé fourrager, 5 630 kg de maïs fourrager et 12 306 kg de Sorgho fourrager.

Ceci a permis de faire installer par les Producteurs :

- 130 parcelles de production des six espèces de semences fourragères avec les Producteurs semenciers composés de 124 producteurs privés et de 10 sociétés coopératives occupant 201,5 ha pour une production estimée à 122 970 kg de semences R1 et R2, dans les régions de Koulikoro, de Sikasso et de Ségou, repartis comme suite :

74,25 ha pour le Niébé fourrager avec une production de 29 500 kg de semences ;

32 ha pour le Stylosanthes hamata avec une production de 6 400 kg de semences ;

22,10 ha pour le Dolique avec une production de 4 420 kg de semences ;

28,5 ha pour le Panicum maximum avec une production de 4 250 kg de semences ;

33,5 ha pour le Sorgho fourrager avec une production de 53 600 kg de semences ;

11,25 ha pour le Maïs fourrager avec une production de 24 800 kg de semences



Une parcelle de production de semences fourragère R2 de Dolique à Koumantou (Bougouni).

- 2 120 parcelles pour les parcelles de diffusion de technologies de production de fourrages avec 1 840 Producteurs/ Productrices de fourrages occupant 2 224,75 ha pour une production estimée à 6 128 tonnes de fourrages, dans les bassins laitiers, de production d'animaux d'embouche et d'entretien de bœufs de labour à travers 5 régions et le District de Bamako. Les superficies couvertes par les parcelles de diffusion ont été de :

620,75 ha pour le Niébé fourrager avec une production de 1 242 tonnes de fourrages ;

27,75 ha pour le Stylosanthes hamata avec une production de 111 tonnes de fourrages ;
 48,5 ha pour le Dolique avec une production de 146 tonnes de fourrages ;
 39 ha pour le Panicum maximum avec une production de 156 tonnes de fourrages ;
 1 220,75 ha pour le Sorgho fourrager avec une production de 3 663 tonnes de fourrages ;
 268 ha pour le Maïs fourrager avec une production de 810 tonnes de fourrages

Les productions réalisées provisoirement au titre de la campagne 2012- 2013 :

Tableau 39. Evaluation provisoire de la Production Nationale de Semences de Cultures fourragères (kg) réalisée- Campagne 2012/13

Régions	Niébé fourrager	Stylosanthes hamata	Dolique	Panicum maximum	Sorgho fourrager	Maïs fourrager
Koulikoro (Doïla, Kati, Kangaba)	220	15	30	-	6 000	-
CRRR Sotuba	-	-	75	80	-	-
Samanko		-	-	-	-	
Sikasso (Bugouni, Kadiolo, Koutiala)	1 090	420	220	435	7 535	6 345
CRRR Sikasso	-	80	-	-	-	-
Producteurs SNV Sikasso	400	-	-	-	-	-
Ségou (San Barouéli, Ségou)	4 100		1 230	25	5 500	3 000
SRA Cinzana	680	-	-	-	700	-
Total	6 490	515	1 555	540	19 735	6 345

Le processus de certification de ces productions semencières sont en cours (échantillonnage et analyse LaboSem).

3.1.3. Etat des points d'eau et Conditions d'abreuvement

A la faveur des précipitations et de la crue, tous les points d'eau ont connu une augmentation considérable de niveau. Il s'agit des fleuves, mares, puits, lacs, forages, canaux d'irrigation, bancotières, barrages de retenue et autres sources d'abreuvement temporaires et semi-temporaires de saison pluvieuse.

D'une manière générale, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions de viandes et de lait ont été jugés bons dans l'ensemble au sortir de l'hivernage 2012..

Le suivi des conditions d'abreuvement est analysé à travers les activités Flash hebdomadaires des DRPIA, du GTPA et du SPE Nord Mali :

- *Activités du Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTPA)*

Le Groupe de Travail Pluridisciplinaire d'Assistance Agro hydro météorologique (GTPA), est une équipe nationale composée des représentants des services impliqués dans les domaines de la production Agricole et de l'alerte précoce. Il s'agit des structures suivantes : Météo, OMA,

ORTM, DNH, OHVN, DNA, DNPIA, SAP, DNEF, OPV, DGPC, DNSV, Le GTPA est chargé du suivi des activités de la campagne Agricole sous tous ses aspects. Il a pour objectif essentiel de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations appropriées sur la campagne Agricole, sous la coordination technique de la Direction Nationale de la Météorologie. Pendant la campagne Agricole, le GTPA publie à la fin de chaque décade un bulletin agro météorologique décadaire destiné aux autorités compétentes aux bailleurs de fonds et aux chercheurs. Le bulletin est également diffusé sur les antennes, à la radio et à la télévision pendant toute la période hivernale à l'attention des paysans (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers, etc.).

Au total, 18 bulletins décadaires agro hydrométéorologiques et 6 rapports mensuels ont été produits au cours de la campagne 2012. Pendant le premier semestre, les conditions d'abreuvement étaient dans l'ensemble mauvaises suite à la diminution des plans d'eau et l'assèchement de plusieurs mares et points d'eau temporaires dus à la mauvaise pluviométrie de 2011. A la faveur des précipitations de 2012 et de la crue, tous les points d'eau ont connu une augmentation considérable de niveau (fleuves, mares, puits, lacs, forages, canaux d'irrigation, bancotières, barrages de retenue et autres sources d'abreuvement temporaires et semi-temporaires de saison pluvieuse). Les conditions d'abreuvement des animaux ont été bonnes dans l'ensemble à partir du mois de juin 2012. Il ressort de ces informations que la campagne agro-pastorale 2012/2013 s'est déroulée dans des conditions socio-économiques favorables malgré des cas d'inondations enregistrées par endroits. Le niveau de production de la biomasse est nettement supérieur à celui de l'année dernière à la même période.

Tableau 40. Rappel des pluviosités annuelles 2012, 2011 et 2010 (en mm)

N°	Stations	Pluviosité cumulée du 1 ^{er} Mai au 31 Octobre			Ecart 2012/2011
		Année 2012	Année 2011	Année 2010	
	KAYES				
1	Kayes	874,5	390,1	682,5	+484,4
2	Nioro du Sahel	580,9	390,0	605,8	+190,9
3	Yélimané	696,6	286,1	424,4	+410,5
4	Diéma	746,1	524,9	584,0	+221,2
5	Mahina	1118,6	634,8	304,0	+438,8
6	Bafoulabé	866,6	587,0	770	+279,6
7	Kita	998,7	766,5	849,4	+232,1
8	Kéniéba	1314	1203,7	1303,4	+110,3
	KOULIKORO				
9	Koulikoro	900,1	731,8	999,9	+168,3
10	Katibougou	981,7	834,1	1066,7	+147,6
11	Kati	1048,3	853,9	991,0	+194,4
12	Baguineda	894	865,0	1072,0	+29
13	Ouéléssébougou	1161,2	682,6	1200,1	+478,6
14	Dioila	991,4	767,4	137,6	+224
15	Bankoumana	-	790,0		-
16	Kolokani	922,6	673,4	693,0	+249,2
17	Didiéni	686,6	666,2	738,1	+20,4
18	Nara	507,7	379,5	454,4	+128,2
19	Banamba	596,2	457,0	554,8	+139,2
20	Kangaba	1244,4	836,2	1085,8	+408,2
	SIKASSO				
21	Sikasso	1144,9	1146,2	1203,3	-1,3
22	Bougouni	1218,7	979,1	1286,3	+239,6
23	Yanfoliila	1189	1140,5	1322,0	+48,5
24	Koutiala	995,1	763,8	1232,5	+231,3
25	N'Tarla IRCT	926	700,0	1247,4	+226
26	Kadiolo	1189	955,0	1070,0	+234
27	Kolondiéba	1349,3	860,7	1138,0	+488,6
28	Yorosso	1013	861,0	1135,0	

	SEGOU				
29	Ségou	777,4	682,1	887,4	+95,3
30	San	1026,7	368,1	915,3	+658,6
31	Barouéli	943,2	569,4	974,8	+373,8
32	Konobougou	950,9	477,5	1021,9	+473,4
33	Ké-Macina	644,2	442,3	614,0	+201,9
34	Bla	960,5	564,0	873,5	+396,5
35	Niono	687,5	470,0	651,0	+217,5
36	Tominian	1189	527,3	814,5	+661,7
	MOPTI				
37	Mopti	679,4	509,4	846,9	+170
38	Hombori		440,5	448,6	-
39	Bandiagara		303,1	516,0	-
40	Bankass	Données non	409,0	547,0	-
41	Djenné	Disponibles	592,4	542,0	-
42	Koro		447,0	608,0	-
43	Tenenkou		279,0	384,0	-
44	Douentza		394,8	441,0	-
45	Youwarou		-		-
	GAO				
46	Gao	Données non	239,8	259,2	-
47	Menaka	Disponibles	225,9	209,0	-
48	Ansongo		265,0	366,7	-
49	Bourem		135,8	147,0	-
	TOMBOUCTOU				
50	Tombouctou	Données non	132,0	238,4	-
51	G. Rharouss	Disponibles	133,0	228,0	-
52	Goundam		180,0	313,0	-
53	Diré		152,0	245,0	-
	KIDAL				
54	Kidal	Données non	97,8	166,7	-
55	Tessalit	Disponibles	88,3	183,9	-
	BAMAKO				
56	Bamako-ville	1148,2	936,9	1076,6	+221,3
57	Bamako-senou	1018,7	842,6	1138,6	+176,1
58	Sotuba	1038,3	864,2	1108,3	+174,1

Source : Direction Nationale de la Météorologie/ GTPA

Il faut tout de même signaler que les données des stations de Tombouctou, Gao, Kidal ainsi que certaines localités de la région de Mopti (Hombori, Bandiagara, Bankass, Djenné, Koro, Tenenkou, Douentza et Youwarou) n'ont pas été disponibles au cours de cette campagne compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut au nord du pays.

Commentaires :

A l'analyse du tableau n° 40, il apparaît clairement que la pluviométrie 2012 a été supérieure à celle de 2011 au niveau de toutes les stations contrôlées au cours de l'année 2012 à l'exception de la station de Sikasso où elle est sensiblement identique à celle de 2011. Cette bonne pluviométrie a eu un impact favorable au niveau de l'évolution des pâturages ainsi que les conditions d'abreuvement du cheptel. Ce qui augure une campagne 2012-2013 moins calamiteuse que celle de 2011-2012.

- Activités du Suivi des Plans d'eau dans le Nord-Mali (SPE Nord Mali)

Dans l'optique d'informer à temps les pasteurs sur l'état des points d'eau de surface dans le Nord du Mali et sur les risques liés aux déplacements des troupeaux, un système de suivi des

plans d'eau a été développé en rapport avec SDSU (South Dakota State University) et Texas Agrilife Research/TAMU (Texas A&M University). Pour ce faire, des images ASTER (Advanced Spaceborne Thermal Emission and Reflection Radiometer) et des données SRTM (Shuttle Radar Topography Mission) sont utilisées pour caractériser et délimiter les points d'eau de surface en faisant recours à des techniques déjà développées par SDSU et USGS (US Geological Survey.)

La Zone d'Etude (Z.E) comprend les régions de Gao, Tombouctou, Mopti, Ségou, Koulikoro et Kayes sur 89 points d'eau de surface identifiée dans la ZE par SDSU excluant une zone tampon de 10 km de part et d'autre du fleuve Niger .

La mise en œuvre de cette activité de suivi intègre des actions de renforcement de capacité des agents de la DNPIA et de ses structures déconcentrées. Aucune activité n'a pu être menée au cours de l'année 2012 compte tenu de l'arrêt du financement.

3.1.4. Mouvement des animaux et conflits pastoraux

- Pendant les mois de mars, avril et mai 2012, la plupart des troupeaux transhumants étaient en séjour dans leurs zones de concentration traditionnelles et habituelles de saison sèche, à savoir :

Région de Kayes : Cercles de Kita, Bafoulabé, Diéma, Nioro, Yélimané et bande frontalière Mali Mauritanie.

Région de Koulikoro: Cercles de Kangaba, Banamba, Kolokani, Kati, Nara et frontière Mali Mauritanie.

Région de Sikasso: Localités de Kébila, Fakola, Kadiana, Manankoro, Mafélé et frontières Mali- Côte d'Ivoire et Mali- Burkina Faso.

Région de Ségou: Autour des casiers pastoraux et rizicoles de l'Office du Niger.

Région de Mopti: Communes de Kotia, Mayokoumbé, Pondori, Mangari, Yongari, Diassongori, lacs Korientzé et Débo, alentours des bourgoutières.

Pour les régions de **Tombouctou, Gao et Kidal**, le suivi n'a pas pu être fait.

Pour le **District de Bamako et les autres zones périurbaines**, les mouvements des animaux ont été limités pour les élevages de Concessions rurales et des Parcs communaux à cause de l'insuffisance et de la pauvreté des pâturages durant le premier semestre de 2012.

La transhumance, a été perturbée au cours de l'année suite à la faible pluviométrie enregistrée en 2011 à la quelle est venue se greffer l'insécurité qui prévaut dans le Septentrion du pays.

Ces phénomènes ont eu pour conséquences une descente prématurée du cheptel transhumant vers les zones de concentration de saison sèche citées. Il en est résulté le séjour prolongé des animaux sur les périmètres du PADESO, l'arrivée massive du cheptel mauritanien au niveau de la région de Ségou et le maintien prolongé des transhumants sur les bourgoutières pour des problèmes de sécurité. Le même phénomène a été observé dans la zone exondée de la région de Mopti. Malgré cette crainte, la transhumance d'hivernage s'est déroulée sans problèmes majeures



Dès la première décade du mois de juillet, on a assisté à un début de retour des transhumants vers les pâturages et campements d'hivernage dans la région de Sikasso et certaines localités des régions de Kayes et Koulikoro. Ainsi, les troupeaux qui s'étaient déplacés vers la Côte d'Ivoire, le sud du Burkina Faso et du Sénégal à la recherche de pâturages et points d'eau ont rejoint leurs bases habituelles d'hivernage. Le cheptel sédentaire est resté sur les terroirs

d'origine avec gardiennage pendant la période des cultures. La rentrée dans les bourgoutières au niveau du delta a commencé en décembre 2012.

- Au niveau de la commune rurale de Bellen (cercle Ségou) une mésentente est survenue quand la commune a voulu percevoir des taxes par rapport à l'utilisation de la piste de transhumance balisée, l'intervention de l'administration et des services techniques a permis d'annuler la mesure .

Au niveau du cercle de Koro un affrontement meurtrier a eu lieu entre les éleveurs et les agriculteurs par rapport à l'utilisation des ressources pastorales.

- Dans le cadre de la Diffusion de la Charte pastorale en 2012 : La DNPIA a transcrit la Charte pastorale en langues nationales bamanan,(3000 livrets), Peul (1500 livrets), Sonraï (1000 livrets), Tamachek 500 livrets et Sénoufo (500 livrets). Ces livrets ont été distribués

3.2. Aménagements- équipements et hydraulique pastoraux.

D'une manière générale, l'essentiel des réalisations physiques en aménagements- équipements et hydraulique pastoraux, n'ont pas pu être exécutés, à cause du manque de financement. Toutefois certains projets/ programmes rattachés ou en partage ont réalisé :

2 études dont une de la mare de Nawori (cercle Tenenkou) et l'autre sur la réhabilitation de 3 forages pastoraux (cercle Douentza, Bankass, Koro) par le PQAP ;

Le fonçage de 7 puits à grand diamètre, 12 forages pastoraux dont 5 équipés ont pu être réalisés dans la zone d'intervention du PADESO ;

Un système d'exhaure solaire sur le château d'eau pastoral à Bardouguel (Niafunké) par le PAACVP Tonka ;

Les équipements de production et de transport de Bourgou dans le cadre du PDREGDE/ABN-DNPIA ont été réceptionnés pour les producteurs Douentza, Ténenkou et Youwarou ; Mopti et Djenné (10 pirogues, 5 botteleuses)

5 plans de zonage (matérialisation, panneaux de signalisation, cartographie) d'utilisation des ressources naturelles avec zones pastorales, agricoles et forestières par le Projet EMS dans la région de Kayes, dans 5 communes rurales du cercle de Kayes, a réalisé, avec les populations et leur comité de gestion des conflits. Le Projet a également identifié 5 sites de terres dégradées dans les cercles de Kayes, Kéniéba, Bafoulabé et démarré les travaux d'aménagement de récupération ;

6 775 ha de terres dégradées dans le cadre de la récupération, identifiés par le PRODEZEM Nara. Le Projet a sensibilisé à travers les Collectivités et les Eaux et Forêts sur la lutte contre les feux de brousse (Impact sur les superficies brûlées : 180 000 ha en 2010, 42 000 ha en 2011 et 4 800 ha en 2012) ;

10 brigades anti feu de 140 membres avec 26 élus équipées et formées par le PROGEBE et faire entretenir 151 km de pare feu.

Sécurisation espaces pastoraux :

démarrage du processus pour la sécurisation de 3 Périmètres pastoraux ;

démarrage du processus pour la sécurisation de 2 Ranch ;

Pistes rurales : délimitation de 35 km de pistes rurales.

Aménagements- équipements et hydraulique pastorale		
Types	Nombre	Observations
Etudes d'aménagements-équipements	2	
Forages pastoraux	12	Dont 5 équipés
Puits à grand diamètre	7	
Equipements d'exhaure solaire	1	
Equipements de production et de transport de Bourgou	10 pirogues et 5 botteleuses	PDREGDE/ABN.
Plans de zonage	5	Matérialisation, panneaux de signalisation, cartographie
Aménagement de récupération de terres dégradées	5	
Sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousse		Equipement brigade anti feu, formation
Entretien de pare feu	151 km	
Sécurisation de Périmètres pastoraux et Ranch	3 et 2	Démarrage du processus pour la sécurisation
Piste rurale	35 km	

V. FORMATION, DOCUMENTATION ET COMMUNICATION

4.1 Formation

4.1.1. Formation des agents

4.1.1.1 Ateliers et séminaires

Le personnel de la DNPIA a bénéficié de plusieurs types de formation au cours de l'année. Le tableau 41 fait l'inventaire des différentes formations reçues au cours de l'année.

Tableau 41. Récapitulatif des formations reçues au cours de l'année

Type de Formation	Domaine D'intérêt	Lieu	Nombre de Participants	Sources de Financement
Atelier	Atelier sur les concepts et Principes de l'Agriculture Régénératrice du 21 au 24 Février 2012,	Bamako		Rodale Institut
Atelier	Formation des enquêteurs et contrôleurs de l'enquête agricole de conjoncture (EAC) : 39 enquêteurs et 10 contrôleurs	Koulikoro	49	CPS/SDR
Atelier	Formation d'un cadre financier au Maroc en leadership du gestionnaire	Maroc	1	PRODEZEM
Atelier	Formation en GAR de 11 cadres dont un en Tunisie	Tunisie	11	PRODEZEM

4.1.1.2 Formation continue

La situation du personnel technique bénéficiant de formation continue est présentée dans le tableau 42.

Tableau 42. Inventaire des formations continues

Structures	Catégorie	Nombre	Durée	Lieu	Observations
DNPIA	ATE	1	2 ans	CAA Samanko	Brevet de Technicien en Vulgarisation Agricole (BTVA)
Ségou	TSE	4	4 ans	IPR/IFRA de Katibougou	Maitrise en vulgarisation agricole
Koulikoro	TSE	3	4 ans	IPR/IFRA de Katibougou	Maitrise en vulgarisation agricole
	ATE	1	2 ans	CAA Samanko	Brevet de Technicien en Vulgarisation Agricole (BTVA)
Tombouctou	TSE	1	4 ans	IPR/IFRA de Katibougou	Maitrise en vulgarisation agricole
	ATE	1	2ans	CAA Samanko	Brevet de Technicien en Vulgarisation Agricole (BTVA)
Bamako	TSE	3		IPR/IFRA de Katibougou	Maitrise en vulgarisation agricole
	TAS	1		IFTS	Diplôme Sup. en Travail Social (DSTS)
	TSE	1		IFTS	Diplôme Sup. en Travail Social (DSTS)
	ATE	2		CAA Samanko	Brevet de Technicien en Vulgarisation Agricole (BTVA)

4.1.2. Formation des acteurs des filières et autres intervenants

Au cours de l'année, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des acteurs des filières animales avec l'appui des PTF intervenant dans le sous secteur. Il faut reconnaître que la plupart des formations effectuées dans ce domaine ont été assurées par les projets et programmes rattachés. La situation de ces formations est résumée dans la partie « Activités des Projets et programmes » en Annexe.

Tableau 43. Formation des acteurs des filières et autres intervenants

Localités	Thèmes De Formation	Bénéficiaires		Durée
		Encadrement	Professionnels	
Bamako, kayes	Formation des agro éleveurs et groupements féminins		480	5 jours
Bamako	Formation des professionnels des cuirs et peaux formés dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux ;		342	5 jours
Bamako, Kouliokoro, Mopti, Ségou et Sikasso	Formation de 60 apprentis bouchers en techniques d'habillage, de conditionnement et de conservation de cuirs et peaux		60	5 jours par région
Bamako,	Formation de 7 jeunes entrepreneurs en éthique, agro-business		7	5 jours par session

4.1.3. Visites d'échange

- Visite d'échanges des jeunes éleveurs maliens en Italie du 17 au 28 Novembre 2012 dans le cadre du partenariat entre l'Association Italienne des Eleveurs (AIA) et le Ministère de l'élevage et de la Pêche.

4.2 Documentation

Les activités menées au cours de l'année ont porté sur la Classification documentaire .A cet effet il a été procédé à la réorganisation de la bibliothèque de la DNPIA, aux fins de parvenir à une classification numérique des documents. L'inventaire des fonds documentaires a permis de recenser deux mille neuf cent cinquante documents numérisés.

Quand aux revues et rapports et journaux ils sont classés séparément et feront l'objet d'un archivage particulier.

- Fisher scientific
- CIKELA
- EPIVET-INFO
- En route pour le développement
- Secteur privé et agricole
- Filière monde
- Bulletin mensuel d'info L'APCAM
- Bulletin d'info semestrielle du commissariat au développement institutionnelle
- 24^{ème} journée du CILSS
- Biodiversity and safety of artisanal Malian
- Journal « Essor », Républicain, Patriote et Indépendant.

La situation générale du fonds documentaire de la DNPIA hérité de l'ex DGRC et de l'ex OMBEVI et de la DNPIA est donnée dans le tableau 47.

Tableau 44. Fonds documentaires du service central de la DNPIA

Nature des documents	2002	2003	2004	2008	2009	TOTAL
Ouvrages	248	358	31	13	48	698
Périodiques	167	518	23	4	17	729
Archives	53	33	36	-		122
Abonnements						
- Quotidien Essor						
- Publications : EPIVET, LCV						
Autres						

4.3 Information –Communication

4.3.1. Production de rapports

Au cours de l'année, plusieurs activités de rapportage ont été conduites :

- ❖ Elaboration de rapports hebdomadaires et mensuels ;
- ❖ Elaboration du rapport annuel d'activités 2012 ;
- ❖ Participation à 12^{ème} revue des programmes en collaboration avec la CPS du SDR les 6 et 7 juin et l'élaboration du Budget Programmes 2013-2014-2015 ;
- ❖ Rapport de mise en œuvre 2011 du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté CSCRP 2012-2017 ;
- ❖ Compilation des évaluations du Programme Gouvernemental 2012 ;
- ❖ Elaboration du Bilan annuel 2012 et du PETF 2013 du PAPAM ;
- ❖ Production de différentes notes techniques.

4.3.2. Connexion Internet

La connexion Internet de la DNPIA siège (et bureaux annexes) sur Budget d'Etat depuis 2010.

4.3.3. Activités médiatiques

- Production d'un sketch, documentaire sur les sous-produits d'abattage ;
- un sketch a été réalisé et diffusé afin de sensibiliser les populations sur les bonnes méthodes de dépouillement et de conservation des peaux de tabaski
- Diffusion d'un sketch sur la lutte contre les feux de brousse et la préparation et le stockage du foin ;
- Diffusion d'un microprogramme sur la technique de la fenaison ;
- Diffusion d'un microprogramme sur le ramassage et le stockage des résidus de récolte ;
- Elaboration d'un microprogramme sur l'élagage des arbres ;
- La couverture médiatique des ateliers et concertations de la DNPIA ;
- L'élaboration de produits médiatiques au niveau régional et les émissions radio télé dans le District de Bamako ;
- Production et diffusion de 10 bulletins d'information sur les marchés à bétail ;
- Production de calendrier de la DNPIA.

4.3.4. Concertations et réunions

La DNPIA a, au cours de l'année 2012, participé à plusieurs réunions. Elle a mis en place et animé divers cadres de concertation avec les professionnels de la filière bétail viande et d'autres partenaires techniques et financiers œuvrant dans le domaine de la promotion des filières de productions animales. (Tableau 45).

Tableau 45. Concertations et réunions

Types	Nombre de concertations/réunions	Date/Lieu	Partenaires	Observations
Conférence	2	Bamako, France		- Participation à la mission sur Rennes (France/Planète – Elevage du 13 au 16 Septembre 2011. - Célébration de la Journée Mondiale du Lait ; Edition 2011
Réunion	58	-		
Rencontres d'échange	33	-		
Atelier	29	-		
Séances de travail	24	-		

V. SUPERVISION- SUIVI- EVALUATION

5.1. Missions de supervision

Au cours de l'année 2012, des missions de supervision ont été effectuées tant au niveau national, régional que local. Elles ont porté essentiellement sur les travaux des différents aménagements pastoraux réalisés ou en cours de réalisation, notamment la supervision de la campagne de cultures fourragères, l'enquête agricole de conjoncture (EAC), des missions de supervision des activités du PASAM dans la région de Mopti, la participation à la mission de supervision des travaux d'aménagement des mares dans la région de Ségou ; la participation à la mission de supervision de la FAO à Ménaka ; des missions de suivi des travaux de construction des centres de collecte de lait et de marchés à bétail ; la participation à des comités de pilotage et de conseils de surveillance.

5.2. Missions de suivi évaluation

Dans le cadre du Suivi des projets et programmes rattachés à la DNPIA, les activités réalisées au cours de l'année ont concerné :

- ❖ Participation à la réunion du Comité technique d'Orientation et de Suivi (CTOS) du PRODEZEM à Nara le 29 /11/2012 ;

5.3. Participation à l'enquête Agricole de Conjoncture

L'enquête agricole de conjoncture (EAC), vise à collecter des données qui sont valables pour une seule campagne agricole. Principalement il s'agit des données sur les superficies cultivées par spéculation, sur les rendements des cultures, sur le cheptel détenu par les exploitations, les abattages domestiques, les abattages de gibier ainsi que des données sur les prix des produits agricoles, l'équipement et les dépenses des exploitations, les stocks paysans, la vulnérabilité des exploitations et les caractéristiques démographiques des exploitations.

L'enquête agricole a une couverture nationale. Elle se fait aussi bien en milieu rural (sédentaire et nomade) qu'en milieu urbain. Elle a pour objectifs de :

- obtenir des données fondamentales du secteur rural;

- fournir des données détaillées sur les caractéristiques conjoncturelles des exploitations à des niveaux décentralisés;
- obtenir des renseignements détaillés sur les caractéristiques de la population agricole et sur les divers facteurs de production (type et quantité d'engrais, de pesticides, de semences, l'irrigation, le crédit, etc.);
- fournir des informations sur la participation des femmes à l'agriculture;
- et fournir des informations sur la vulnérabilité des populations rurales et urbaines.

Après le RGA, l'EAC a commencé à intégrer des modules relatifs au cheptel détenu par les exploitations agricoles ainsi que les abattages à domicile lors des événements sociaux et les abattages de gibiers. Toutefois, il est à signaler que ces données sont généralement traitées en dernier ressort.

La supervision des travaux est effectuée par des équipes techniques centrale et régionales composées des cadres du Ministère de l'agriculture, du Ministère de l'élevage et de la pêche, et du Ministère de l'Economie et des Finances (formation et supervision de la collecte). Ainsi, pour la campagne 2011 2012, la DNPIA a participé à la supervision de la collecte dans les régions de Sikasso et Ségou pour le deuxième passage.

Les constats relatifs sont entre autres :

- La mauvaise compréhension de la méthode d'estimation de la production laitière par certains agents;
- Le nombre infime des abattages ;
- Incohérence entre les fiches d'identification et les modules cheptel et abattages ;
- La non maîtrise des feux de brousse ;
- SE tirés dans des sites d'orpaillage non enquêtées ;
- Retour précoce des troupeaux dans les zones de culture ;
- L'incompréhension des objectifs de l'enquête par les exploitants.

5.4. Projets et programmes rattachés

5.4.1. Brève présentation des projets et programmes rattachés :

5.3.1.1. Agence d'Exécution du Projet Régional de l'Amélioration la Qualité des Cuirs et Peaux

Le Projet Régional de l'Amélioration de la Qualité des Cuirs et Peaux dans certains Pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal), vise à améliorer la qualité des cuirs et peaux et à promouvoir leur commercialisation à travers : la formation des professionnels intervenant dans la filière des cuirs et peaux; le renforcement de la capacité organisationnelle des professionnels ; l'amélioration des infrastructures de production et l'amélioration de la commercialisation des cuirs et peaux.

En 2012, le projet a encadré les 900 professionnels de la filière déjà formés les années antérieures, dans les techniques de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux ce qui a permis de rehausser considérablement la qualité des cuirs, des peaux ovines et caprines.

La production de cuirs bovins dans la zone d'intervention du projet de janvier à novembre 2012 a porté sur 182.967 pièces contre 204.325 cuirs bovins en 2011 soit un taux de régression de 11,67%. La production de peaux ovines et caprines a été estimée à 379.457 pièces contre 506.047 en 2011 soit un taux de régression de 33,36%.

Au cours de l'année, 8/20 nouveaux ouvriers des abattoirs, 22/60 apprentis bouchers et 6/20 collecteurs des cuirs et peaux ont été formés ;

06 classificateurs ont été formés sur les normes de classement des cuirs et peaux élaborées par le projet et adoptées par l'UEMOA,

Dans le cadre de l'appui conseil à l'organisation des acteurs intervenant dans la filière en vue de la commercialisation des cuirs et peaux, 20 collecteurs des cuirs et peaux et 2 négociants ont été agréés et 01 atelier a été organisé en vue de la dynamisation de la Mutuelle des Professionnels des Cuirs et Peaux (MPCP)

Les industries de tannage ont transformé 5.477.000 pièces de peaux ovines et caprines en wet blue contre 4.424.400 peaux ovines et caprines en 2011. L'écart entre les quantités de pièces produites et les quantités transformées se justifie par le fait que les industries disposent d'autres sources d'approvisionnement en peaux dans le pays et même en dehors du pays.

Le projet a également procédé à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations statistiques sur la filière cuirs et peaux (production, qualité, prix). Sauf à Bamako, où il a été observé une certaine hausse du prix du cuir bovin entre le premier et le deuxième trimestre de l'année, dans l'ensemble, les prix de rétrocession n'ont pas connu une grande fluctuation au cours de l'année.

5.3.1.2 Projet de la transformation des Sous Produits d'Abattage

Le projet vise à valoriser les sous-produits d'abattage (sang, os, cornes, sabots, ongles, viandes saisies et matières stercoraires) par leur transformation en aliments pour volailles et poissons, en engrais et biogaz et à créer les conditions propices à l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines .

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont consisté en : la dotation des deux abattoirs frigorifiques de Bamako, des sept abattoirs de type régional et de neuf aires d'abattage du cercle de Kati en équipements de récupération, collecte et transport des sous-produits ;

En perspectives, le Projet devra recentrer ses activités sur : les études de réaménagement des bassins de décantation des aires d'abattage de Kati ville et du Mandé, la construction de la station d'épuration de Sabalibougou, le réaménagement du bassin de décantation de l'aire d'abattage de Kati, le renforcement de capacité des cadres et professionnels en techniques de transformation des sous produits d'abattage, l'audit des comptes et la constitution d'une base de données sur la production des sous-produits d'abattage au Mali.

Les activités du projet ont été affectées par l'annulation du PPTTE et de celle du prêt BADEA. Il est à souligner que la BADEA qui a suggéré au Mali la formulation d'une demande l'annulation du prêt initial et la formulation d'une requête de financement pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la valorisation des sous-produits d'abattage à l'échelle nationale, n'a pas donné de suite à la requête formulée après l'annulation du prêt.

5.3.1.3 Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre – Tonka

Le Projet d'Appui à l'Amélioration des Conditions de Vie des Pauvres et des Couches Vulnérables à travers les Collectivités Décentralisées dans la Zone Lacustre - Tonka (PAACVP-ZLT) MLI/00/003 est le prolongement logique des phases successives de l'UNSO-Tonka. Le Projet est situé dans la région de Tombouctou et couvre 37 communes rurales et urbaines constituant ainsi l'ensemble de la zone lacustre dans les cercles de Goundam, Diré et Niafunké.

Depuis la fin du financement du PNUD en 2003 et la tenue de la revue tripartite du 05 novembre 2003, qui a recommandé le maintien d'une équipe légère et la recherche d'autre financement afin de mettre en œuvre de nouvelles activités, le projet vit sur les fonds PPTE.

Dans le cadre de la recherche de financement recommandée par la dernière revue tripartite, un nouveau document du projet intitulé « Projet de Développement pastoral Intégré et lutte contre la Pauvreté en Zone Lacustre » d'un coût total de trois milliards seize millions six cent dix sept mille francs (3 016 677 000) a été soumis à la table ronde des bailleurs de fonds tenu à Kidal courant 2007, par l'Assemblée régionale de Tombouctou.

En 2012, le projet a bénéficié d'une allocation budgétaire de cent quarante cinq Millions de Francs CFA (145.000.000 FCFA) suite à l'arbitrage budgétaire de la Direction nationale de la Planification et du développement (DNPD). Compte tenu de la situation politico-économique que traverse le pays suite aux évènements du 22 mars 2012, trente millions (30 000 000 F CFA) seulement ont été mis à la disposition du projet par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Ce budget a servi au financement la tenue du comité de suivie du projet, tenu le 29 février 2012 dans la salle de réunion du MEP, à assurer l'entretien des véhicules, la prise en charge de deux missions de la DNPIA en 3^e région pour liaison administrative et la prise en charge des salaires du personnel jusqu'au 31 Décembre 2012 conformément aux instructions données par le MAEP à son audience en date du 20 Juillet 2012.

5.3.1.4 Programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ ONDY)

Le programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone ONDY (PDIRP/ ONDY) intervient dans le cercle de Yanfolila et mène diverses actions visant à réduire la pauvreté des couches défavorisées des Organisations paysannes des femmes (OPF), des jeunes ruraux (OPJR) et des agro- éleveurs. Son objectif est de renforcer les capacités de production des petits élevages, de promouvoir le maraîchage, l'exploitation des produits de cueillette, la transformation des produits locaux. Depuis la fin du financement extérieur en 2009, le projet est soutenu par le Budget Spécial d'investissement

L'ONDY dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, a initié un volet crédit de commun accord avec la CEDEAO. La gestion de ce crédit a été confiée à la BNDA suivant un protocole d'accord signé le 09 avril 1998 avec l'ONDY. La ligne de crédit ainsi mise en place au niveau de la BNDA était répartie comme suit :

- prêts pour acquisition de 2178 génisses: 194 233 960 F CFA ;
- prêts embouche-commercialisation pour 150 bovins: 15 000 000 F CFA. ;
- prêts pour installation de 2 cabinets vétérinaires: 22 000 000 F CFA.

Ainsi, la BNDA a octroyé, à court et moyen terme de 1998 à 2006, 77 prêts pour un montant de 194 233 960 F CFA pour l'acquisition de 2 178 têtes de génisses de race N'Dama pour une durée de 5 ans avec un différé de 12 mois en capital et intérêt; 6 prêts pour un montant de 15 000 000 F CFA pour le financement des opérations d'embouche et de commercialisation du bétail pour une durée de 6 mois et 2 prêts pour le financement de deux cliniques vétérinaires pour un montant de 22 000 000 F CFA . Sur une échéance de 302 100 000 F CFA les remboursements ont portés sur un montant de 180 011 676 F CFA, soit un taux de 61 % à la date du 07/03/2012. A la même date, en ce qui concerne les prêts destinés à l'embouche et à la commercialisation, le taux de remboursement est de 83% et de 54% pour la clinique vétérinaire de Yorobougoula.

Les opérations de crédit sont aujourd'hui arrêtées. Le fonds disponible en espèce au nom de l'ONDY au niveau de la BNDA est de 193 858 577 F CFA à la date du 31/12/2011.

Dans le cadre de l'exécution du Projet de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté en Zone Opération N'Dama Yanfolila (PDIRP-ONDY), un fonds de garantie d'un

montant de 16 500 000 F CFAa été mis en place en 2003 au niveau de Kafo Jiginew pour soutenir les activités génératrices de revenus(Réf : Protocole d'Accord- Kafo Jiginew/PDIRP-ONDY du 26- 11- 2003). A ce jour 4 122 493 F CFA ont été octroyés comme prêts et le taux de remboursement est de 35,1%.



Vache N'Dama de la Station de Madina Diassa

L'enquête épidémiologique portant sur un effectif de 133 têtes a permis de déceler un cas positif à la trypanosoma vivax soit un taux de 0,75 %. Il s'agit de l'animal N°29136, mâle de 5 ans. L'enquête entomologique, sur 81 mouches capturées à l'aide de pièges biconiques au niveau du ranch de Madina Diassa, a permis l'identifié 70,37 % de glossina palpalis gambiensis et 29,63 % de glossina tachinoïdes.

Les activités menées au cours de l'année 2012 ont été les suivantes: (i) le suivi zootechnique de 177 bovins du noyau de fondation, le suivi sanitaire de tous les animaux du ranch, (ii) la mise en place de 7.5 Ha de parcelles de cultures fourragères (Maïs fourrager : 3 ha, Sorgho fourrager : 1 ha, Dolique : 2,5 ha et *Stylosanthes hamata* : 1 ha) ; (iii) la formation de 12 agents dont six (6) sur le diagnostic de la trypanosomose animale africaine et six (6) en informatique ; (iv) le suivi du dossier d'immatriculation du ranch de Madina Diassa d'une superficie totale est de 7 904 ha 61 a 78 ca. Une demande d'affectation du titre a été adressée au ministère en charge des domaines et du cadastre (lettre N°01027/MAEP-SG du 24 juillet 2012). Le processus administratif d'immatriculation est en cours. Au titre de l'exercice budgétaire 2013, le Projet a bénéficié d'une inscription de 50 millions de francs CFA .

3.1.5 Projet de Gestion durable du Bétail ruminant Endémique Mali (PROGEBE Mali)

Ce projet vise à préserver voire renforcer durablement les caractéristiques génétiques du bétail endémique (le bovin N'Dama, le mouton et la chèvre Djallonké) à accroître sa productivité et sa commercialisation dans un environnement institutionnel favorable.

Les activités du projet seront exécutées à travers la mise en œuvre de cinq (5) axes stratégiques d'intervention. Le point des activités menées au cours de l'année se présente comme suit par axe stratégique d'intervention :

- ❖ *Axe stratégique d'intervention 1: Préservation du capital génétique et amélioration de la production et de la productivité du bétail ruminant endémique ;*
- formation de 10 agro éleveurs en technique d'enrichissement de la paille à l'urée dans le cadre du test de meilleures options innovation technologique ;
- réalisation à 20% des travaux de réhabilitation et d'équipement du centre de recherche de Madina-Diassa par les entreprises sur fonds propres ;
- suivi zosanitaire des troupeaux multiplicateurs (40 troupeaux bovins , 40 troupeaux ovins et de 40 troupeaux caprins) ;
- Formation de deux experts nationaux en génétique (niveau master) ;
- Appui à la formalisation des 15 OP bénéficiaires des infrastructures dans le cadre l'appui-conseil pour une augmentation de la productivité des systèmes de productions animales dans les zones couvertes ;

- enquêtes sur le niveau d'adoption des thèmes techniques dans le cadre de l'appui-conseil pour une augmentation de la productivité des systèmes de productions animales dans les zones couvertes par le PROGEBE qui a permis de dégager un taux d'adoption de 70% au niveau de 40 troupeaux bovins , de 40 troupeaux ovins et de 40 troupeaux caprins. ;
- formation de 20 femmes de deux (8) groupements féminins sur l'aviculture villageoise
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 2 : Amélioration de la valorisation du bétail ruminant endémique (marketing, commercialisation) ;*
- construction de 6 aires d'abattage, de 5 marchés locaux de bétail et de 3 mini-laiteries démarrés au 2e trimestre sont à des taux de réalisation physique sur fonds propre des entreprises de 66% pour le lot de Bougouni, de 37, 60% pour le lot de Yanfolila et de 55% pour le lot de Kolondiéba.
- démarrage des travaux de réhabilitation de 70 Km de la piste de desserte de Madina Diassa démarrés
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 3 : Gestion durable des écosystèmes du bétail ruminant endémique ;*
- Elaboration des TDR pour la réalisation de 5 parcours à bétail, identification des parcours et détermination de leurs superficies et l'identification des espèces amélioratrices ont été réalisées pour améliorer les parcours à bétail ;
- 171km sur 625 km de tracés sont identifiés à Manankoro et l'entreprise de balisage a été sélectionnée et les prototypes de balises sont déjà disponibles dans le cadre de la poursuivre l'ouverture et balisage des pistes à bétail ;
- Finalisation et approbation du DAOI par le Mali et la BAD. Transmission à la BAD pour publication dans l'UNDB depuis le 2e trimestre pour la réalisation de 9 points d'eau
- Les 46 ha de cultures fourragères dont 26,5 ha de maïs et 19,25 de niébé installés suivis au niveau des propriétaires de troupeaux de multiplication se développent de façon satisfaisante.
- Suivi de trois agro éleveurs volontaires qui ont procédé à la clôture des parcelles de cultures fourragères avec les espèces anacardium et pourghère. Dans le cadre de la mise en place des cultures fourragères ;
- L'appui à 4 agro éleveurs pour la production de plants de ligneux fourragers de l'espèce ficus abytifolia dans le cadre de l'appui à l'émergence de producteurs individuels de semences et plants fourragers
- L'équipement de 10 brigades et la formation de 140 membres des brigades de surveillance et 26 représentants des élus, services techniques et associations à l'utilisation des équipements dans le cadre du renouvellement des équipements des OCB pour la lutte contre les feux de brousse
- L'entretien de 151 km de pare-feu et et la plantation de 50km de Pourghère dans le cadre de mise en place et entretien des pare-feu
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 4 : Politiques, Législation, Coopération, Capitalisation des expériences et échanges d'informations ;*
- 5 sur 24 émissions ont été diffusées dont 2 sur la vente illicite de médicaments frauduleux et 3 sur les LCFB à travers les radio communautaires ;
- ❖ *Axe stratégique d'intervention 5 : Gestion, Coopération, Suivi/Evaluation.*

5.3.1.6 Projet d'appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali, Phase II

Le Projet d'Appui à la Sélection et à la Multiplication du Zébu Azawak au Mali (PASMZAM), créé par décret N°535/P-RM du 26 octobre 2000 est un fruit de la Coopération entre le Royaume de Belgique et la République du Mali. Il intervient dans le Cercle de Ménaka. Son objectif est de participer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des communautés pastorales du cercle.

Après deux premières phases marquées par la mise en œuvre d'un mécanisme d'attribution de noyaux d'Azawak (4 génisses, un taureau et un dromadaire) à des éleveurs bénéficiaires sous forme de crédit en nature et/ou en espèces, le projet est à la recherche de sa troisième phase d'exécution.

La deuxième phase qui a commencé en mai 2006, a pris fin en septembre 2010 avec le licenciement de son personnel contractuel d'appui. La 10^{ème} réunion de la Structure Mixte de Concertation Locale Restreinte (SMCLR) tenue à Bamako le 20 juillet 2010 a approuvé une transition avec un fonctionnement allégé pour poursuivre les activités du Projet en utilisant le reliquat budgétaire.

Les activités menées en 2012 se situent dans le cadre des préparatifs pour le démarrage de la 3^{ème} phase du projet. Les activités réalisées sont les suivantes : la Signature Convention spécifique par le Royaume de Belgique et le Mali, l'élaboration du projet de décret portant création du projet et du projet de décret fixant cadre organique du Projet, la Rédaction du projet d'arrêté portant organisation et modalités de fonctionnement du Projet.

La principale difficulté rencontrée est celle du déclenchement des attaques armées les 17 et 31 janvier 2012 à Ménaka, contribuant à dégrader la situation sécuritaire des régions nord du Mali. Les événements survenus le 22 mars ont vu la suspension de la coopération de l'Union Européenne et de certaines chancelleries avec le Mali, le gel des fonds d'aide au développement. L'occupation des zones d'intervention du projet par les bandits armés a rendu impossible l'exécution des activités. La mise à sac des bâtiments du projet, le vol ou la destruction de tous les matériels ont fait que le personnel minimum qui était installé s'est déplacé vers le Niger, le Burkina Faso et vers les régions sud du Mali

. 5.3.1.7 Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord Est du Mali (PADENEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Nord du Mali (PADENEM) constitue la deuxième phase du Projet de développement agro- sylvo-pastoral " Elevage Mali Nord -Est-PEMNE " exécuté de décembre 1999 à mars 2000 avec le concours du Fonds Africain de Développement (FAD) et du fonds Européen de Développement (FED).

Le projet couvre quatre (04) cercles de la région de Gao : Ansongo, Bourem, Gao et Ménaka avec une extension sur la commune de Gossi (cercle de Gourma Rharous) dans la région de Tombouctou pour les aspects de santé animale. Il a pour objectif global de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Les activités menées en 2012 ont été entre autres les suivantes : la consolidation des acquis du projet; la tenue du 7^{ème} conseil de surveillance du projet; le suivi et la gestion des contrats de SGEEM, chargé des travaux d'hydraulique pastoral, de SAED, chargé du contrôle et de la surveillance des travaux et de ZED-SA, chargé de la réalisation des stations solaires. A ce jour les trois entreprises ont été entièrement payés, seul SGEEM attend le paiement de sa caution de garantie ;

5.3.1.8 Projet de Développement de l'Aviculture au Mali (PDAM)

Le projet de Développement de l'aviculture du Mali (PDAM) s'inscrit dans la stratégie prioritaire du sous secteur élevage en vue de contribuer à l'autosuffisance du pays en protéines animales et de réduire la pauvreté et le chômage en milieu rural. Il a pour objectif de développer la filière avicole au Mali, principalement dans la frange au Sud du 14^{ème} parallèle (Région de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le District de Bamako, reconnue comme zone propice à l'aviculture.

Le financement du PDAM a été assuré par un apport extérieur estimé à 3.400.000.000 FCFA sous forme de prêt par la BADEA et un rapport du Gouvernement malien d'un montant de 900.000.000 FCFA. La contrepartie BADEA a servi essentiellement au financement des

investissements, des programmes de formation à l'extérieur et des équipements destinés aux acteurs de la filière.

Depuis 2007, le Projet fonctionne grâce à l'appui de l'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement en vue de consolider les acquis de la première Phase. Actuellement, le PDAM est en phase de recherche de financement d'une deuxième phase. Des requêtes de financement ont été adressées à la BID, au Fonds de l'OPEP et à la Coopération Internationale de Développement, Pays-Bas, PAPAM et APCAM. En attendant les activités ont été surtout focalisées sur l'actualisation du répertoire des exploitations avicoles modernes autour des centres urbains qui a permis de répertorier quatre cent cinquante (450) exploitations avicoles modernes; l'élaboration d'un (01) plan quinquennal de réalisation d'infrastructures ; la participation au salon international de l'élevage à Renne (SPACE 2012) ;

5.3.1.9 Projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako-Gourma (PDELG)

Le Projet de Développement de l'Elevage dans la région du Liptako-Gourma « PDELG » est un programme commun aux trois Etats membres de l'Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG) à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Créé par Décret N°05-186/P-RM du 18 avril 2005, sa zone d'intervention couvre la totalité de la région de Gao, une partie de la région de Mopti (cercles de Douentza et de Koro) et une partie de la région de Tombouctou (cercles Tombouctou et de Gourma Rharous).

L'objectif global du Projet est de contribuer au développement de l'Elevage et à la Sécurité Alimentaire par l'amélioration des conditions de vie et de revenus des populations pastorales et agropastorales de sa zone d'intervention.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- ❖ contribuer à la formation des éleveurs et agro-éleveurs ;
- ❖ contribuer au désenclavement de la région par la réalisation d'infrastructures routières ;
- ❖ réaliser des infrastructures de santé et de productions animales ;
- ❖ mettre en œuvre des programmes de gestion des aménagements pastoraux ;
- ❖ contribuer au développement et à la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ améliorer le revenu des éleveurs et contribuer à l'autosuffisance alimentaire à travers
- ❖ une meilleure valorisation des productions animales.

Les activités réalisées au cours de l'année ont porté sur la (1) construction de (5) parcs de vaccination à Labo-labo, Tin Korazeyna, Aroum, Intifrinkawen et Tandagdagorène dans la région de Gao ; (2) l'organisation de session de formation de 26 agents formateurs pour la réalisation des ateliers locaux de fabrication de pierres à lécher ; (3) la délimitation de 196 km de piste pastorale ; (5) la fixation de 4 sur 10 Ha de dunes à la mare de yéhi (Koro) soit 40% ; (6) la formation de 26 producteurs en embouche et gestion des exploitations ; (7) la formation de 15 agents d'élevage en embouche et gestion des exploitations ;

5.3.1.10. Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure dans le cercle de Nara (PRODEZEM)

Le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure (PRODEZEM), démarré le 26/04/2010 pour une durée de 60 mois (Fin probable le 25/04/2015) dans le cercle de Nara s'intègre parfaitement dans le cadre de l'orientation spécifique du sous-secteur Elevage du Mali qui souligne la nécessité de préserver les races locales à bon potentiel laitier ou viandeux. A cet effet, la Stratégie nationale de conservation, de sélection et de diffusion des races bovines autochtones au Mali demeure une priorité. Le Zébu Maure constitue l'une des meilleures races laitières au Mali. Son élevage doit cependant faire face à différentes menaces et contraintes dont : (i) les croisements non contrôlés avec d'autres races, notamment le Zébu Peul, du fait

des brassages entre troupeaux lors du pâturage durant la saison sèche ; (i) le fort taux de prélèvement des génisses et jeunes vaches par les éleveurs périurbains de Bamako dans le but de s'en servir comme « matrices » pour l'I.A. avec des semences de races exotiques (Holstein, Montbéliarde,....).

Le projet qui a vu le jour grâce à un financement de la CTB et du Mali (CTB : **5 247 656 000 F CFA** ; RM : **524 000 000 FCFA**), vise l'amélioration de la productivité des élevages grâce à la promotion des conditions d'élevage et à la sélection du Zébu Maure. Ceci passe par :

- ⇒ l'amélioration de l'accès aux ressources pastorales dans cinq communes du cercle de Nara en sécurisant les périmètres existants, ou en créant de nouveaux, en les équipant d'ouvrages hydrauliques
- ⇒ l'amélioration de la gestion technique des troupeaux par un renforcement de l'encadrement et par un accès facilité à un ensemble de services : banques d'aliment, des cabinets vétérinaires ruraux, micro-finance.
- ⇒ une meilleure valorisation des productions animales par des appuis à la commercialisation, en vue de garantir un écoulement aisé et rémunérateur des productions (lait, bétail) des éleveurs.
- ⇒ l'appui aux acteurs institutionnels locaux à assumer leurs mandats et responsabilités en matière d'élevage de manière concertée. il s'agit notamment des Services Techniques Déconcentrés (STD), des collectivités territoriales (C.T.), la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA), l'IMF Kondo JIGIMA, mais aussi les producteurs et de leurs organisations.

5.3.1.11. Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes-Sud (PADEPA- KS)

Le Projet d'Appui au Développement des Productions Animales dans la zone de Kayes Sud (PADEPA- KS) est conjointement financé par le Gouvernement de la République du Mali (GRM) et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour une durée de 6 ans (2008- 2013). Il couvre quatre des sept (07) cercles de la région de Kayes (partie sud du cercle de Kayes, Kéniéba, Bafoulabé et Kita). Le projet touchera l'ensemble des 72 communes de la zone, mais les activités d'intensification et d'aménagement couvriront prioritairement 49 communes où se concentre l'activité pastorale.

L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à l'accroissement de la sécurité alimentaire et à l'allègement de la pauvreté. L'objectif spécifique est d'augmenter, de façon durable, les productions animales et le revenu des agro-éleveurs dans la zone de Kayes-sud.

En 2012, l'exécution des activités programmées a été tributaire des effets de la crise politique et sécuritaire déclenchée dans le pays depuis fin mars et qui a provoqué l'arrêt de décaissement du Projet jusqu'en Novembre 2012.



Malgré cette situation inattendue, les activités ci-après ont été :



Une unité de Zébu Maure dans la zone Kayes Sud

- l'achat et l'introduction de 24 noyaux de zébus maures (72 femelles et 24 géniteurs) au niveau de 24 élevages bénéficiaires appuyés financièrement (270 000 F CFA/noyau) pour l'acquisition des équipements et infrastructures
- L'achat, l'observation en station et l'introduction de 12 noyaux de taurins N'dama au niveau de 12 élevages bénéficiaires et l'appui financier de 270 000 F CFA/noyau pour l'acquisition des équipements et infrastructures ;

- La formation de 36 agents de terrain dont 23 sur l'utilisation et le fonctionnement de la couveuse à pétrole et 13 sur les méthodes de gestion de la reproduction et aux techniques d'amélioration génétique des Ruminants dans le cadre du renforcement de capacités de l'encadrement de terrain ;
- La vulgarisation des paquets technologiques sur le ramassage et la conservation de la paille de brousse et des résidus de récolte, le traitement de la paille à l'urée, le déparasitage interne et externe, la fenaison et la gestion du troupeau a concerné : 1.039/1740 unités d'élevage bovin, 89 /374 emboucheurs de bovins et d'ovins, 1 160/3800 unités d'élevage de Petits Ruminants.
- La vulgarisation des paquets technologiques sur le ramassage et la conservation de la paille de brousse et des résidus de récolte, le traitement de la paille à l'urée, le déparasitage interne et externe, la fenaison et la gestion du troupeau a concerné : **1.039** unités d'élevage bovin, **28** emboucheurs de bovins, **1 160** unités d'élevage de Petits Ruminants et 61 unités d'embouche ovine ;
- La vulgarisation des paquets technologiques de production et de santé animale au niveau de 36 unités de production de poussins et 71 basses cours bénéficiaires de coqs Wassachiè ;
- L'appui en semences fourragères 108 agro- pasteurs qui a permis d'emblaver 232.8 Ha en cultures fourragères sur une prévision de 285 Ha
- L'introduction de dix huit (18) unités de production de poussins wassachiè dont 9 à Kayes et 9 à Kita ;
- L'introduction de Vingt (20) Coqs wassachiè dans le cercle de Kita ;
- L'identification des axes de transhumance dans les 4/4 cercles. Le bornage et l'élaboration des plans de masse des sites des infrastructures ont été réalisés pour les cercles de Kayes et Kéniéba
- La diffusion de la ruche améliorée au niveau de **35** apiculteurs à Kayes (25), et à Kita (10).
- L'installation et la réception des équipements et matériels de la mini laiterie de Kita. Les équipements et matériels de la mini laiterie de Kayes sont en cours d'installation ;
- L'acquisition de **12/12** plateformes dont les installations sont en cours dans les 12 communes prioritaires et la mise en place de **trois(3)** comités de gestion de plateformes

5.3.1.12. Programme d'Appui au Développement Durable de l'Élevage au Sahel Occidental (PADESO)

Créé par l'ordonnance n°09/004/P.RM du 9 février 2009, le Programme d'Appui au Développement Durable de l'Élevage au Sahel Occidental a démarré en 2009, grâce à la mise en œuvre d'un financement partiel d'environ 2 460 000 000 F CFA sur un besoin de financement global de 13 316 782 353 FCFA. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de revenus des agro éleveurs et des pasteurs à travers la promotion et le développement durable des filières de productions animales.

Après le lancement officiel du Programme en avril 2009 à Nioro du Sahel, les travaux de réalisation des infrastructures d'hydrauliques, de génie civil et de commercialisation du bétail ont démarré en 2010. Les principaux résultats obtenus dans le cadre ce projet ont porté sur :

❖_ l'organisation et le suivi de la vente promotionnelle de moutons et de bovins à travers les opérations Ramadan et Tabaski en vue d'approvisionner en animaux, les populations des grands centres de consommation (Bamako et Kayes) à des prix acceptables, mais aussi d'améliorer les revenus des agro éleveurs. Ces opérations ont permis d'écouler 4 866 moutons sur une prévision de 7 500 soit 64,88% des objectifs et 701 bovins sur une prévision de 800 soit 87,82%. Sur un besoin de financement de 200 000 000 de FCFA, la BMS a mis à disposition 80 000 000 de FCFA, soit 40% des besoins.



❖_ L'insémination de 186 sur 200 vaches soit 93% des prévisions et le suivi de 427 moutons bali bali déjà existants au niveau de 43 GF dans le cadre de l'amélioration et la valorisation des productions animales ;

❖_ La réalisation de cultures fourragères à travers la mise en valeur de 20,6 sur 35 ha en dolique soit , de 34 Ha en maïs, de 79,25 Ha en sorgho fourrager, de 92,05/80 Ha de niébé et de : 8,5 Ha en Stylosanthès. La mise en valeur de des superficies a permis d'obtenir les production de fane ci-après ; Dolique : 2 250 kg, Maïs : 13 400kg, Sorgho F. : 34 850 kg et Niébé : 260 200kg ;

❖_ l'introduction de noyaux de moutons bali bali au près des groupements de femmes ;

❖_ Le suivi de la gestion des espaces pastoraux aménagés.

5.4.2. Activités des Projets et programmes

Les principales réalisations de 2012 dans le cadre des projets et programmes rattachés sont les suivantes :

-❖ Amélioration génétique

- Insémination artificielle de 2459 vaches inséminées avec un taux de réussite de 62% ;

-❖ Appui à l'organisation d'ateliers d'embouche

- La production et la vente de 701 bovins à l'occasion de la fête de RAMADAN et de 4 866 béliers pour la Tabaski 2012 ;

-❖ Aménagement et hydraulique pastorale

- Réalisation de 4 forages positifs ;
- Réalisation de 7 puits pastoraux ;
- Création de 5 périmètres pastoraux (le processus est en cours pour la réhabilitation de 3 autres périmètres) ;
- processus en cours pour la Sécurisation de 3 espaces pastoraux et de 2 Ranch ;
- démarrage des travaux de délimitation de 70 km de Pistes rurales.

-❖ Equipements et infrastructures d'élevage

- démarrage des travaux de construction de 5 marchés à bétail (marchés en chantier réalisés à 50%)
- construction d'une (1) Aires abattage volaille
- lancement des marchés pour la construction de 30 aires d'abattage dont 6 en chantier
- Réhabilitation de l'Abattoir Frigorifique Sabalibougou: AFS en administration provisoire
- Construction et équipement de 4 centres de collecte de lait
- Construction de 2 mini laiteries
- démarrage des travaux de construction de 11 banques d'aliment bétail

-❖ Renforcement des capacités

- Formation de 480 agro éleveurs et groupements féminins ;
- Formation de 342 collecteurs de cuirs et peaux ;
- Formation de 10 agents en suivi zootechnique: réalisée
- Formation de 11 cadres en GAR dont un en Tunisie ;
- Formation de 60 apprentis bouchers en techniques d'habillage, de conditionnement et de conservation des cuirs et peaux: réalisée;
- Formation de 7 jeunes entrepreneurs en éthique, agro-business: réalisée.

VI. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2013

Les activités entreprises au cours de 2012 seront poursuivies et renforcées, notamment dans les domaines de : (i) de l'amélioration des infrastructures de production et de commercialisation et l'alimentation des animaux, (ii) du Plan Quinquennal d'Amenagements Pastoraux, (iii) de la valorisation du lait cru local ;(iv) de la relance de l'insémination artificielle, (iv) de la poursuite des efforts d'intensification de la production de viande pour l'exportation.

Dans le domaine de l'aménagement et de l'hydraulique pastorale, les actions porteront sur :

⇒ **la Création et réhabilitation de points d'eau par :**

- la réalisation de 28 forages équipés
- la réalisation de 9 puits pastoraux

⇒ **la Création, réhabilitation de périmètres pastoraux et régénération des bourgoutières**

- la création de 3 périmètres pastoraux et la la réhabilitation de 3 autres
- la Régénération de 500 ha de bourgoutières

⇒ **la Sécurisation espaces pastoraux**

- l'immatriculation de 3 périmètres pastoraux et de 2 ranchs
- la sécurisation de 500 ha de bourgoutière
- la délimitation de 170 km pistes rurales

⇒ **la promotion des Cultures fourragères et l'enrichissement de pâturages par**

- la réalisation de 200 ha de niébé, 100 ha de dolique, 200 ha sorgho fourrager, 100 ha de pâturages ensemencés en stylosanthès (voir Bowa)

Dans le domaine des équipements et infrastructures d'élevage :

Les actions porteront sur le suivi des travaux de réalisation d'infrastructures de production, de commercialisation du bétail et de produits animaux notamment :

- la Construction de 16 marchés à bétail et de 3 marchés à bétail ;
- Construction de 32 parcs de vaccination
- la construction de 36 aires d'abattage et de 6 séchages cuirs et peaux

- la Construction et l'équipement de 4 centres de collecte de lait
- la Construction de 3 mini laiteries

Dans le domaine des productions animales ; il s'agira de :

- la poursuite et l'extension des opérations de vente promotionnelle d'animaux et le suivi des ateliers d'embouche avec un objectif de 33.000 bovins, 40.000 ovins
- la vulgarisation des paquets techniques et des normes de production, de conditionnement et de classement des cuirs et peaux
- la réalisation du recensement général du cheptel et la mise en place d'un programme de suivi zootechnique des troupeaux
- la poursuite de l'encadrement des professionnels dans les centres d'abattage et de conditionnement des cuirs et peaux et dans les unités de transformation ;

Dans le domaine de l'amélioration génétique

- la poursuite du programme d'IA soit 2000 vaches par an,
- le suivi zootechnique des produits issus de l'insémination

Dans le domaine du renforcement de capacités des acteurs :

- Formation de 50 bouchers en techniques de découpe
- Formation de 342 apprentis bouchers en techniques d'habillage, de conditionnement et de conservation de cuirs et peaux
- Formation de 300 agro éleveurs et 8 en gestion des centres de collecte de lait
- Formation de 18 agents en techniques de transformation des sous produits d'abattage
- la mise à disposition de 15 000 tonnes d'aliment bétail aux éleveurs des communes en difficultés économiques .

Dans le domaine du suivi –Evaluation et Information

- le suivi régulier et l'évaluation des projets et programmes rattachés,
- la création d'une base de données sur les productions animales ;
- le suivi des paramètres bioéconomiques et l'identification des animaux ;
- l'évaluation de la politique nationale de développement de l'élevage
- la poursuite et l'extension du programme intranet du Gouvernement permettra d'améliorer le programme d'information et de communication de la DNPIA et de ses structures déconcentrées.
- la conception et la diffusion des thèmes de sensibilisation et d'information des opérateurs et organisations professionnelles seront poursuivies à travers les émissions TV/Radio ;

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, les défis auxquels la DNPIA et les professionnels du sous secteur élevage font face sont importants. En effet l'extrême vulnérabilité des systèmes pastoraux traditionnels aux aléas climatiques, l'augmentation continue des besoins des populations en produits animaux de meilleure qualité et la surface financière très limitée des acteurs de la filière bétail-viande sont autant d'éléments qui conduisent à renforcer le dispositif en place pour amorcer un véritable développement à la base.

C'est pourquoi, au delà des acquis dans les domaines (i) de base de données sur le marché du bétail, (ii) de réalisations d'infrastructures de production et de commercialisation d'animaux et de produits animaux et (iii) de mise en œuvre du programme quinquennal d'aménagements pastoraux, des dispositions sont prises pour une meilleure connaissance du marché du bétail et des produits animaux en vue d'obtenir des informations et des statistiques fiables.

Dans le même ordre, le projet de recensement général du cheptel et le géo-référencement des exploitations avicoles modernes constituent des activités prioritaires à mettre en œuvre en 2013.

Des défis restent à relever

- dispositions pour le financement des activités prévues
- pâturages et cultures fourragères
- feux de brousse
- ensilage maïs
- La réussite de toutes ces actions passe par une meilleure organisation et une bonne implication des acteurs du sous secteur élevage.

ANNEXES

Annexe 1. Evolution de la production contrôlée de viande en 2012 (unités : tête et kg)

ESPECES MOIS	BOVINS		OVINS		CAPRINS		CAMELINS		PORCINS		VOLAILLES		TOTAL Poids
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
Janvier	29 252	3 316 517	30 849	480 071	46 092	536 258	104	17 950	30	960	832 899	1 037 456	5 389 212
Février	30 288	3 717 533	29 010	417 297	49 701	584 873	150	24 360	12	540	566 372	691 973	5 436 576
Mars	25 837	2 871 230	25 774	381 150	41 257	477 028	17	2 680	16	720	600 508	707 599	4 440 407
Avril	27 667	3 134 072	26 742	390 022	48 416	632 162	18	2 605	61	2 380	505 832	601 583	4 762 824
Mai	23 899	2 625 812	22 865	323 686	41 942	457 925	14	1 835	1 296	26 430	412 971	474 657	3 910 345
juin	26 320	2 882 542	26 163	366 064	42 471	497 589	5	845	24	623	365 538	827 639	4 575 302
juillet	24 089	2 656 023	25 060	363 801	47 992	571 640	195	8 051	429	15 035	377 392	458 105	4 072 655
Août	23 581	2 656 687	24 901	375 402	45 060	524 840	38	9 030	23	575	586 858	824 145	4 390 679
Septembre	38 258	4 515 305	32 291	464 331	56 402	664 190	4	665	387	15 140	472 454	618 922	6 278 553
Octobre	27 573	3 135 226	26 775	402 286	43 049	505 992	3	525	463	18 600	466 097	582 470	4 645 099
Novembre	27 903	3 249 325	43 979	364 908	48 100	557 993	11	1 590	462	18 450	311 478	392 823	4 585 089
Décembre	23 574	2 771 397	23 596	347 095	34 717	422 234	1	150	476	18 795	532 668	637 863	4 197 534
TOTAL 2012	328 241	37 531 669	338 005	4 676 113	545 199	6 432 724	560	70 286	3 679	118 248	6 031 067	7 855 235	56 684 275
TOTAL 2011	315 644	36 001 225	374 585	5 616 740	658 793	7 740 414	1 817	320 675	4 802	175 130	5 442 647	6 419 546	56 273 730
Variation (%)	3,99	4,25	-9,77	-16,75	-17,24	-16,89	-69,18	-78,08	-23,39	-32,48	10,81	22,36	0,73

Annexe 2. Evolution des exportations contrôlées d'animaux vivants au cours de l'année (Têtes)

MOIS	ESPECES								
	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAMELINS	VOLAILLES	PORCINS	LAPINS
Janvier	18 556	26 287	3 571	324	280	7 702	46 008		
Février	16 650	14 898	2 214	423	207		49 360	50	
Mars	17 938	14 569	2 310	233	152		89 218	50	386
Avril	12 786	13 306	881	146	72		69 113	50	
Mai	9 029	12 677	1 563	232	129		19 675	63	279
juin	7 798	9 875	1 630	121			77 162		424
juillet	8 809	12 138	1 371	7	101		63 757	93	
Août	22 085	11 695	1 749	2	75		60 683	4	335
Septembre	20 967	18 626	2 168				32 063		50
Octobre	32 145	133 525	7 374	10	101		42 445		89
Novembre	20 590	75 827	3 963	2	48		48 697		32
Décembre	19 913	15 406	5 450	114	25		39 181	130	85
TOTAL	207 266	358 829	34 244	1 614	1 190	7 702	637 362	440	1 680

Annexe 3. Evolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux au cours de l'année

MOIS	Cuirs bruts		Peaux ovines bruts		Peaux caprines brutes	
	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>	<i>Nb</i>	<i>Pds</i>
Janvier	53 746	276 730	17 077	30 773	5 619	10 811
Février	50 669	260 309	4 315	2 979	15 741	30 252
Mars	50 800	254 000	840	486	545	272
Avril	63 591	271 755	4 628	8 330	6 328	1 364
Mai	51 873	269 350	2 667	1 449	528	264
juin	73 544	368 557	1 421	2 192	438	4 475
juillet	49 342	246 740	6 920	9 490	8 221	6 510
Aout	58 334	291 653	7 574	9 894	9 503	7 152
Septembre	50 256	251 280	7 078	9 284	8 186	6 493
Octobre	53 703	268 220	8 910	10 932	10 246	7 523
Novembre	62 524	311 380	7 782	27 034	1 324	662
Décembre	87 217	436 223	19 672	10 052	2 352	1 142
Total	705 599	3 506 197	88 884	122 895	69 031	76 920

Annexe 4. Situation des organisations professionnelles de la filière bétail viande

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	coopérative "Cesiri" de Bla	99-023CB	24		24	Bla	Bla	Ségou
2	coopérative "APPE" de Falo	98 004CB	20		20	Falo	Bla	Ségou
3	Dugunièta ton de Niana B2	00016/SDSES-Bla	25	10	35	Niana B2	Bla	Ségou
4	coopérative "Duguyiriwaton" de Siana	00031/SDSES-Bla	51		51	Siana	Bla	Ségou
5	coopérative "Duguyiriwaton " de N'Toba	00018/SDSES-Bla	38	33	71	N'Toba	Bla	Ségou
6	Coopérative véto Yangasso	00042/SDSES-Bla	5		5	Yangasso	Bla	Ségou
7	coopérative Kile o Teki Kemeni	00037B/SDSES-Bla	22	4	26	Kemeni	Bla	Ségou
8	Association Djantoyèrèla Niamana	211/SDSES-Bla	36	5	41	Niamana	Bla	Ségou
9	Association Jèkabaara	00031B/SDSES-Bla	8		8	Bla	Bla	Ségou
10	Coopérative Sabugnuma Diaramana	00034B/SDSES- Bla	10		10	Diaramana	Bla	Ségou
11	Coopérative Fasojigi Nionina	0183/SDSES- Bla du16/12/05	20		20	Nionina	Bla	Ségou
12	Ass. Emboucheur Tominian	021/Ct du 31/03/003	30	0	30	Tominian	Tominian	Ségou
15	coopérative Nimy	001/SDSES du 22/11/2003	32	0	32	Yasso	Tominian	Ségou
16	Association "Benkady" de Tominian	055/du12/10/2006	13	0	13	Tominian	Tominian	Ségou
17	Association des bouchers	015/CTdu 06/05/2005	9	0	9	Tominian	Tominian	Ségou
18	coopérative Des éleveurs	09/SDSES-M du 26-11-02	21	0	21	Macina	Macina	Ségou
19	coopérative Des éleveurs	26/SDSES-M du 02-03-04	52	3	55	Kokry Camp	Macina	Ségou
20	Coopérative Des éleveurs	49/SDSES-M du 02-02-06	65	0	65	Saye	Macina	Ségou
21	Coopérative Des éleveurs	20/SDSES-M du 27-10-03	20	0	20	Macina	Macina	Ségou
22	Coopérative des marchands de bétail	30/SDSES-M du 18-05-04	54	0	54	Macina	Macina	Ségou
23	Coopérative marché Dabadji	11/SDSES-M	20	0	20	Monimpé	Macina	Ségou
24	Association Des emboucheurs		26	0	26	Saye	Macina	Ségou
25	Association Des emboucheurs		19	0	19	Macina	Macina	Ségou
26	Ass. Féminine Cesiri	15/CM du 14-05-97	0	15	15	Macina	Macina	Ségou
27	Association Laidou	25/CM du 15/04/97	0	11	11	Macina	Macina	Ségou
28	Association Des éleveurs	02/SDSES-M du 9-9-2002	18	0	18	Mécoudaga	Macina	Ségou
29	Association Des emboucheurs	080/SDSES-M du 5/02/07	18	7	25	Matomo	Macina	Ségou
30	Association "COFEM"- San	0335/MATDB-DNAT du 03/05/91		12	12	San	San	Ségou

31	Coop. Des Eleveurs	01/SDSES du 26/8/02	15	4	19	Banankoro	Ségou	Ségou
32	Association de Marchands à bétail	09/SDSES du 11/7/03	38	0	38	Ségou	Ségou	Ségou
33	Ass. des Femmes	70/CS1 du 12/3/96		8	8	Dougabougou	Ségou	Ségou
34	Association Bouctou		6	0	6	Ségou	Ségou	Ségou
35	Association "Kounandi "de Markala	23/CS1 du 7/11/97	9	0	9	Baka wèrè	Ségou	Ségou
36	Association "Etude/ formation"		8	0	8	Ségou mission	Ségou	Ségou
37	Association des Eleveurs de Dioro	074/HCR- CAB du 21/06/00	100	21	121	Dioro	Ségou	Ségou
38	Coopérative des Eleveurs de Mogola	06/SDSES du 09/06/03	35	11	46	Mogola	Ségou	Ségou
39	Association des Eleveurs de Katièna	035/CS1 du 08/4/04	25	0	25	Katièna	Ségou	Ségou
40	Coopérative Eleveurs Sud Noumoudiado	16/SDSES du 30/04/04	18		18	Ségou	Ségou	Ségou
41	Association des Bouchers		30		30	Ségou	Ségou	Ségou
42	Coopérative "Djè Kafo Ton" de Ségou	27/CS1 du 8 – 05-00	23	5	28	Doura	Ségou	Ségou
44	Développement Agricole du Mali (CODAM)	038/SDSES/S du 28/09/05	7	4	11	Ségou	Ségou	Ségou
45	Association des bouchers de Barouéli	11/CB du 14/04/01	88	57	145	Ségou	Ségou	Ségou
53	S. coop des emboucheurs de Konobougou « Djigi Kafoussa Fayé »	N° 025/SDSE/Bli du 24/10/05	6	1	7	Cinzana	Ségou	Ségou
54	S. coop . Marchands de bétail « Tabital Pulaku »	N° 045/SDSES/Bli du 16/1/04	8	0	8	Konobougou	Barouéli	Ségou
65	Association"Djiguiyi Dénesso"de Diéma	02/044/du 17D-02	11		11	Diéma	Diéma	Kayes
66	Association des Eleveurs Transhumants de Madiga (AETM)	N°329/CD du 9/11/93	13		13	Madiga SACKO	Diéma	Kayes
67	Association"Ben kadi" de Béma	03-33 CD du 16/5/03	18		18	Béma	Diéma	Kayes
68	Coopérative"Dantal aynabé"	-	40		40	Fassou Debé	Diéma	Kayes
69	Coopérative agro-pastorale de Guedebine	354/CRK/CAB du 04-09-97	39	3	42	Guédebine	Diéma	Kayes
70	Association "Soumpoda katté" de Diéma	-	30		30	Guédebine	Diéma	Kayes
71	Association"Kaoural"de Diéma	-	40		40	Guédebine	Diéma	Kayes

72	Coopérative des éleveurs	0169/GRK/CAB du 26-5-95	29		29	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
73	Coopérative des Eleveurs	-	10		10	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
74	Association "Kotoyokontara"	03/022/AD du 25/03/2003	300		300	Fougoumba (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
75	Association des Eleveurs Sambouri	°002/CD du 5-4-1996	20		20	Debo Kayes (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
76	Association des Eleveurs	N°02/039/CD du 17-06-2002	120		120	Lambidou	Diéma	Kayes
77	Société de Transport des Produits (ST.20)	N°03-011/AD du 07-03-2003	20		20	Lambidou	Diéma	Kayes
78	Coopérative des Eleveurs	N°0169/GRK/CAB du 52-5-95	29		29	Diagana (Diangouté camara)	Diéma	Kayes
79	Association des éleveurs du cercle de Yélimané	-	58		58	Kirané	Yélimané	Kayes
80	Association des éleveurs	-	50		50	Gory Banda	Yélimané	Kayes
81	Association des éleveurs	-	60		60	Lambatara (Tringa)	Yélimané	Kayes
82	Association des éleveurs	-	27		27	Dialaka (Tringa)	Yélimané	Kayes
83	Association des éleveurs	-	30		30	Kersiané	Yélimané	Kayes
84	Association des femmes	01-76/CD du 31/12/2001	0	22	22	Diagana (Diangouté Camara)	Diéma	Kayes
85	Association des femmes (Rappe Dosaguïro)	2000/038/CD du 8/8/00	0	22	22	Diangouté Camara	Diéma	Kayes
86	Association Benkady	02-147/PD- Diéma du 26/12/02	0	25	25	Madina (Dioumara Koussata)	Diéma	Kayes
87	Coopérative des Eleveurs	048/GRK/ du 25-09-96	27		27	Dioumara Koussata	Diéma	Kayes
88	GIE BENKADI	02-053/CD	70		70	Lattakaf (Lakamané)	Diéma	Kayes
89	Coopérative multifonct Dunkafa	31/03/DSES du 4/04/03		40	40	Goulou Koungalan	Kita	Kayes
90	Coopérative multifonct. des femmes – Benkadi	00043/SDES-32-03 du 7/04/03		80	80	Boubouya (Fougna)	Kita	Kayes
91	Association des éleveurs		78		78	Bougarbaya	Kita	Kayes
92	Association agro-pastorale multifonct.		61		61	Darsalam (Kokofata)	Kita	Kayes

93	Coopérative multifonction	00055/SDS du 2/4/03	80		80	Sagabari	Kita	Kayes
	Coopérative agricole-multi de Linguekoto	0028/SDS du 18/03/2003	30		30	Linguekoto	Kita	Kayes
94	Coopérative agricole multi de Diougoufing	48/03 du 28/04/03	15		15	Diougoufing	Kita	Kayes
94	Barron Ton	-	12	2	14	Ko Bry	Kita	Kayes
95	Coopérative des éleveurs de Batimakana	0130/SDSES	45	3	48	Batimakana	Kita	Kayes
96	Coopérative des éleveurs de Djidian	-	45		45	Djidian	Kita	Kayes
97	Coopérative agro-pastorale	00068161/SDES du 8-5-2001	130		130	Nafadji (Kassaro)	Kita	Kayes
98	Coopérative. Agro-pastoral Yacoubabougou	00017/SDES/06/0304/06/2003	27		27	Kadialan(Kassaro)	Kita	Kayes
99	Coopérative agro-pastorale de Badinko	00017/SDES 06/4/ 1/2000	21		21	Badinko (Sébékoro)	Kita	Kayes
100	Association des éleveurs de Natela		20		20	Natela(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
101	Association des jeunes : BERA		30	10	40	Walia	Bafoulabé	Kayes
102	Association Benkadi	006 du 13/03/2000		60	60	Brémassou(Mahina)	Bafoulabé	Kayes
103	Coopérative des éleveurs de Manantali	0640/GPK-CAB du 8/12/97	47		47	Manantali	Bafoulabé	Kayes
104	Association des Bouchers		4		4	Gounfan(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
105	Association éleveurs	-	9	2	11	Gounfan(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
106	Association des éleveurs	21/CB2001	40		40	Walia	Bafoulabé	Kayes
107	Fandéma Ton	11/PCK du 6/06/2003	24	1	25	Yatéla (Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
108	Société coop.kéniéba	00004/SDSES du 13-2-04	21		21	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
109	Association marchands bétail Kéniéba	027/CK du 16/12/98	30		30	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
110	Association bouchers Kéniéba "Jekabaara"	19/CK du 15/06/01	19		19	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
111	Société coopérative des emboucheurs de kéniéba	00003/SDSES/kéniéba du 11/02/2004	5		5	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
112	Association des éleveurs	-	37		37	Nayela(Sero Diamanou/ Kayes)	Kayes	Kayes

113	Coopérative des éleveurs	276/GRK-CAB du 26/10/91	14		14	Légal-Segou / Kayes	Kayes	Kayes
114	Coopérative des bouchers de la commune	063/GRK CAB du 10/12/95	24		24	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
115	Société coopérative "Benkadi" des éleveurs	00031/CK du 30/3/04	28		28	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
116	Association de séleveurs de Boulel	002/10/J du 15/7/96/CK	25		25	Boulel (Koussané / Kayes)	Kayes	Kayes
117	Association bétail viande de Koussané	027/CK du 4/5/98	32	12	44	Koussané	Kayes	Kayes
118	Association des éleveurs	-	34		34	Kounda(Hawa Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
119	Association des éleveurs Kersignané	018/CK	41		41	Kersignané	Kayes	Kayes
120	Association villageoise de Kerouvane	032/10/C du 08/12/98	7	15	22	Kerouvane(Liberté Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
121	Association des éleveurs		65		65	Horegniwa(Djélibou / Kayes)	Kayes	Kayes
122	Association féminine Benkadi	036-10 C du 10/09/01		11	11	Lafiabougou(Kayes)	Kayes	Kayes
123	Association féminine Tiéssiri ton de Kamenkolé	N°166/SDESES-Kayes 14/04/04	0	16	16	Kamenkolé(Liberté Dembaya / Kayes)	Kayes	Kayes
124	Association des éleveurs Debè xèrè	34/Slacaer-K du 26/4/01	40	0	40	Sansangué(Guidimaka Xèrè Kafo / Kayes)	Kayes	Kayes
125	Association des éleveurs "Enndam poulago"		24		24	Koniakary	Kayes	Kayes
126	Groupement d'éleveurs		13		13	Kolomé(Marintoumania / Kayes)	Kayes	Kayes
127	Groupement éleveurs		80		80	Hamdallaye(Marintoumania / Kayes)	Kayes	Kayes
128	Association Boural		25		25	Lougoupouré(Gavinané / Nioro)	Nioro	Kayes
129	Association Faidé Aïmabé		25		25	Lewa décolé(Gavinané / Nioro)	Nioro	Kayes
130	Coop. des éleveurs de Gavinané	0006/GRK-CAB	200		200	Gavinané	Nioro	Kayes
131	Coopérative des éleveurs de Korera-koré		48		48	Korera-koré	Nioro	Kayes

132	Coopérative des éleveurs	007/GRK-CAB	23	25	48	Sandaré	Nioro	Kayes
133	Association des emboucheurs	025/CN-01	23		23	Assa tiémala(Sandaré)	Nioro	Kayes
134	Association des emboucheurs	45/CN-93	9	6	15	Simby	Nioro	Kayes
135	Coopérative des marchands de bétail	1du 5/3/83	22	0	22	Troungoubé	Nioro	Kayes
136	Association des bouchers	du greffier Nioro	7	0	7	Troungoubé	Nioro	Kayes
137	Association Benkadi		35	0	35	Troungoubé	Nioro	Kayes
138	Coop. des éleveurs Nagana		15		15	Nioro	Nioro	Kayes
139	Association des éleveurs		18		18	Diamel Sar(Sandaré)	Nioro	Kayes
180	Coopérative des bouchers	D 41/GRS du 10/03/97	23	2	25	Sikasso	Sikasso	Sikasso
181	Marchand bétail	0022 SDESSES – Sik du 19/4/003	45	10	55	Kouoro Barrage	Sikasso	Sikasso
182	Coopérative des éleveurs de Klela	0105 SDESSES-Sik du 10/4/004	12		12	Loutana	Sikasso	Sikasso
183	Coopérative des éleveurs de Dougoumousso de Dialla Koro	0105 SDESSES-Sik du 27/11/006	2	11	13	Dougoumousso	Sikasso	Sikasso
184	JIKIFA	00271 SDESSES-Sik du 30/11/006	16	8	24	Klela	Sikasso	Sikasso
185	Coopérative éleveurs de Dougoumousso Kouloumouna	000288 SDESSES-Sik du 19/12/006	11	3	14	Dougoumousso	Sikasso	Sikasso
186	Coopérative Hermacono	000237 SDESSES-Sik du 13/9/006	16		16	Zoumana Diassa	Sikasso	Sikasso
187	Coopérative des éleveurs de Dougoumousso	000287 SDESSES-Sik du 18/12/006	14		14	Dougoumousso	Sikasso	Sikasso
188	JIKISEME	000238 SDESSES-Sik du 18/12/006		217	217	Klela	Sikasso	Sikasso
189	Benks dy éleveurs	000225 SDESSES-Sik du 28/8/006	10		10	Zoumana Diassa	Sikasso	Sikasso
190	Coopérative éleveurs de parcs	000287 SDESSES-Sik du 8/6/007	25		25	Siani	Sikasso	Sikasso
191	Coopérative des éleveurs	00028813 SDESSES-Sik du 8/6/007	31	8	39	Tinzanadougou	Sikasso	Sikasso
192	Coopérative Jiguitougou son	000264 SDESSES-Sik du 8/5/007	34	20	54	Yaban	Sikasso	Sikasso

193	Coopérative Sinignesiguiton	000263 SDESSES-Sik du 8/5/007	26		26	Yaban	Sikasso	Sikasso
194	Benkadi	000261 SDESSES-Sik du 8/5/007	24		24	Yaban	Sikasso	Sikasso
195	Kotognongo sala	000265 SDESSES-Sik du 8/5/007	17		17	Yaban	Sikasso	Sikasso
196	Coopérative éleveurs et emboucheurs	000278 SDESSES-Sik du 31/5/007	18		18	Zérelani	Sikasso	Sikasso
197	Agro-Pastoral de Zerelani (CAZ)	000299 SDESSES-Sik du 15/6/007	39		39	Zérelani	Sikasso	Sikasso
198	Kéné Dougou Baka –mare Nietaton	1171/SD SES au 15-06-06	23		23	Bougoula-ville	Sikasso	Sikasso
199	Marchands de cuirs et peaux	0066/SD SES			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
200	Agro-pastorale	D 237/GRS Du 20-10-97	41		41	Zignasso	Sikasso	Sikasso
201	Agro-pastorale	D 21/FRS14-02-00			0	Mandela	Sikasso	Sikasso
201	Éleveurs de Bougouni	025/SDESSES du 5/03/04	32		32	Bougouni	Bougouni	Sikasso
202	Éleveurs de Sido	-	150		150	Sido	Bougouni	Sikasso
203	Éleveurs de Tièmala	01/ SDESSES du 01 / 10 / 02	29	7	36	Tièmala - Morobougou	Bougouni	Sikasso
204	Jigiya	305 / CB du 27/11/00	19		19	Bougouni	Bougouni	Sikasso
205	Femmes	63/CB			0	SOLO	Bougouni	Sikasso
206	Tabital pulaku	209/CB du 2001		22	22	Bougouni	Bougouni	Sikasso
207	Alpular	19/CB du 2001		40	40	Bougouni	Bougouni	Sikasso
208	ULFBV	179/CB du 15/05/02	71		71	Bougouni	Bougouni	Sikasso
209	AMABEK	04/02/2003	55		55	Kéléya	Bougouni	Sikasso
210	Marchand		25		25	Zantiébougou	Bougouni	Sikasso
211	Marchand		10	1	11	Todougou Kolondiè	Bougouni	Sikasso
212	Coop. Sabounyume	0847/SD-ES 06-01-06	90		90	Koutiala	Koutiala	Sikasso
213	COMABEV	0019/SDS-ES06/09/03	23		23	Koutiala	Koutiala	Sikasso
214	Ass. des emb. de Gantièso	41/C KLA09/03/00	33	3	36	Gantièso	Koutiala	Sikasso
215	Dèmèba Gnouman	DC-YSO 10 du 07/11/07	33		33	Koury	Yorosso	Sikasso
216	Coopérative des marchands de bétail	350 du 20/07/2005-SDESSES-YSO	30		30	Kiffossol	Yorosso	Sikasso
217	Des marchands de bétail	001 du 08/09/2003 du SDESC-YSO	12		12	Karangana	Yorosso	Sikasso

218	Des marchands de bétail	422 du 03/01/2007 du SDES-C-YSO			0	Vanékuy	Yorosso	Sikasso
219	Association des marchands de bétail	En instance	18		18	Mahou	Yorosso	Sikasso
220	Des marchands de bétail	402 du 22/05/2006 du SDES-C-YSO			0	Ouho (Ourikela)	Yorosso	Sikasso
221	Association agro pastorale	10 du 29/ 12/PC-YSO			0	Koury	Yorosso	Sikasso
222	Association des marchands de petits ruminants	En instance	21		21	Diaramana (Koury)	Yorosso	Sikasso
223	Association des marchands de bétail	En instance			0	Tandio (Koury)	Yorosso	Sikasso
224	Filières Bétail Viande	04 du 10 /03/2004 PC-YSO			0	Yorosso	Yorosso	Sikasso
225	Des Producteurs d'Animaux	01 du 21/04 2004 PC-YSO			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
226	Des femmes Eleveurs	01 du 13/01/2004 PC- Yso	15	3	18	Beresso et Nani (Karangana)	Yorosso	Sikasso
227	Des marchands de volailles	0146 du 05/04/2007 du SDES	11		11	Yorosso	Yorosso	Sikasso
228	Des Bouchers de la commune de Karangana	025/ P-C- YSO du 30 Août 2006			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
229	Association des bouchers de Yorosso	008 du 07 avril 2006 P C- YSO	13	2	15	Yorosso	Yorosso	Sikasso
230	Des producteurs marchands de volailles	031 du 19/04/2007			0	Lopegué	Yorosso	Sikasso
231	Coopérative des éleveurs de Kba	N) 0105/SDES du 28/2005			0	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
232	Coopérative des bouchers	0408 – SDES Kba 05/01/07			0	Kébila	Kolondièba	Sikasso
232	Coopérative Agro –pastorale	0401 – SDES Kba du 06/09/06			0	Koni	Kolondièba	Sikasso
233	Coopérative des emboucheurs petits ruminants	0 422 – SDSE Kba 31/07/07			0	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso
234	Association des aviculteurs soutarabaga	0101/CK du 13/10/2004			0	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
235	Coopérative des éleveurs	0331 – SDES Kba 05/10/05			0	Tousséguéla	Kolondièba	Sikasso
236	Coopérative des marchands de bétail	0407 - SDES Kba 03/01/07	61		61	Kébila	Kolondièba	Sikasso
237	Coopérative des éleveurs	005 – CK du 18/09/91	22		22	Kébila	Kolondièba	Sikasso
238	Coopérative agro – pastorale	0380 – SDES du 19/12/05	43		43	Diaka	Kolondièba	Sikasso
239	Coopérative des éleveurs	227 – SDES du 03/08/03	95		95	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
240	Coopérative des commerçants de bétail Dususuma	001 – SDES du 24/02/03	46		46	Kolondièba	Kolondièba	Sikasso

241	Association des commerçants de bétail de Kadiana	012 – CK du 25/04/06			0	Kadiana	Kolondièba	Sikasso
242	Coopérative des éleveurs	-			0	Fakola	Kolondièba	Sikasso
243	Association des marchands de bétail de Fakola	-			0	Fakola	Kolondièba	Sikasso
244	Association des Emboucheurs de Fakola	007 – CK du 22/03/05	11	1	12	Fakola	Kolondièba	Sikasso
245	Coopérative Marchand de bétail de Kadiolo	-	24	3	27	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
246	Coopérative des éleveurs de Diou	000 171/SDSES	47		47	Diou	Kadiolo	Sikasso
247	Coopérative des éleveurs de Dioumaténé	-	38		38	Dioumaténé	Kadiolo	Sikasso
248	Coopérative des éleveurs de Zégoua	-	17		17	Zégoua	Kadiolo	Sikasso
249	Coopérative des éleveurs de Gninasso	-	23		23	Gninasso	Kadiolo	Sikasso
250	Association des bouchers de Kadiolo	082/CKLO	15		15	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
251	Association BENKADI DE katon	02/CKLO du 08/01/05			0	Katon	Kadiolo	Sikasso
252	Association Emboucheurs de Kadiolo				0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
253	Coopérative des Marchands et Emboucheurs de Loulouni	N° 0091/SDSES DU 18/09/06	25		25	Loulouni	Kadiolo	Sikasso
254	Coopérative des éleveurs ovins et caprins « CECO »	00643/SDSES-CII du 15/09/2005	14		14	Hippodrome	Commune II	Bamako District
255	Coopérative des marchands de bétail de Banakabougou « CMBB »	0008/SDSES du 04/09/2003	29	1	30	Faladié SEMA II	Commune VI	Bamako District
256	Coopérative des marchands de bétail « AKILIMA- TSF »	00040/SDSES du CII du 21/12/2005	25	0	25	Quartier Sans Fil	Commune II	Bamako District
257	Coopérative « Kélénia » des femmes marchandes de bétail et restauratrices	00052/SDSES/CII du 04/08/2006	0	15	15	Garbal Quartier Sans Fil	Commune II	Bamako District
258	Coopérative des marchands et éleveurs de petits ruminants	00051/SDSES/CII du 17/07/2006	22	0	22	Garbal Niamana	Commune VI	Bamako District
259	Coopérative « Benkady » des marchands de petits ruminants	00019/SDSES/CVI du 31/07/2006	21	0	21		Commune	Bamako District
260	Coopérative des éleveurs Bovins du District de Bamako et de la zone Péri-urbaine	0015/DRDSES du 06 //12/2005	52	1	53	Hippodrome	Commune II	Bamako District

261	Coopérative « Danaya » des marchands de bétail de la Commune V du District de Bamako	00060/SDSES/CV du 02/03/2007	118	0	118	Sabalibougou	Commune V	Bamako District
262	Coopérative « Yiriwaton » des marchands de petits ruminants au Garbal des 30m de Faladié Sololah	00053/SDSES du 24/04/2007	117	0	117	Faladié	Commune VI	Bamako District
263	Association Interprofessionnelle Régionale Bétail Viande	N° 04 HCT /CAB du 07-09-2000	760	79	839	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
264	Association "DAGA-7" de Kabara			35	35	Kabara	Tombouctou	Tombouctou
265	Association "ABBA INAHER" de Abaradiou			36	36	Abaradjou	Tombouctou	Tombouctou
266	Association "SANEY GOUNGOU" de Tombouctou			35	35	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
267	Association "GOROBEN" de Tombouctou			30	30	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou
268	Coopérative Embouche bovine et ovine	N°00043/SDES Du 9/12/2004		18	18	Kabara	Tombouctou	Tombouctou
269	Coopérative des bouchers	0016/SDE/G du 14/7/03	20	0	20	Goundam	Goundam	Tombouctou
270	COPREG	006/SDE S/G du 8/7/2003	70	0	70	Goundam	Goundam	Tombouctou
271	CODEVREG	007/SDE S/G2/2/03	196	0	196	Goundam	Goundam	Tombouctou
272	Pasteur développe toi	003/SLRC du 18/4/94	30	0	30	Razelma	Goundam	Tombouctou
273	Ass. des Eleveurs Kel Antesar	239/CAC du 18/4/1994	110	0	110	Goundam	Goundam	Tombouctou
274	Tillit de Koy-gourma	003/SLRC du 22/4/98	96	0	96	Goundam	Goundam	Tombouctou
275	Agropastoral	004/SLACAER	50	0	50	Wana	Goundam	Tombouctou

Annexe 5. Situation des organisations professionnelles de la filière lait

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association "Nono Yiriwaton" de Cinzana	095/SDSES du 28 mai 08	27	4	31	Barouéli	Barouéli	Ségou
2	Des producteurs laitiers de Nemenimbougou	096/SDES du 28 mai 2008	19	2	21	Cinzana	Ségou	Ségou
3	Nonotigiw ka Yiriwaton de Nabougou	097/SDSES du 28 mai 08	26	2	28	Cinzana	Ségou	Ségou
4	Waldé Kossam de Wassadiala	0102/SDSES du 11 juin 08	12	8	20	Cinzana	Ségou	Ségou

5	Bagan Yiriwa Ton de Fambougou Wèrè	0103/SDSES du 11juin 08	17	2	19	Cinzana	Ségou	Ségou
6	Association De Walambougou	0104/SDSES du 11juin 08	23	3	26	Cinzana	Ségou	Ségou
7	Union Communale des Sociétés Coopératives des Producteurs Laitiers de Cinzana	0108/SDSES du 25 juin 08	27	3	30	Cinzana	Ségou	Ségou
8	Coopérative des Producteurs de lait « Konobougou Wèrè »	N° 045/SDSES				Konobougou	Barouéli	Ségou
9	Coopérative des Vendeurs de lait « Kossam Malado »	En cours				Konobougou	Barouéli	Ségou
10	Union des Coopératives des Producteurs et Vendeurs de lait	En cours				Konobougou	Barouéli	Ségou
11	Coopérative des Producteurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
12	Coopérative des Vendeurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
13	Union des Coopératives des Producteurs et Vendeurs de lait	En cours				Barouéli	Barouéli	Ségou
14	Bakamare nietaton	1171/SDESau 15-06-06			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
15	Yiriwasso	-			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
16	Revendeurs de lait sika	00266/SDSES			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
17	Ass. Nônôton de Kadiolo	091/CKLO			0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
18	Asso.Beldande Klo	050/CKLO			0	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
19	Colak	-	148		148	Koutiala	Koutiala	Sikasso
21	Kebal	289/CB du 01/06/2000			0	Bougouni	Bougouni	Sikasso
22	Sanouya Nôno Koumantou	356/CB			0	Koumantou	Bougouni	Sikasso
23	Faso Nôno de Kéléya	R.			0	Koumantou	Bougouni	Sikasso
24	Coopérative Agropastorale de Kabara	Récip. N° 005/SDSES de 1996		32	32	Kabara	Tombouctou	Tombouctou

Annexe 6. Situation des organisations professionnelles de la filière cuirs et peaux

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association "Tiéssiri " de Ségou	N°15/CS1 du 11/12/02	8	0	8	Ségou	Ségou	Ségou
2	Association des collecteurs des cuirs et peaux		15		15	Kayes	Kayes	Kayes
3	Coopérative des marchands de cuirs et peaux	N° 0066/SDSES du 26/08/2003	23		23	Sikasso	Sikasso	Sikasso
4	Ass négociants cuirs et peaux Deboye Kadiolo	N° 91/CKOASS du 26/10/2001	23		23	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
5	Mutuelle des professionnels des cuirs et peaux du Mali (MPCP)					Bamako	15	
6	Association sous régional des professionnels du cuir de l'Afrique de l'Ouest (ASOAC)		Associations professionnelles des pays membres			Bamako		

Annexe 7. Situation des organisations professionnelles de la filière avicole

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NOMBRE DE MEMBRES			LOCALITES	CERCLES	REGIONS
			HOMMES	FEMMES	TOTAL			
1	Association des aviculteurs de Kik	N°2000-022/CD-9-6-2000	14	5	19	Marakanibougou	Ségou	Ségou
2	Benkadi		11	0	11	Debo Kayes(Diangouté Camara)	Nioro	Kayes
3	Société coopérative des éleveurs de Yélimané	Agrément n°035/GRK-CAB du 15/11/94	647		647	Yélimané ville	Yélimané	Kayes
4	A.A.C.Y	Agrément n°001/CY du 5-06-01	6	12	18	Yélimané ville	Yélimané	Kayes
5	Association Femmes de Gory pour le progrès	040/CY du 4/01/02		360	360	Gory(Yélimané)	Yélimané	Kayes
6	Chémara - ton	-	70		70	Lattakaf(Lakama né)	Diéma	Kayes

7	Association des Aviculteurs	035/PCK	22	4	26	Toukoto (Kita)	Kita	Kayes
8	Ass. des Aviculteurs de Sirakoro	N°récépissé 003- du 02/03/2001	23		23	Sirakoro (Kita)	Kita	Kayes
9	Association des Aviculteurs	-	22		22	Badinko(Sébékoro)	Kita	Kayes
10	Association des Aviculteurs	R. 002/CK 22/6/99	19	1	20	Sébékoro	Kita	Kayes
11	Chè Maraton	-	25		25	Kourondonding(Bamafelé/Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
12	Les super "BAOBAB"	002-SPB du 23/3/04	15		15	Manantali	Bafoulabé	Kayes
13	Association des Aviculteurs	-	18	4	22	Gounfan	Bafoulabé	Kayes
14	Association des Aviculteurs : Benkadi	-	15	0	15	Babarota(Bafoulabé)	Bafoulabé	Kayes
15	Association des aviculteurs	N°009/CRM 2001	5	2	7	Tinko (Mahina)	Bafoulabé	Kayes
16	Sinignèsigui	Récépissé n°11/PCK du 3/4/2002	14		14	Babadioula-foundou(Kassama / Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
17	Coopérative multi fonctionnelle des agriculteurs	N°386/GRK-CAB du 5/9/97	34	1	35	Dialafara (Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
18	Société Coopérative des productions animales de Kéniéba	00010/SDES du 14/04/04	10		10	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
19	Association des femmes Somabougou Jigui ton	148/CK du 19/11/97		22	22	Kéniéba	Kéniéba	Kayes
20	Société Coopérative multi fonctionnelle des aviculteurs	N°332/GRK-CAB DU 21/08/97	1	22	23	Dialafara	Kéniéba	Kayes
21	Association des aviculteurs	N° 0016/10/ 98 CK	7	3	10	Khasso (Kayes)	Kayes	Kayes
22	Jemanguelé	Récépissé n°0019-10C du 24/11/99		37	37	Plateau (Kayes)	Kayes	Kayes
23	Association Benkadi	Récépissé n°0018/CK du 18/11/99	1	19	20	Liberté (Kayes)	Kayes	Kayes
24	Association A.D.F	-	19	14	33	Frاندallah (Gavinané)	Nioro	Kayes
25	Association des aviculteurs de Kik	-	13	7	20	Korera-Koré	Nioro	Kayes
26	Association des aviculteurs	001/CN 3/1/02	27	28	55	Sandaré	Nioro	Kayes
27	Association des aviculteurs	-	27	6	33	Simby	Nioro	Kayes

28	Ass. des aviculteurs	-	8	14	22	Troungoubé	Nioro	Kayes
29	Association Selicompacore	-	6	22	28	Youri (Nioro)	Nioro	Kayes
30	Association pour la Promotion Avicole (APA)	N° 040 / CK du 23 / 07 / 2004	4		4	Kayes N'Di	Kayes	Kayes
31	Groupement d'Aviculteur du château « Sinignaisigui »	0029SDSESC/Gao du 17/05/2003	3	3	6	Commune de Gao Château secteur I	Gao	Gao
32	Aviculteur	D 18/1/95			0			Sikasso
33	Association Féminine pour développement	N0 025/C SDC du10-05-001			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
34	SOCO MAV	-			0	Sikasso	Sikasso	Sikasso
35	Coo de l'avict-Ktiala				0	Kébila	Kolondièba	Sikasso
36	A des avic- de Kba	N° 024/CK-P du 3727/06/2002			0	Kolondiéba	Kolondièba	Sikasso
37	A des avic de (souterabaga	N°38 010/Ck du 10/10/2004			0	Moron Kadiana	Kolondièba	Sikasso
38	Des producteurs marchands volailles	N° 146 du 05/04/2006 SDSES YSO	15	3	18	Yorosso	Yorosso	Sikasso
39	Des producteurs marchands volailles	047 du 01/04/2007 SDSES YSO	55	10	65	Lopégué(Kiffosol)	Yorosso	Sikasso
40	Des producteurs marchands volailles	En instance			0	Kiffosol	Yorosso	Sikasso
41	Des producteurs marchands volailles	En instance			0	Mahou	Yorosso	Sikasso
42	Des aviculteurs	En instance			0	Karangana	Yorosso	Sikasso
43	Association des apiculteurs de Kadiolo	-	57		57	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso

Annexe 8. Situation des organisations professionnelles de la filière apicole

N°	DENOMINATION	RECEPISSE	NBRE HOMMES	NBRE FEMMES	TOTAL	LOCALITES	CERCLES	REGIONS
1	Structure rurale de gestion de bois SRGB	-	15		15	Linguema (Balandougou)	Kita	Kayes
2	Libo Ton	-	7	5	12	Balandougou	Kita	Kayes
3	Dibon ton	R.:n°54/03/SDES	15		15	Bendougouba	Kita	Kayes
4	Dibon ton	R. : n°52/23 du 6/05/03/SDES	5		5	Goulloun-gala (Bendougouba)	Kita	Kayes
5	Association des apiculteurs de Molontambaya	23/CK du 15/08/01	87	2	89	Fari (Sagalo/ Kéniéba)	Kéniéba	Kayes
6	Ass des apiculteurs	N° 6 du 10/05/02DC YSO	14	11	25	Boura	Yorosso	Sikasso
7	- // - Kadiolo	-	57		57	Kadiolo	Kadiolo	Sikasso
8	Coop des agriculteurs de Kebila	-	65		65	Kebila	Kolondiéba	Sikasso
9	Apiculteur Koutiala	045/kla 2001	6	4	10	Konséguéla	Koutiala	Sikasso
10	Apiculteur Konséguéla	199/Kla 2004	13	5	18	Konséguéla	Koutiala	Sikasso
11	APROMIK	33/cb du 16/05/03	25	0	25	Koumantou	Bougouni	Sikasso
12	APVA	125/CB du 18/02/99	7	4	11	Bougouni	Bougouni	Sikasso

Annexe 9. Quantités de lait frais collecté dans les principaux centres

Coopératives	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc	TOTAL
Sido	268	228	227	277	1555	1649	1673	1637	1612	1177	996	981	12277
Keleya	98	62	69	68	103	309	157	128	215	181	788	607	2782
Selingue	789	525	472	520	752	1954	2295	1740	1335	1030	1882	1694	14986
Sanankoroba	16492	15827	15745	16100	16287	12159	11371	11672	12125	13052	13788	15715	170332
Sanankoro Jitumu	1726	2130	2385	1921	968	2424	3498	3594	3410	3399	3811	3245	32507
Ouelessebougou	12736	14926	15666	13580	13422	13837	15479	16371	16875	15359	16904	16985	182135
Kassela	49397	50070	51049	50529	52164	56293	52860	49144	53121	46040	48347	49270	608283
Koro koro	2349	3061	2635	1708	1582	137	1076	803	1152	1252	1897	1878	19529
Marka - Coungo	2247	1981	1556	1109	999	36	1533	1721	1513	1342	2906	3358	20301
Sadjouroubougou	8201	7421	12450	13334	14240	7164	9237	7466	9284	8157	8929	8397	114277
Tièlai	1629	1921	1659	1476	1739	2646					2365	1726	15161
Tigole	4194	3473	2714	1943	660	40	680	1264	1697	1486	3354	4444	25949
Zantiguila	2374	3529	3035	1145	687	55	2351	2631	1856	1435	4805	5064	28967
DIANIKORO							2629	1436	1568	2056			7688
Total	102498	105153	109660	103708	105156	98701	104837	99604	105761	95965	110771	113361	1255171

Annexe 10. Point d'exécution des activités menées dans le cadre du Projet « Projet Elevage Comme Moyen de Subistance

Activités / résultats	Localités	Niveau d'exécution	Observations et recommandations
<p>Appui au fonctionnement des comités de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs.</p> <p>Systèmes de gestion durable des ressources naturelles établis dans les villages situés sur les couloirs de transhumance entre Kayes et le parc Niokolo-Koba (Sénégal).</p>	<p>Ambidedi-poste, Dialafara,Dabia, Tantoudji, Diatawali, Diboli, Sadiola,Fatia, Kayes.</p>	<p>-Suivi des pâturages et des points d'eau en vue de la prévention des conflits ;</p> <p>-Rencontre d'information et de sensibilisation avec les acteurs sur la déforestation et l'utilisation rationnelle des espaces agropastoraux ;</p> <p>-Suivi des zones agricoles et des mouvements des troupeaux pour prévenir les conflits</p>	<p>-Les comités de gestion des conflits ont veillé à la bonne gestion des ressources de leurs terroirs respectifs.</p> <p>-Aucun cas de conflits n'a été enregistré au cours de la période</p> <p>-des rencontres d'échanges ont eu lieu entre éleveurs transhumants et agriculteurs pour l'utilisation rationnelle des espaces forestiers et agropastoraux et le respect des plans de zonage mis en place dans les terroirs villageois.</p>
<p>Appui pour la réhabilitation des terres dégradées (terres dégradées restaurées et réhabilitées à travers des actions communautaires participatives)</p>	<p>Ambidedi poste, Dialafara,Dabia, Tantoudji, Diatawali,</p>	<p>-Achat et fourniture de 3250 plants à la Société des Coopératives des Producteurs de plants de Kayes (SOCOOP) à travers le service des Eaux et Forêts</p> <p>-Plantation de 600 plants/ha pour les 5 sites reboisés et clôture (haie vive et bois morts)</p>	<p>Le reste des plants a servi de clôture pour la mosquée de vendredi du village d'Ambidedi-Poste.</p> <p>Il a été demandé aux comités de gestion de bien surveiller les sites et de veiller à l'entretien des plants.</p>
<p>Poursuite des travaux de développement et de mise en place des plans de gestion des terroirs auprès des villages cibles (délimitation des différentes zones d'utilisation des terroirs par les acteurs communautaires en rapport avec les services techniques)</p>	<p>Ambidedi poste, Dialafara,Dabia, Tantoudji, Diatawali,</p>	<p>Matérialisation et cartographie des plans de zonage des terroirs avec l'aide des agents techniques du Génie Rural</p>	<p>Nécessité de veiller au respect strict des différentes zones délimitées pour prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs</p>
<p>Confection et implantation des pancartes de signalisation pour l'exploitation et la gestion des zones d'utilisation des terroirs villageois (pancartage participatif)</p>	<p>Ambidedi poste, Dialafara,Dabia, Tantoudji, Diatawali,</p>	<p>10 panneaux de signalisation dont 2 sur chaque site, portant les logos de l'UE, UICN, UA-BIRA, ont été confectionnés et implantés au niveau des différentes zones d'exploitation des ressources naturelles.</p>	<p>Nécessité de veiller au respect strict des panneaux de signalisation installés par les comités de gestion pour éviter</p>

			toute situation conflictuelle.
Appui aux initiatives locales de développement économique des populations des cercles de Kéniéba, Bafoulabé et Kayes (renforcement des activités des coopératives, associations locales et groupements féminins) : maraîchage, plantation d'arbres, élevage de la volaille et des petits ruminants, intensification des exploitations mixtes, etc. Moyens de subsistance alternatifs fournis aux communautés pastorales et agropastorales dans les zones arides et semi-arides	Ambidedi poste, Dialafara, Dabia, Tantoudji, Diatawali,	4 poulaillers améliorés construits dont 2 à Ambidedi, 1 à Tantoudji et 1 à Diatawali. ; 1 poulailler en cours de construction à Dabia réparation d'un parc de vaccination à Ambidedi ; achat de petits matériels : mangeoires, abreuvoirs, grillage (Ambidedi poste, Dialafara, Dabia, Tantoudji, Diatawali) pour la volaille, (achat de sujets (11 poules et 2 coqs) pour Dabia ; 100 poussins, aliments volailles et produits vétérinaires pour Dialafara, achat de 10 petits ruminants (moutons) pour embouche avec produits vétérinaires et vaccins, construction d'un hangar (Dabia). Achat de 20 petits ruminants (moutons) pour embouche, 20 poules et 2 coqs raceurs à Tantoudji et Diatawali.	En plus des activités d'élevage : Réalisation de 1ha de riz pour les groupements féminins de Tantoudji ; réalisation d'une haie vive d'1 ha avec le pourghère (bagani). Achat de semences maraîchères pour les groupements féminins de Tantoudji (oignons, laitues, choux, carottes, aubergines dont 1 boîte de 400g de semences pour chaque variété. Surcreusement d'un puits pour le périmètre maraîcher des femmes de Tantoudji Appui financier aux techniciens locaux des services de l'Agriculture, l'Élevage et les Eaux et Forêts pour le suivi des activités.
Vaccination du bétail contre les maladies telluriques (pasteurellose et charbon symptomatique) et déparasitage de quelques animaux sédentaires sur les couloirs de transhumance entre Kayes et le parc de Niokolo Koba (Sénégal)	Ambidedi poste, Dialafara, Dabia, Tantoudji, Diatawali, Kéniéba, Kayes et environs	1459 bovins vaccinés dans les villages situés sur les axes de transhumance par les partenaires privés (Veto-sahel Kayes-N'Di et Espace Vét Alliance de la zone Kayes-Sud et environs) dont 584 à Bafoulabé, 425 à Kaniéba ; 450 à Kayes.	Il est nécessaire de procéder à un rappel de vaccination après 6 mois (courant décembre-janvier)

Annexe 11 : Plan de zonage des ressources des terroirs villageois.

LOCALITES	ZONE PASTORALE	ZONE AGRICOLE	ZONE FORESTIERE
Commune rurale de Dabia	Elle s'étend du village de Tougoulé au sud-est jusqu'à la mare de Yéringoulé dans la zone frontalière Kayes-Kédougou (Sénégal) en passant par le barrage de Dabia, la grande route de Diabarou et la plaine de Tougoulé. Sa superficie est estimée à 3,50km sur 2km.	Elle s'étend sur 6km ² et concerne les localités de Dabia, Bérindina, Niariko (côté Ouest) et Dabia, Gombali, Dandouko (côté Est).	L'exploitation forestière se fait de façon anarchique dans toutes les zones d'exploitation des terroirs.
Commune rurale de Dialafara	Elle est comprise entre la route de Kayes et le village de Dékoma (l'ancienne aviation) et s'étend environ sur 8km ² .	Elle concerne la zone Est, toute la zone sud et la zone Nord de la commune.	Tout comme dans la commune rurale de Dabia, l'exploitation forestière se fait de façon anarchique dans toutes les zones d'exploitation des terroirs.
Commune rurale de kéménéTambo (village de Ambidedi)	Elle se situe dans la localité de Niakalédiogou sur plus de 30 ha.	Elle concerne plusieurs hameaux de culture et s'étend sur près de 60ha.	L'exploitation forestière se fait dans une zone de plus de 30ha.
Commune rurale de Mahina (village de Diatawali)	La zone réservée au pâturage est comprise entre le village de Diatawali et les rails du chemin de fer sur une superficie d'environ 6km de large et 10km de long. Cette zone de pâture est située au Nord de la commune de Mahina.	elle s'étend de Séguétouma (Nord-Est), Farikoundjan, Hamdallaye, Koloma, Fitatokourou à Sambaya (Nord-Ouest, Ouest et Sud) sur une superficie de 16 sur 10 km.	L'exploitation forestière se fait de façon anarchique dans toutes les zones d'exploitation des terroirs
Commune rurale de Mahina (village de Tantoudji)	Elle s'étend du côté sud de Tantoudji jusqu'à la mare de Famoriya encore appelé Djinguirindé sur environ 10km sur 7km. Une autre zone de pâturage se situe au Nord-Ouest du village et couvre environ 6km ² .	Elle est très étendue et couvre une superficie de 30 000 ha environ. Elle va de Tantoudji à Mahina.	L'exploitation forestière se fait de façon anarchique dans toutes les zones d'exploitation des terroirs.

Le Programme de Développement des Ressources en Eau et de Gestion des Ecosystèmes dans le Bassin du Niger (PDREGDE/ABN).

La Direction Nationale des Productions et des industries Animales (DNPIA) en partenariat avec l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) exécute le projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans la Bassin du Niger (PDREGDE) sur financement Banque Mondiale. Le projet vise l'aménagement, la restauration et la gestion locale de cinq (05) bourgoutières de la région de Mopti dans le Delta Central du Niger. Les sites concernés se situent dans les cercles de Djenné, Youwarou, Ténenkou, Douentza et Mopti (Dialloubé) . Cela se traduit par la régénération de 100 ha/site retenu soit 500 ha pour l'ensemble . Cette activité de régénération est soutenue par différentes activités d'aménagement, d'appui en équipements et des activités de formation et de sensibilisation des acteurs notamment les agropasteurs, les éleveurs et les femmes dans différents domaines. Les activités en 2012 se résument au :

- Recrutement du consortium d'ONG ESPOIR-ADEP-NEF, un groupement d'organisations non gouvernementales locales évoluant dans la région de Mopti, pour le compte de la DNPIA pour mener l'ensemble des activités liées à la régénération du bourgou y compris les activités de formation et de sensibilisation ;
- Lancement des activités d'aménagement à la suite des études d'identification et d'EIES des différents sites retenus pour la bourgouculture ;
- L'achat des équipements de production du bourgou dont des botteleuses et des pirogues pour le transport pour l'ensemble des sites, retenus. Tout le matériel a été réceptionné par la DRPIA de Mopti sous la supervision de la DNPIA.
- Formation en alphabétisation fonctionnelle (Niveau 1 et 2) des agro éleveurs au niveau des 5 sites du projet soit 100 auditeurs.

Production des semences fourragères

Les localités concernées sont, 124 producteurs et 10 sociétés coopératives des cercles de Doïla, de Kangaba, de Kati, de Bougouni, de Kadiolo, de Koutiala, de Sikasso, de Barouéli, de San et de Ségou.

Tableau 42. Superficies emblavées de production de semences fourragères par région

Espèces		Superficies emblavées (ha)					
Régions	Cercles	Stylosanthes	Dolique	Niébé fourrager	Panicum maximum	Sorgho fourrager	Maïs fourrager
Ségou	Barouéli/ 3 sites	1	1,5	11	1	4,5	-
	San/ 1 site	-	1	-	-	-	-
	Ségou/ 2 sites	1	3	-	-	-	-
	Cinzana/ Katiéna	-	-	PM	-	PM	PM
	Station Cinzana	-	-	PM	-	PM	-
Total	23 Producteurs+ 3 Sctés cooprtves	2	5,5	11	1	4,5	PM
Koulikoro	Doïla/ 10 sites	1	1	6,75	-	16,5	2,5
	Kangaba/ 3 sites	-	2,75	13	-	-	-
	Kati/ 6 sites	2	5,6	1,5	2	-	-
	Samanko	-	-	19	-	-	PM
	Sotuba	PM	2	1	1	-	-
Total	47 Pro-	3	11,35	41,25	3	16,5	2,5

	ducteurs+ 3 Sctés cooprtves						
--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--

Espèces		Superficies emblavées (ha)					
Régions	Cercles	Stylosan thes	Dolique	Niébé fourrager	Panicum maximum	Sorgho fourrager	Maïs fourrager
Sikasso	Bougouni/ 9 sites	1,5	3	15	0,5	2,5	-
	Ferme Dalabani/ 2 sites	15	-	4,5	15	3	2
	Kadiolo/ 3 sites	4	-	-	7,5	-	-
	Koutiala/ 2 sites	1,5	2,25	2	-	2	2,25
	Ferme M'Pessoba	-	-	0,5	-	5	4,5
	Sikasso/ 2 sites	1	-	-	1,5	-	-
	Station Farako Finkolo	4	-	-	-	-	-
Total	54 Pro- ducteurs+ 4 Sctés cooprtves	27	5,25	22	24,5	12,5	8,75
Totaux superficies (ha)	124 Pro- ducteurs+ 10 Sctés cooprtves	32	22,1	74,25	28,5	33,5	11,25
Prévision superficies (ha)	130 Pro- ducteurs+ 10 Sctés cooprtves	35	19	47	25	35	16
Prévision de produc tions de semences (kg)		6 400	4 420	29 500	4 250	53 600	24 800

Production de fourrages

La production de fourrages par 1 840 producteurs, dans les systèmes céréales mixtes/ riz irrigué/ cheptel et les bassins de productions animales, concerne :

27 bassins laitiers (avec les fermes laitières, les centres de collecte de lait, les mini laiteries) ; bassins de production d'animaux d'emboche et d'entretien d'animaux de traction (des axes kita/ Bafoulabé, péri urbain Kayes, kati/ Nara/ Banamba/ Koulikoro/ Dioïla, péri urbain Koulikoro, péri urbain Bamako, Kéléya/ Bougouuni/ Zantiébougou/ Koumantou, Sikasso/ Loulouni, Kolondiéba/ Fakola, Koutiala/ M'Pesso, Niéna/ Krouala/ Kléla, Yanfolila/ Siékorolé/ Kangaré, Yorosso/ Boura/ Kouri, péri urbain Sikasso, Doïla/ Konobougou, Bla/ Macina/ Tominian, Ségou/ Niono/ Office riz, péri urbain Ségou, Bankass/ Koro, Mopti Sofara/ Konan, péri urbain Mopti) ; 17 périmètres pastoraux (de Diéma/ Nioro, Dilly/ Nara, Sokolo/ Belen Daouna/ Niono).

Tableau 43. Les Superficies de production de fourrages emblavées (ha) par région

214 Bassins productions	Superficies de production de fourrages emblavées (ha)
-------------------------	---

animaux de 6 régions	Stylo/ Panicum maximum	Dolique	Niébé fourrager	Sorgho fourrager	Maïs fourrager
Kayes	2,25	2,25	77,5	271	30
Koulikoro	3/ 3	14,75	78	293	31,5
District Bko	3/ 6	10	64	190	24
Sikasso	11/ 30	15,25	151	210	128,5
Ségou	NI	2,5	206,25	160,75	47
Mopti	8,5	3,75	44	96	7
Total	27,75/ 39	48,5	620,75	1 220,75	268
Totaux	2 224,75				
Prévision superficies (ha)	39,5 / 47,9	43,75	471,5	1 187	212,25
Prévision de production fourrages (tonnes/ MS)	111 / 156	146	1 242	3 663	810

Activités du projet élevage comme moyen de subsistance

Face à l'augmentation des risques dus aux changements climatiques et de l'extrême vulnérabilité des communautés agricoles et pastorales vivant dans les zones arides et semi arides, l'Union Africaine à travers le Bureau Interafricain des Ressources Animales (BIRA) et en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Fondation de la faune africaine (AWF) et Vétérinaires sans frontières Belgique (VSF), a initié un projet dénommé « Elevage comme Moyen de Subsistance » Ce projet devrait permettre à terme de renforcer les moyens de subsistance basés sur l'élevage et améliorer la sécurité alimentaire et environnementale dans les zones arides et semi-arides.

La zone d'intervention du projet est la zone du Parc National Badiar situé dans les contreforts de Fouta Djallon en Guinée et le parc National Niokolo Koba qui se trouve au Sénégal.

Les sites du Projet se situent dans les localités transfrontalières de la région de Kayes et le parc Niokolo Koba au Sénégal (Cercle de Kayes, Cercle de Kéniéba et cercle de bafoulabé).

Le Mali est concerné pour ses animaux qui vont en transhumance dans cette zone à cause de la sécheresse et des feux de brousse, la rareté de l'eau, et la déforestation.

Résultats attendus :

- Contribuer à l'amélioration des systèmes de gestion durable des ressources naturelles établis au niveau de l'interface élevage-faune sauvage-agriculture ;
- restaurer et réhabiliter les terres dégradées à travers des actions communautaires participatives ;
- promouvoir des systèmes d'élevage adaptés au climat et des moyens de subsistance alternatifs; partager l'information sur les meilleures pratiques de gestion des ressources naturelles renouvelables.

Principales activités menées

Le Projet a effectivement démarré en décembre 2011 par un atelier d'information et de sensibilisation des acteurs, autorités administratives, élus locaux, sur les objectifs du projet et les différents résultats attendus.

Différentes missions de terrain, nous avons permis d'organiser des réunions de concertation, de diffusion et de sensibilisation des élus locaux, services techniques, couches socioprofessionnelles et les différents usagers des ressources naturelles

les problèmes de changements climatiques, la dégradation des ressources naturelles de façon générale et les situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs sur les couloirs de transhumance entre les localités transfrontalières de Kayes et le parc Niokolo Koba au Sénégal. Il s'agit principalement des cercles de Kéniéba, Kayes, et Bafoulabé.

Les activités ont porté sur :



La mise en place des comités de gestion et de règlement des conflits dans les sites situés sur les couloirs de transhumance pendant la période sèche.

Ces comités de gestion des conflits sont et les représentants de l'administration (service des productions et des industries animales, services techniques vétérinaire, des Eaux et Forêts et sous-préfet sont signataires des documents du projet

La diffusion de la charte pastorale du Mali auprès des communautés pastorales de Kayes, Kéniéba et Bafoulabé ;

La signature d'un contrat entre la Direction Nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA) et deux vétérinaires privés pour la mise en œuvre des activités du volet élevage dans les cercles de Kayes, Kéniéba, Bafoulabé.

La mise en place d'un plan de zonage pour l'utilisation des ressources naturelles dans 05 communes rurales de la région de Kayes. Ces communes ont été ainsi délimitées en 3 parties : les zones pastorales, les zones agricoles et les zones forestières. Les découpages ont été faits de façon participative avec les différentes communautés rurales concernées. Les comités de gestion des conflits sont chargés du suivi de l'utilisation de ces zones. L'identification des terres dégradées et les travaux d'aménagement de 05 sites à reboiser dans les localités de Dialafara, Ambidébi, Diatawali, Tantoudji, Dabia

La formation des auxiliaires d'élevage sur la prophylaxie médicale et la législation zoo sanitaire. Cette formation a été réalisée par deux cabinets vétérinaires privés (Pharma veto Sahel Kayes-Ndi et Espace Vété Alliance). Dans les cercles de Kayes, Bafoulabé et Kéniéba.

La formation de groupements féminins en conduite d'élevage, vaccination et déparasitage de la volaille ainsi que l'amélioration génétique de la volaille avec des coq améliorateurs.

La matérialisation et la cartographie des zones d'exploitation des terroirs villageois d'Ambidédi poste, Dialafara, Dabia, Tantoudji et Diatawali.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'activités de comités de gestion et de règlements des conflits ;

L'organisation des échanges en assemblée générale pour l'information et la sensibilisation des acteurs et communautés rurales par rapport au respect des plans de zonage et panneaux de signalisation mis en place pour la bonne gestion et l'exploitation judicieuse des ressources des terroirs villageois

La confection et l'implantation de panneaux de signalisation pour l'exploitation des terroirs villageois des localités d'Ambidedi poste, Dialafara, Dabia, Tantoudji et Diatawali.

10 panneaux de signalisation dont 2 pour chaque site, portant les logos de l'UE, UICN, UA-BIRA, ont été confectionnés et implantés au niveau des différentes zones d'exploitation des RN.

Appui aux initiatives locales de développement économique des populations des cercles de Kéniéba, Bafoulabé et Kayes : maraîchage, plantation d'arbres, élevage de la volaille et des petits ruminants, intensification des exploitations mixtes, etc. (Moyens de subsistance alternatifs fournis aux communautés pastorales et agropastorales dans les zones arides et semi-arides). Cet appui a surtout concerné les villages d'Ambidedi poste, Dialafara, Dabia, Tantoudji et Diatawali. (Annexe11).

